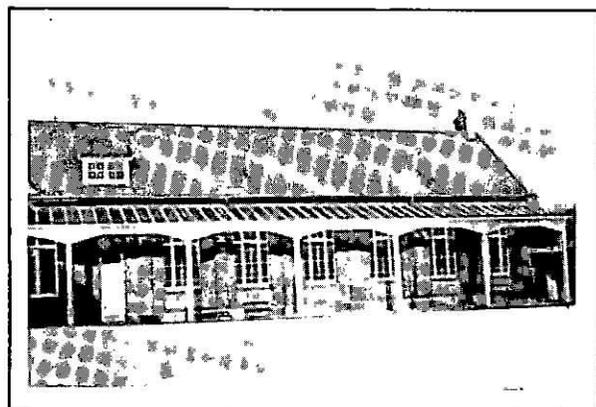


UNIVERSITÉ DE CAEN
FACULTÉ DE
SCIENCE
PSYCHOLOGIE
N. R. Sciences de l'éducation
CASTAN

l'éducation

N° 194 - 13 décembre 1973 - 2 F



LOCAUX ANCIENS...
CHAUFFAGE
propre - souple

EDF

T - Promotion E.D.F. cedex N° 8

parce qu'ils vous sont confiés...

ASSUREZ leur santé avec le chauffage électrique



OU MODERNES...
ELECTRIQUE

- économique



92080 - PARIS LA DEFENSE

Stages

- **Réalisation de montages audiovisuels.** Du 26 au 29 décembre à Paris, stage destiné aux enseignants et aux animateurs de mouvements de jeunesse, désirant utiliser ce moyen d'expression dans leurs activités pédagogiques ou éducatives. Les stagiaires seront conduits à réaliser en petites équipes un montage (technique du fondu enchaîné), qui sera analysé en groupe. Les stagiaires novices sur le plan technique seront regroupés dans une équipe de première initiation. Le stage se déroulera dans les locaux du CITE où les participants trouveront tout l'équipement audiovisuel nécessaire. Les stagiaires qui le souhaiteront pourront en outre apporter leurs documents personnels (diapositives, disques) ou matériel (appareil photo, magnétophone). Les repas peuvent être pris en commun dans un restaurant voisin pour 7 à 9 F. Une liste d'hôtels proches peut être communiquée sur demande. Pour tous renseignements : CITE (Centre d'information sur les techniques d'enseignement), 5, quai aux Fleurs, 75004 Paris. Tél. : 033-54-82 ou 033-80-25.
- **Initiation à la danse moderne.** Du 9 au 15 janvier 1974, cycle d'initiation à la technique de base de la danse moderne (technique Graham) : prise de conscience corporelle, maîtrise, maîtrise corporelle, coordination, maîtrise des déplacements en liaison avec l'étude de l'espace et du temps, ces travaux donnant lieu, même au niveau des débutants, à des variations dansées et des compositions collectives. Pour tous renseignements et inscriptions : Institut national d'éducation populaire, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.
- **L'autonomie** sera le thème du stage organisé par l'ANEN (Association pour le développement de l'Education nouvelle à l'école) du 30 janvier au 2 février 1974. Ce stage, qui se tiendra à Paris, s'adresse aux chefs d'établissement et aux représentants de leurs équipes pédagogiques. Il débutera par une table ronde autour de laquelle seront réunis des universitaires, un pédagogue, un responsable de la formation des adultes et un psycho-sociologue. Pour tous renseignements s'adresser à Mme Rouget, 66, rue d'Assas, 75006 Paris. Tél. : 548-80-72.
- **La Fédération du cinéma éducatif** organise quatre stages au cours du premier trimestre 1974 : **du 4 au 9 février**, Initiation au cinéma non professionnel, 1er degré, à l'INEP de Marly-le-Roi et Problèmes de culture permanente au CREP de Paris ; **du 11 au 16 février**, Initiation au montage diapositives sonorisées, 1er degré, au château de la Barbière en Avignon ; **du 25 au 30 mars**, Initiation au montage diapositives sonorisées, 2e degré, à l'INEP de Marly-le-Roi. Pour tous renseignements : Fédération du cinéma éducatif, 27, rue de Poissy, 75005 Paris. Tél. : 633-80-34.

Vacances, loisirs

- **Circuits autogérés en Algérie ou au Maroc** du 21 décembre au 2 janvier : groupes de dix à douze personnes devant mettre elles-mêmes au point leur itinéraire. Pour l'Algérie : 1 040 F, comprenant Paris-Alger, aller-retour en avion, six nuits et petits déjeuners, budget de 400 F par personne ; pour le Maroc : 1 300 F, comprenant Paris-Casablanca, aller-retour en avion, budget de 450 F par personne. Pour tous renseignements complémentaires : Nouvelles Frontières - Feu vert pour l'aventure, 63, av. Denfert-Rochereau, 75014 Paris (Tél. : 633-28-91) de 10 à 20 heures, ou 66, bd St-Michel, 75006 Paris (Tél. : 033-98-40) de 10 à 20 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 22 heures.
- **Séjour de ski à La Giétaz** (Savoie), pour les jeunes de 13-14 ans. Cette station située entre Flumet et le Col des Aravis est à l'altitude de 1100-1900 mètres. Elle dispose de cinq remontées mécaniques et des liaisons sont prévues, si

nécessaire, avec Notre-Dame-de-Bellecombe. Hébergement à l'hôtel de « La Cordée ». Séjour du 22 décembre au 2 janvier : 800 F. Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions : Centre de Coopération culturelle et sociale, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires, 75002 Paris. Tél. : 231-70-84.

Exposition

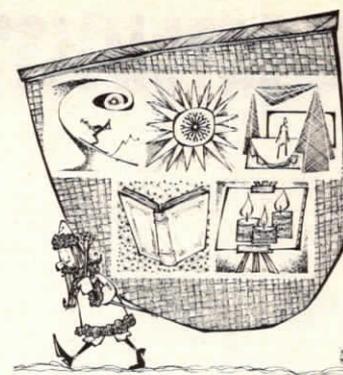
- **« EDF et le monde de l'électricité »**, jusqu'au 20 décembre au CRDP de Dijon, salle Henri-Wallon, tous les jours de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures (sauf samedi et dimanche). Réalisée à partir de documents fournis par le Service des relations publiques de la Direction générale de l'EDF, cette exposition traite, en 30 panneaux, des problèmes de production, transport, distribution de l'électricité, des réalisations en matière d'esthétique et d'environnement et de l'opération « Derrière les lumières de la ville ». Quelques vitrines et trois maquettes (l'usine marémotrice de la Rance, le barrage de Serre-Ponçon, la centrale nucléaire de Bugey) la complètent. Des expériences d'électrostatique (avec participation éventuelle des élèves) seront présentées au stand du palais de la Découverte installé salle Wallon. Pour renseignements et documentation : CRDP, Centre universitaire de Montmuzard, bd Gabriel, BP 490, 21013 Dijon Cedex.

Notez aussi

- **A Angoulême : Salon international de la bande dessinée**, du 25 au 27 janvier 1974, sous l'égide de la ville d'Angoulême, de la Société française des bandes dessinées et du Club des amis de la bande dessinée. De nombreux pays participeront à ces journées au cours desquelles le public pourra visiter, au musée d'Angoulême, l'exposition consacrée à « L'esthétique du noir et du blanc dans la bande dessinée », écouter, au Grand Théâtre de la Ville, diverses conférences (de Numa Sadoul, Pierre Fresnault-Deruelle, Antoine Roux, Pierre Couperie, Henri Filippini, etc.), accompagnées de projections, et assister à la remise du Grand Prix de la bande dessinée 1974 aux meilleurs dessinateur, scénariste, éditeur français et étranger, ainsi qu'à un jeune espoir. Pour tous renseignements complémentaires : **Phénix**, revue internationale de la bande dessinée, 12, rue Blaise-Pascal, 92201 Neuilly-sur-Seine.
- **Une nouvelle revue : « Poster-Club »**, destinée aux jeunes de 8 à 16 ans vient de paraître. Les deux premières séries, consacrées aux animaux et aux courses automobiles, sont en vente depuis novembre. Trois autres séries suivront sur les sports d'équipe, la moto et le cinéma. Chaque numéro comprend neuf grandes photos. Au dos, un texte simple et bref présente le sujet. C'est la première revue européenne : en parallèle du texte français, figurent les versions anglaises et allemandes. **Poster-Club** sera bientôt diffusé en Allemagne et en Grande-Bretagne. Cette revue est éditée par la SNEPSA, 15, avenue Gourgaud, 75017 Paris (Tél. : 754-12-00) et diffusée par les NMPP. Le numéro 24 pages : 5 F.
- **La salle « Le monde vivant sous le microscope »** s'est réouverte au palais de la Découverte fin novembre. Trois nouveautés permettront de compléter l'information des visiteurs : des panneaux largement illustrés de photographies sur le monde microscopique des protozoaires et métazoaires ; des projections de diapositives font mieux comprendre la nutrition, la reproduction, la locomotion des espèces présentées ; à l'aide d'un circuit de télévision, on peut montrer un grand nombre d'animaux ou plantes microscopiques et pratiquer des colorations et petites expériences. Au palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 225-17-24 et 25.

l'éducation

n° 194
13 décembre 1973



Bonjour 1974!
(p. 17)

Fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; René Cassin, prix Nobel, membre de l'Institut ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, Conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Marcel Masbou, président du CUIP ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poignant, directeur de l'Institut international de planification de l'éducation ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

Direction

Directeur : André Lichnerowicz.
Administrateur délégué : Léon Silvéreano.

Rédaction

Rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
Rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
Chefs de services : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.
Correspondants : Roger Balavoine, Elisabeth de Blasi, André Caudron, Raymond Duclos, Henri Dumoulin, Paul Gravillon, Robert Le Roncé, Georges Parry, Jean Pimvidic, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean de Rosière.
Votre documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique - Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Fernand Lot, Gildas Machelot, Jacques Maladorno, Franck Marchand, Jerry Poczlar, Louis Porcher - Marie-Claude Krausz (Agenda).
Lettres, arts, spectacles : Jacques Baron, Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Jacques Mourgeon, Jean-Jacques Reinhard, Georges Rouveyre,
Dessins : François Castan, Gring.

Secrétariat de rédaction

Ire secrétaire-maquetiste : Suzanne Adélis.
Secrétaire de rédaction : Annie Clément

Publicité - Développement

Odette Garon - François Silvain.

Comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, André de Péretti, Jacques Quignard, Léon Silvéreano - Joseph Majault (représentant l'INRDP).

Conseil d'administration de l'Association éditrice

Bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Paul Delouarier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Philippe Viannay.

Membres : Robert Bazin, Lazarine Bergeret, Marc-André Bloch, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Maurice Debesse, Gisèle de Failly, Lucien Gémminard, Colette Magnier, Robert Mélet, Guy Palmade, Georges Petit, Jacques Quignard, Yvette Servin.

Sur votre agenda	2
Mots croisés - Bridge	30

L'actualité

Bucarest 73 porte ouverte sur l'Europe, par Pierre-Bernard Marquet	4
Enseignement technique : L'école d'abord, par Jean-Pierre Vélis	6
Documentation : A lire dès demain, par Pierre Ferran et Jean-Claude Forquin ; Un livre pas comme les autres, par Henri Graulle ; Brochures et revues, par Pierre Ferran et Geneviève Lefort	8

Notre école et notre monde

Les jouets rendent-ils agressifs ? entretien avec Hélène Brûlé	10
Education artistique : Une création du monde, par Yveline Grenthe et Bernard Parzys	12

Bonjour 1974 !

Le temps retrouvé de Jacques Henri Lartigue, par Jean-Paul Gibiat	18
Livres : Images de tous temps et lieux, par Josane Duranteau ; Des enfants et des contes, par Pierre Ferran	20
Disques : Musique pour temps froid, par Georges Rouveyre	23
Variétés : Deux funambules de la communication, entretien avec Philippe Avron et Claude Evrard	24
Théâtre : Le quotidien multiple, par Pierre-Bernard Marquet	26
Cinéma : Classiques et modernes, par Etienne Fuzellier	27
Vacances : Bons voyages quand même	28

et

LES INFORMATIONS DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE .. I-VIII

Bucarest 73 porte ouverte sur l'Europe

Du 26 novembre au 3 décembre la capitale de la Roumanie a réuni, à l'appel de l'Unesco, la deuxième Conférence des ministres de l'Education des Etats membres d'Europe, sur le thème suivant : « L'enseignement supérieur, problèmes et perspectives ». Rencontre passionnante où, comme d'usage, n'ont manqué ni quelques polémiques plus ou moins mouchetées, ni, en revanche, des assauts de courtoisie diplomatique. Mais par delà ce jeu — ce rite — c'est beaucoup plus sur l'accord, par tous recherché et finalement trouvé, qu'il est utile d'insister.

La Conférence — ou plus exactement sa commission II — s'enlisait. Cette commission avait à son ordre du jour la « coopération européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur : objectifs, voies et moyens ». Tant qu'il ne s'était agi que des objectifs, tout avait assez bien marché. Les propositions du secrétariat général de l'Unesco avaient été bien accueillies dans l'ensemble. Cinq des six « groupes d'activités particulièrement importantes pour l'avenir de la coopération européenne », inscrits dans le document préparatoire soumis par l'Unesco aux participants, avaient rencontré une adhésion unanime. Ces activités étaient ainsi formulées :

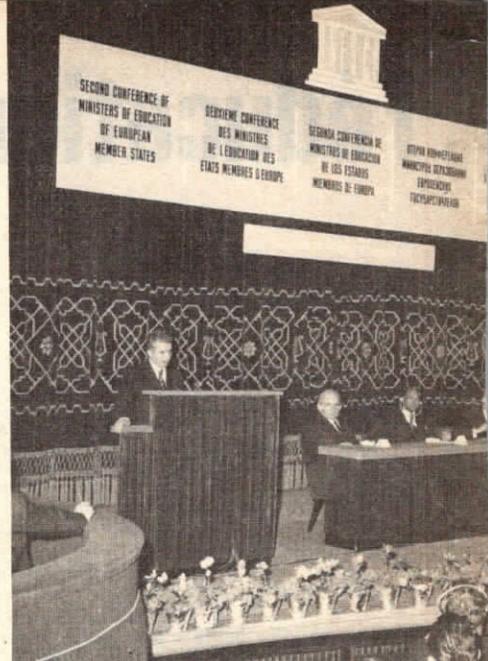
- « échanges d'informations et de documentation ;
- études menées en commun au sujet des problèmes de l'enseignement supérieur ;
- équivalence et comparabilité des diplômes ;
- mobilité des enseignants et des étudiants ;
- coopération dans la recherche »

Si la sixième activité avait fait l'objet de quelques réserves — dans ses modalités, d'ailleurs, plus que dans son principe — (il s'agissait de l'« assistance aux pays en voie de développement »), d'autres idées généreuses avaient été lancées, concernant en particulier la nécessité d'une éducation dans un esprit de paix, de compréhension et de respect mutuel et l'importance d'un enseignement plus approfondi des langues, des cultures et des civilisations.

En somme cette « Europe du Supérieur », née à la 1^{re} Conférence des ministres européens de l'Education à Vienne en 1967 (1), semblait, six ans après, sur la bonne voie. Il fallut bien se rendre compte que si les intentions étaient une chose, autre chose étaient les moyens pratiques pour parvenir à une coopération de l'Europe. Mais peut-être faut-il revenir six ans en arrière pour mieux comprendre ce qui a pu apparaître à certains, au beau milieu de la rencontre de Bucarest, comme un sérieux coup de frein à une évolution dont chacun s'était jusque-là félicité, et dont il était possible de beaucoup espérer.

De Vienne à Genève

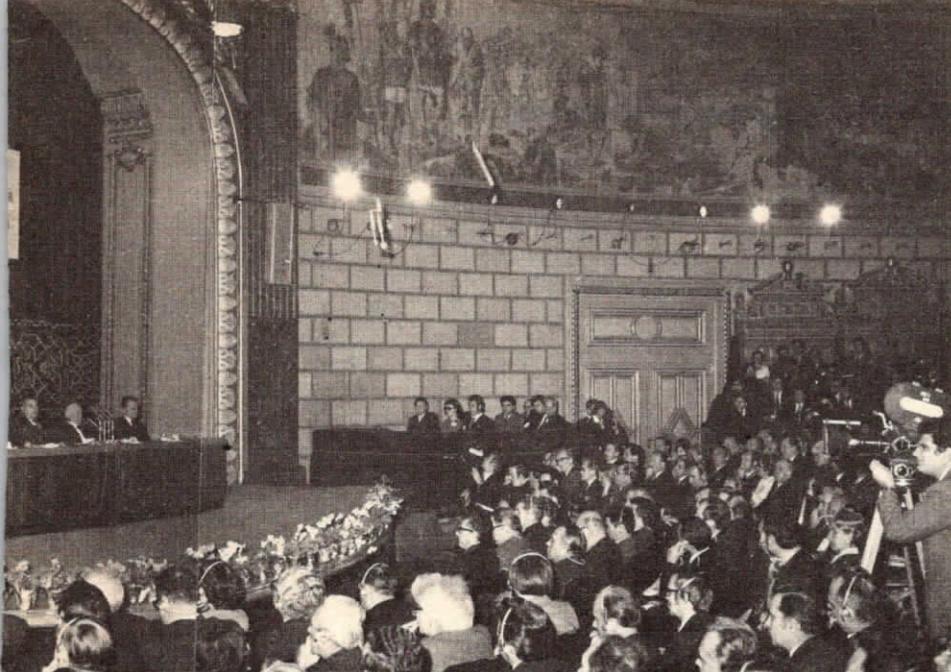
En 1967, pour la première fois depuis des décennies, les ministres de l'Education des Etats européens membres de l'Unesco s'étaient réunis pour examiner les problèmes de l'accès à l'enseignement supérieur. Par delà les divergences économiques, politiques et idéologiques, par delà les oppositions « froides » qui avaient divisé l'Europe après la Seconde Guerre mondiale, un dialogue avait repris. Sans, peut-être, que toutes les opinions et tous les points de vue aient convergé, l'échange d'informations avait fait apparaître des préoccupations communes ou voisines. Entre autres recommandations unanimement adoptées, figurait celle d'« exa-



miner les moyens de promouvoir les activités destinées à développer la coopération européenne dans le domaine de l'enseignement, et en particulier de l'enseignement supérieur». On avait aussi parlé d'« intensifier les échanges d'étudiants » et pour cela « souligné l'importance d'un régime d'équivalence des diplômes en fin d'études secondaires et de reconnaissance mutuelle des grades universitaires ».

Formules un peu vagues sans doute et que des esprits malins auraient pu qualifier de vœux pieux. Pourtant certaines choses avaient peu à peu avancé, grâce à des études, des séminaires, des conférences d'experts. La création par l'Unesco en 1972 d'un Centre européen pour l'enseignement supérieur, à Bucarest, était aussi de bon augure. Si, aujourd'hui, ce Centre n'en est encore qu'à la phase des études, des projets et des plans d'action pour l'avenir, il a été unanimement salué par la conférence de Bucarest comme un instrument dont on pouvait attendre beaucoup. Il est en effet le seul organisme qui ait actuellement vocation pan-européenne, à côté d'organismes internationaux, plus anciens que lui, mais qui, dans le domaine, en particulier, de l'enseignement, ne regroupent qu'un petit nombre d'Etats d'Europe, ou débordent même de ce continent : organismes gouvernementaux comme le Conseil de l'Europe, les Communautés européennes, l'OCDE, le Conseil nordique, ou non gouvernementaux comme la Conférence permanente des recteurs et vices-chanceliers des universités européennes, ou l'Association internationale des universités et le Conseil international des unions scientifiques.

D'autres événements « européens » ont aussi marqué ces six dernières années : Conférence des ministres européens chargés de la politique scientifique (Paris 1970), Conférence des ministres européens de la Culture (Helsinki 1972), et dans un domaine plus vaste encore, la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe dont les travaux se poursuivent actuellement à Genève — et à laquelle le directeur général de l'Unesco vient d'être offi-



ciellement invité à « déposer », aux sous-commissions chargées des problèmes de la science, de la culture et de l'éducation.

Des monologues aux problèmes

Bref, Bucarest 1973 était à l'heure de la détente européenne et des espoirs. La République démocratique allemande était enfin admise au concert des nations d'Europe, auquel ne manquaient en fait que le Portugal, exclu de l'Unesco, et l'Albanie, invitée mais absente. Assistaient même à la Conférence, à titre d'observateurs, les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, ainsi que le Saint-Siège (non-membre de l'Unesco).

A vrai dire, la Conférence avait commencé — mais tel est le sort de toutes les réunions de cet ordre — par une série de monologues. En séance plénière, où l'ordre du jour proposait l'« évolution de la situation de l'enseignement supérieur en Europe depuis la conférence de Vienne », 23 délégations (sur 28) avaient exposé — avec une auto-satisfaction plus ou moins nuancée — les progrès réalisés depuis six ans par leur pays. On avait aussi entendu huit « observateurs », le Saint-Siège et le Canada d'une part et d'autre part des organisations internationales (UNICEF) et non gouvernementales (Conseil international des unions scientifiques, Fédération internationale syndicale de l'enseignement, Confédération mondiale de la profession enseignante, Conférence permanente des recteurs européens et Union internationale des étudiants).

Tout cela, certes, n'allait pas très loin, pas beaucoup plus loin en tout cas que des échanges d'informations, et confirmait dans l'ensemble les analyses proposées dans le document préparatoire établi par l'Unesco (2). Il fallait entrer dans une autre phase de la Conférence, celle du travail en commissions. La première portait sur la « transformation des structures, des programmes et des méthodes de

l'enseignement supérieur face à la croissance de ses effectifs, à l'évolution de ses fonctions et à l'orientation des systèmes éducatifs vers l'éducation permanente ».

Sans en minimiser l'objet, on doit reconnaître que cette commission ne soulevait pas de problèmes graves, et même si, là encore, c'étaient encore le plus souvent des monologues, on pouvait légitimement espérer que l'on arriverait à des recommandations constructives et aisément convergentes. Ce fut bien le cas en effet, et le bilan de cette commission est d'un grand intérêt (3). En revanche, pour la commission II, le directeur général de l'Unesco, René Maheu, ne se permettait pas, au milieu de la Conférence, un pronostic aussi optimiste.

Sans doute, il pouvait se féliciter que la question de la coopération européenne dans le domaine de l'enseignement supérieur ait été posée dans toute son ampleur et sous tous ses aspects. Mais d'importants problèmes restaient à résoudre. Certains avaient un caractère qu'on pourrait qualifier de technique. Ainsi l'existence, dans certains pays, du *numerus clausus* pour l'accès au supérieur, la diversité des structures universitaires ou l'obstacle des langues ne favorisent guère la « mobilité » des étudiants. Les temps heureux du Moyen Age où les étudiants (quelques privilégiés, reconnaissons-le), pouvaient faire leur tour d'Europe des universités ne sont pas près de renaître !

Il n'est pas, en particulier, très aisé d'adapter des formules « universelles » pour les étudiants des pays en voie de développement qui viennent chercher en Europe une formation supérieure (quelle formation d'ailleurs, et pour quels débouchés?). Dans le même ordre d'idées la difficulté de « comparer » les cursus universitaires repousse sans doute à fort loin des conventions paneuropéennes pour la reconnaissance mutuelle ou l'équivalence des diplômes. Il n'en reste d'ailleurs pas moins probable que, si ce résultat était atteint un jour, il faudrait encore distinguer le diplôme et son « effet civil », c'est-à-dire le droit qu'il pourrait conférer d'exercer, dans le pays où il a été obtenu, la pro-

Vingt-huit Etats européens membres de l'Unesco, un Etat non-membre (le Saint-Siège), trois Etats observateurs (Canada, Etats-Unis, Israël), cinq organisations intergouvernementales, seize organisations non-gouvernementales, cinq organisations internationales, six fondations... en tout cent quatre-vingt-neuf délégués dont quinze ministres de l'Education : Bucarest vient d'être, pendant une semaine, la capitale de l'enseignement supérieur européen.

Sur notre photo Nicolae Ceausescu, président du Conseil d'Etat de la République socialiste de Roumanie, prononce le discours de la séance solennelle d'ouverture, dans la salle de l'Athénée roumain, en présence de Paul Nilesco-Mizil, ministre de l'Education et de l'Enseignement de Roumanie et de René Maheu, directeur général de l'Unesco.

fession qu'il ouvre aux originaires de ce pays.

Des suggestions aux discussions

Dans ce domaine de la coopération européenne, le problème des « voies et moyens » était sans doute, pour reprendre les termes de René Maheu, « intellectuellement second », mais « pratiquement et politiquement de la plus haute importance ». Et c'est évidemment là que la Conférence, après avoir failli s'enliser, a connu son tournant le plus spectaculaire. Débordant le cadre proposé par l'instrument « spécifique » que constitue le Centre européen pour l'enseignement supérieur de Bucarest, le secrétaire général de l'Unesco et son directeur général avaient proposé que les activités de ce Centre « s'insèrent dans un effort concerté touchant à l'ensemble des domaines de compétence de l'organisation » — c'est-à-dire la science, la culture et l'éducation.

Deux suggestions étaient faites, celles d'un « Office pour la coopération européenne multilatérale dans l'ensemble des domaines de l'Unesco » (englobant l'actuel bureau de coopération scientifique — lequel n'est encore que très squelettique et sans grande possibilité d'action —), et une « Commission d'une certaine permanence, réunissant périodiquement des représentants qualifiés des Etats membres, qui serait appelée à examiner, plus systématiquement qu'on ne saurait le faire au cours d'une série de réunions d'experts, les problèmes de principe et les problèmes pratiques de la coopération européenne dans les divers domaines de compétence de l'Organisation. »

En somme, un organe intérieur à l'Unesco, de caractère administratif (et peut-être bureaucratique) et une structure politique, extérieure à l'Unesco, d'une envergure et d'un poids évidemment beaucoup plus grands. C'est donc sur ce choix que la discussion fut la plus vive. L'Office coûterait, disait-on, trop

d'argent à l'Unesco, la Commission — vigoureusement défendue et précisée dans son fonctionnement par la Roumanie — était « prématurée ».

Il a fallu à René Maheu toute son éloquence et tout son enthousiasme pour combattre les arguments opposés à cette Commission. Elle était sans doute une « anticipation », mais fallait-il créer d'abord des structures pour influencer l'évolution, ou attendre que l'évolution rende la structure opportune. Le rôle de l'Unesco n'était-il pas d'être un moteur plutôt qu'un frein ? Ne valait-il pas mieux ouvrir une porte, même si on n'était pas encore prêt à la franchir, plutôt que de la fermer ?

La porte est ouverte

Sans être totalement suivi, cet appel — qui eut des accents pathétiques — fut entendu. Une motion de synthèse recommanda, au moins, « d'envisager favorablement l'organisation, sous les auspices de l'Unesco, de conférences périodiques de représentants des Etats membres de l'ensemble de l'Europe, pour étudier les problèmes de coopération européenne dans les domaines relevant de la compétence de l'Organisation et proposer des programmes concrets propres à renforcer cette coopération ». La porte reste donc ouverte. On peut espérer que ces conférences se tiendront tous les deux ans et « tourneront » dans les capitales de l'Europe. Sans se substituer aux conférences plus « techniques », plus « en profondeur » qui réunissent tous les six ans les ministres de la Science, de la Culture, ou de l'Education, elles auront sans doute un aspect plus politique et, pourrait-on dire, plus « pratique » et plus universel dans leurs attributions, dans la mesure où elles permettront des actions concertées ou conjointes entre Etats européens dans tel ou tel domaine.

On peut même espérer que cette décision ne sera pas sans exercer un effet psychologique puissant sur la conférence européenne qui s'occupe actuellement à Genève de la sécurité et de la coopération en Europe, et dont les progrès sont encore lents.

Bucarest 1973 aura peut-être ainsi aidé l'Europe, naguère divisée et déchirée, mais depuis quelques années heureusement à la recherche, sinon de son unité, au moins d'une meilleure compréhension et d'une meilleure coopération entre ses Etats, à faire un pas décisif vers une détente toujours plus grande et à jeter définitivement les bases d'une paix, non plus fondée sur la peur réciproque, mais sur, pourquoi pas, la confiance et une certaine forme d'amitié, dans le respect et l'estime de chacun pour chacun.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Cf. l'éducation nationale du 14-12-67.

(2) Nous reviendrons ultérieurement sur cet important travail.

(3) Ce point également, sera prochainement étudié plus en détail.

L'école d'abord

L'enseignement technique, surtout le cycle court, est souvent l'occasion d'une polémique où les positions semblent inexorablement inconciliables : sur les mêmes problèmes, il est possible de tenir deux discours radicalement opposés.

Témoin les positions du Syndicat national de l'enseignement technique public (SNETP - CGT) — dont nous rendons compte aujourd'hui — et l'entretien que nous avons eu avec André Bruyère, directeur chargé de l'enseignement technologique au ministère de l'Education nationale, que nous publierons dans notre prochain numéro.

CETTE année encore la critique de la politique gouvernementale était à l'ordre du jour de la conférence de presse qu'a donnée, tout récemment, le SNETP-CGT. D'abord à propos du colloque organisé par le ministère de l'Education nationale duquel ce syndicat n'imaginait pas qu'il puisse sortir grand chose. Comme l'avait alors annoncé Charles Ravaux, secrétaire général du SNETP : « Nous serons présents pour rappeler que le qualificatif ne doit pas dissimuler les besoins quantitatifs ». Mais, et l'on pouvait s'y attendre, le plus important lors de cette rencontre a porté sur l'accélération de la mise en place des classes préprofessionnelles de niveau et des classes préparatoires à l'apprentissage.

En effet, ce syndicat — qui regroupe un très grand nombre des enseignants des collèges techniques — se sent directement concerné par ces classes et par les mesures contenues dans la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat qui touchent à ce domaine. La position est d'ailleurs bien claire : « La loi Royer et la nouvelle formule de pré-apprentissage aboutissent à aggraver la sélection scolaire et sociale », a déclaré d'emblée Fernand Hostalier, l'un des responsables du SNETP. Son analyse nous fait remonter jusqu'au Ve Plan. En effet, il rappelle que le Ve Plan prévoyait que le quart d'une classe d'âge ne dépasserait pas le niveau VI de qualification correspondant à la scolarité obligatoire jusqu'à

seize ans. Le Plan suivant a porté cette proportion à 31 %. Selon Fernand Hostalier, les dispositions nouvelles en matière de pré-apprentissage touchent précisément les enfants correspondant à cette augmentation et qui se situent dans la filière III du 1er cycle. En effet, d'ores et déjà, on constate à ce niveau un gonflement important des effectifs : alors que le VIe Plan prévoyait pour 1975 qu'il y aurait 443 000 élèves dans cette section, on était déjà en 1972-1973 à 576 000. En tout état de cause, et personne ne le conteste, on est loin de la répartition prévue par les planificateurs (40 % et 40 % en sections I et II, 20 % en section III). Or, poursuivant son analyse, Fernand Hostalier ajoute : « On nous fera difficilement croire qu'il y a une hérédité génétique qui permet d'exprimer que, précisément en section III, trois enfants sur quatre sont issus du milieu ouvrier. » En réalité, selon le SNETP, le surplus d'enfants en section III est constitué des « victimes toutes désignées des classes de pré-apprentissage », et c'est là que se manifeste l'aggravation de la ségrégation scolaire et sociale.

Défense des CET

Au fond, l'analyse peut se résumer simplement : pour le SNETP les nou-



Philippe Bertot

« un tour de main », dans certains métiers artisanaux. Mais il doit alors « compléter et non concurrencer l'enseignement public ». Il doit être fait sous son contrôle, c'est-à-dire, en fait, sous la responsabilité des enseignants eux-mêmes. D'où la nécessité pour l'enseignement technique de s'ouvrir de plus en plus car, comme on l'a dit Fernand Hostalier « si l'enseignement technique s'enfermait dans une tour d'ivoire ce serait une catastrophe ».

A terme, on s'en rend compte, pour le SNETP, il n'y a pas d'hésitation : CET d'abord. A preuve la campagne « Technique et vérité » qu'il lance pour exposer « ce qu'il y a de positif dans les CET et ce qu'on devrait et ce qu'on pourrait y faire ». Dossiers, réunions, débats, manifestations, etc. autant de formes d'action pour débloquer la situation avec l'espoir de changer l'image de marque des CET, montrer qu'ils ne sont pas ce qu'il y a dans beaucoup d'esprits, « un cul de sac avant la formation ».

Convergence et coopération

velles mesures tentent d'éloigner de l'enseignement technique un nombre croissant d'élèves pour les orienter très rapidement vers le pré-apprentissage. Cela fut dit d'ailleurs très nettement : « Le pouvoir s'arrange pour dissuader les jeunes d'entrer dans la technique. »

Même si les responsables du SNETP ne veulent pas considérer l'apprentissage comme un authentique « moyen d'éducation », ils s'avouent obligés de reconnaître que c'est « une donnée économique dont il faut tenir compte, un moindre mal ». Mais ils ajoutent aussitôt que l'« on va vers une sous-formation d'une grande partie de la population ». Pour le SNETP, la mise en œuvre massive d'apprentissage « va à contre-courant de toutes les tendances dans le monde, dans tous les systèmes économiques, qu'ils soient socialistes ou capitalistes » parce que, partout, on s'accorde à penser que la spécialisation précoce n'est pas un pari tenable. En tout cas, estime le SNETP, ce n'est pas la bonne voie de formation, même pour l'artisanat.

On ne s'étonnera pas que ces ardents défenseurs des collègues d'enseignement technique souhaitent intégrer l'apprentissage à l'intérieur des établissements où ils exercent. Pour eux, c'est la seule garantie d'indépendance et d'ouverture de la formation. Mais ils s'opposent à l'ouverture de classes préparatoires à l'apprentissage à l'intérieur des CET. Ils estiment en effet qu'elles serviraient de transit avant les centres de formation d'apprentis et contribueraient ainsi à accentuer la perte d'effectifs des CET, déjà suffisamment grave. Et si l'on objecte que des classes de ce type ont déjà existé et qu'elles se chargeaient essentiellement de l'accueil et de l'orientation des élèves, les responsables du SNETP répondent qu'en effet elles ont fonctionné mais qu'« on en a fait de véritables caricatures : dans les meilleurs cas elles débouchent sur une formation ultrarapide en un an ». En fait, la position est assez simple : d'une manière générale pas d'apprentissage, c'est une formule à condamner. Cependant, dans certains cas, il peut se justifier : là où il faut

Curieusement, c'est un des points relativement mineurs de cette conférence de presse qui, avec le recul, semble avoir le plus d'importance. S'appuyant sur certaines circulaires du ministère de l'Education nationale, certaines déclarations officielles, et les débats sur la loi du commerce et de l'artisanat, Fernand Hostalier a tenu à dénoncer ce qu'il y a appelé des « convergences », pour ne pas dire plus, estimant que, d'une administration à l'autre, on se ferait des passes de balle pour mieux mener une politique d'éducation et d'emploi cohérente, mais que son syndicat réprouve.

Mais cette dénonciation, dans une certaine mesure, tombe à plat. En effet, loin de la nier, le ministre de l'Education nationale l'a lui-même fait remarquer en s'en félicitant. Il a notamment déclaré : « Cette convergence est d'ailleurs fort heureuse car le succès de la généralisation des classes préparatoires à l'apprentissage suppose que les entreprises, et plus particulièrement celles du secteur des métiers, s'ouvrent aux jeunes à la recherche de possibilités de stages et de conseils éclairés, et qu'une **coopération** confiante s'établisse entre les professeurs et inspecteurs de l'Education nationale et les chambres des métiers et leurs ressortissants. »

Il est donc clair, quels que soient les préjugés et les résistances, que les dernières barrières qui faisaient de l'école et de l'université un monde à part, décroché des réalités de la vie active, sont en train de céder. En conséquence, il devient impossible de réfléchir sur les problèmes éducatifs sans prendre en compte des données économiques, et notamment d'emploi. On ne peut donc pas s'étonner que le débat ait changé de nature, créant des oppositions irréductibles

Jean-Pierre Vélis



Richard Frieman



Et voilà !

C'est le dernier numéro de ce trimestre, donc de cette année 1973.

Oublions un instant ce qu'elle a pu nous apporter de déceptions ou de colères.

Et pensons à la prochaine avec cet indéfectible espoir dans le futur puisque nous pouvons le rêver et le souhaiter le meilleur des possibles.

Rendez-vous donc pour notre prochain numéro — du 3 janvier 1974 — avec toute la provision de joies que ces fêtes et ce repos ne devraient pas manquer de nous procurer à tous.

A lire dès demain

Ecologie

Pierre Aguesse

Clefs pour l'écologie

Seghers, 1971, 240 p., 13,40 F.

Comme les autres ouvrages de la collection « Clefs », le livre de Pierre Aguesse a essentiellement une valeur d'initiation. L'écologie est devenue un lieu trop commun pour ne pas être aussi quelquefois celui de l'abus des mots et de la confusion des idées. L'auteur, directeur du laboratoire d'écologie de l'université d'Orléans, parle au contraire de l'écologie comme d'une science, qui a son domaine, sa rationalité, ses limites propres.

Il y a en écologie, comme dans toute discipline, des notions fondamentales qu'il faut commencer par définir, des connaissances fondamentales (sur l'eau, l'air, le sol) qu'il faut commencer par exposer si l'on veut ensuite éclairer quoi que ce soit des mécanismes complexes de la biosphère et motiver éventuellement une conscience des dangers actuels. Comment parler en effet des problèmes de surpopulation, de pollution, d'épuisement des ressources, comment évaluer les effets d'une certaine croissance, comment justifier une politique de préservation, si on ignore tout des cycles des éléments, des transferts énergétiques et des échanges biogéochimiques qui conditionnent et perpétuent la vie? Beaucoup de généralisations hâtives, de prises de position seulement sentimentales ou d'indifférences mortelles seraient évitées si au moins ces connaissances de base étaient plus largement partagées.

Pour la mise en place souhaitable d'un enseignement généralisé de l'écologie (terrain d'élection d'une pédagogie scientifique de l'interdisciplinarité), des livres comme celui-ci pourraient servir de référence.

René Dubos

Les Dieux de l'écologie

Fayard, 1973, 240 p., 32 F.

Professeur à la Rockefeller University de New York, spécialiste de microbiologie, chargé du rapport préparatoire à la Conférence sur l'environnement humain en 1972, René Dubos nous propose ici une réflexion d'essayiste et de moraliste. C'est donc un

livre très personnel, un ensemble de propos, alerte et foisonnant, construit au gré des idées, des souvenirs et des références (historiques, littéraires ou philosophiques) quasi-encyclopédiques de l'auteur.

Pourquoi ce titre bizarre (en anglais **A God within : Un dieu intérieur**)? C'est que les hommes, aussi bien que les villes, les paysages et les lieux en général, tiennent leurs caractères particuliers, leur individualité, d'une espèce de « génie » intérieur ou force cachée qui les habite. Tout le dérèglement, toute l'uniformisation de notre délire prométhéen d'industrie et de possession sont liés au non-respect de cette loi d'individualité et de diversité. Qu'il faille gérer la Terre comme un tout, comme un système écologique intégré, en tempérant les excès faustiens d'un grain de sagesse « arcadienne » n'implique nullement qu'on doive aller vers un monde unique et uniforme.

Un éloge de la diversité des choses : telle pourrait être la ligne directrice de ce remuement multiforme, allègre désordre, bariolage de culture universelle où, malgré le titre de la version française, l'écologie ne prend finalement qu'une faible part.

Education

Amélie Dubouquet

Inexpérience ou l'Enfant éducateur

Ed. de Fleurus, 1973, 200 p., 26 F.

Forte de ses souvenirs personnels, l'auteur, devenue mère de famille, ne trouve pas l'école souhaitée pour ses enfants. Aussi,

comme les articles 4 et 7 de la loi du 18 mars 1882 l'y autorisent, elle se met à instruire elle-même ses filles parce qu'il lui semble que les méthodes classiques « enlevaient aux enfants leurs idées, pour les remplacer par des idées toutes faites... prenaient aux enfants leur temps, pour en faire un usage injustifié... retiraient aux enfants leur bonheur d'enfants, pour le remplacer par une existence supposée heureuse ».

Amélie Dubouquet rassemble, à l'époque, ses observations de mère et d'éducatrice dans un livre qui, publié en 1946, se trouva ensuite épuisé. Disponible à nouveau, il nous permet de suivre la progression d'une expérience qui reste quasi unique, et parfaitement exemplaire.

Ces notes, illustrées des dessins de Monique et de Françoise, se révèlent toujours aujourd'hui intéressantes et originales. Mais beaucoup moins si on les envisage sous le seul angle pédagogique — et l'enseignant qui les lira se tromperait, à notre avis, s'il voulait à tout prix y prendre modèle — et bien davantage si on les considère comme une source de réflexions pour tous ceux qui cherchent — aujourd'hui comme hier — à établir un contact authentique avec le monde passionnant et mystérieux de l'enfance.

Anne de Vogüé

L'Orientation

Armand Colin, coll. « U prisme », 1973, 336 p., 15 F.

Connaissez-vous bien la différence entre classes préprofessionnelles de niveau, classes préparatoires au certificat d'éducation professionnelle, classes préparatoires à l'apprentissage et classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle? Savez-vous ce qui distingue, au niveau de la seconde, les sections AB1, AB2 et AB3 et,

Un livre pas comme les autres

CE livre de 240 pages, intitulé **Légendaire du Languedoc-Roussillon** (1), est le fruit d'une enquête à laquelle 190 élèves du lycée technique d'Etat de Montpellier ont bien voulu participer. Il s'agissait pour eux d'observer et de recueillir sur le terrain, de la bouche de parents, d'amis, de voisins, le plus grand nombre de faits, d'informations. S'interdisant la reproduction d'études déjà parues, ils sont partis à la recherche de ces faits à l'aide d'un questionnaire que j'avais déjà proposé à 330 élèves de la Cité scolaire d'Alès, lesquels, au printemps 1968, apportèrent une méritoire contribution au folklore cévenol.

Il suffit, pour apprécier l'ampleur de leur tâche, d'énumérer les différentes rubriques de ce questionnaire : Contes et Légendes — Dictons et Proverbes — Coutumes — Arts et Métiers — Superstitions — Présages et Divination — Magie et Sorcellerie — Médecine populaire — Prières populaires.

Autant de chapitres dont la division est artificielle car, en pareil domaine, véritable

somme où se retrouve toute l'expérience de l'humanité — depuis la sagesse des dictons et proverbes jusqu'aux recettes et procédés de médecine populaire, et jusqu'aux pratiques religieuses —, tout se tient. C'est dire que, si ce cloisonnement en chapitres est inévitable, les faits humains, étroitement imbriqués les uns dans les autres, forment un bloc. Une telle compénétration laisse assez comprendre combien il est difficile de procéder au tri des documents recueillis, au classement des faits observés.

Ce vaste et délicat travail de discrimination et de ventilation a été accompli dans un premier temps par les élèves sous la direction d'une équipe de professeurs. Ces mêmes professeurs veillèrent ensuite à la réalisation de chacun des chapitres. Ainsi le résultat est-il déjà exemplaire par la méthode proposée, collective au niveau de la recherche, comme à celui de l'expression.

Que ces 190 élèves soient chaleureusement félicités d'avoir recueilli avec

Brochures et revues

au niveau du baccalauréat, les séries BTnG1, BTnG2 et BTnG3? Pouvez-vous citer les neuf catégories différentes de secondes techniques et indiquer quel type de baccalauréat il est préférable de passer si on veut devenir disothécaire ou ingénieur du son? De la maternelle à l'Université, l'arbre des filières et des sections, des types d'établissement et de formation est devenu d'une telle complexité qu'il faut un guide constamment remis à jour si on veut essayer de s'y retrouver.

C'est un tel guide, remarquablement clair et fonctionnel, que nous propose Anne de Vogüé avec ce livre. L'auteur nous présente d'abord brièvement l'historique et les finalités de l'orientation scolaire et professionnelle, ainsi que certaines des principales techniques normalisées (tests de développement intellectuel et de personnalité) qui en sont les auxiliaires. Mais l'essentiel du développement porte sur l'École et ses cheminement. A chaque palier du cursus se trouvent précisées les modalités de l'orientation et ses voies possibles, soit d'un niveau ou type de scolarisation à un autre, soit de l'école à la vie professionnelle. L'enfance inadaptée pose des problèmes spécifiques et se trouve traitée séparément. Enfin sont regroupés quantité de renseignements pratiques: adresses des endroits où on peut trouver des informations utiles, démarches à effectuer pour obtenir l'inscription dans tel type d'établissement, etc.

Comme guide, comme description des mécanismes institutionnels de l'orientation, cet ouvrage peut apporter une aide précieuse à tous ceux qui se perdent dans le labyrinthe. Il peut figurer en tout cas dans toutes les bibliothèques d'établissements.

Notes de lecture réalisées par
Pierre Ferran
et Jean-Claude Forquin

patience et intelligence ces traditions populaires. Que les professeurs qui ont bien voulu diriger leur travail et notre collègue Alain Cazottes, auteur des illustrations, en soient cordialement remerciés. Et que soit remerciée à son tour l'éminente femme de lettres qu'est Jeanne Galzy pour sa préface toute de finesse et de pénétration.

Je tiens à préciser que, pour ma part, je n'ai été que l'instigateur, l'initiateur de cette recherche ethnographique réalisée par cette nombreuse et vaillante cohorte d'élèves. A ces jeunes et à leurs professeurs revient tout le mérite de ce **Légendaire** édité par le foyer socio-éducatif de notre lycée, ouvrage qui, malgré quelques imperfections, devrait obtenir le grand succès.

Henri Graulle
Censeur des études

(1) Expédié franco de port et d'emballage contre la somme de 17 F. Foyer socio-éducatif du LTE, avenue Jean-Mermoz, 34000 Montpellier — CCP 1524-31 Montpellier.

■ Aux collaborateurs de son centième numéro et à plus de deux cents enseignants interrogés par André Reboullet à cette occasion, **Le français dans le monde** (n° 100 - oct/nov. 1973 - 12 F - 79, bd St-Germain, 75261 Paris Cedex 06 - abonnement annuel pour 8 numéros : 35 F) a demandé ce que pourrait être en l'an 2000 l'enseignement des langues en général et celui du français en particulier.

Après une présentation de Guy Capelle, qui a dirigé l'élaboration de ce numéro, la revue nous livre les réponses obtenues dans un ensemble de 90 pages qui s'articule en trois volets :

- tout d'abord, les tableaux statistiques et les analyses de l'enquête menée par André Reboullet auprès de 216 professeurs de français et conseillers pédagogiques répartis dans 54 pays différents ;
- ensuite des points de vue prospectifs et des prises de position : « Quel est l'avenir possible de l'enseignement du français dans le monde au cours des trente prochaines années ? » par Marc Blancpain, secrétaire général de l'Alliance française ; « Quels sont les facteurs de diversification des « variétés » de français qui seront les plus actifs » durant la même période, par le linguiste Bernard Quézada ; « Quelles formes pourront prendre en l'an 2000 les tests d'évaluation de la compétence à la communication orale ? » par Rebecca M. Valette, spécialiste américaine des tests de langue ; « Quelle sera la part prévisible des machines de toute nature dans l'enseignement des langues en l'an 2000 ? » par Michel Dabène, ancien directeur du CREDIF ; ainsi que deux contributions de deux pédagogues, l'Italien Renzo Titone et l'Anglais Eric Hawkins ;
- enfin, une suite de onze articles étudiant les différents aspects du sujet retenu : les perspectives sociologiques (Joshua Fishman) ; les perspectives linguistiques (J.-Cl. Chevalier et Eddy Roulet) ; les promesses de la psycho-pédagogie (Michel Gauthier et Léon A. Jakobovits) ; l'avenir de l'évaluation (G. de Landsheere) ; celui de la technologie (Pierre R. Léon) et du manuel (Francis Debyser) ; comment évolueront les professeurs (Daniel Costé) ; de quelles façons sera assurée leur formation (Peter Strevens). Enfin puisque l'an 2000 c'est dans vingt-sept ans, comment, il y a vingt-sept ans, c'est-à-dire en 1946, on imaginait l'année 1973 (Denis Girard).

Ce numéro ouvre des horizons intéressants, notamment sur la place qui devrait être faite désormais à la socio et à la psycho-linguistique, à l'individualisation de l'enseignement, aux formes nouvelles d'évaluation, à une pédagogie de la simulation ainsi qu'à une nouvelle technologie.

■ **Premier colloque d'ethnozoologie - Résumés des communications** (28 au 30 novembre 1973). En 80 pages, cette brochure à la couverture attrayante - et au contenu fort intéressant - retrace l'essentiel des trois journées du premier colloque d'ethnozoologie qui avait pour but de faire le point de cette ethnosciences en plein essor, d'orienter la discussion sur l'approche globale de l'ethnozoologie, sa méthodologie, les facteurs « inter-relations homme-animal », de favoriser l'interdisciplinarité en mettant en contact des spécialistes de sciences voisines, de rassembler un ensemble de connaissances sur l'ethnozoologie générale, l'éthnoécologie, l'ethnozootecnie, l'ethnoentomologie, etc.

Placé sous la présidence du directeur du Museum, le professeur Yves Le Grand, des professeurs Théodore Monod, André Leroi-Gourhan et Roland Portères, ainsi que des ingénieurs agronomes Raymond Laurans et Raymond Pujol, ce colloque a donné lieu à 65 communications, pas moins. C'est une analyse synthétique de chacune d'elles que cette brochure présente, non sans avoir rappelé que les échanges de la première journée étaient centrés sur le thème : « L'homme et le milieu animal » ceux de la seconde sur : « Thèmes divers d'ethnozoologie » et « Animaux dans le langage et la pensée » ; ceux de la dernière sur : « Ethnozoologie et domestication ».

Un volume d'environ 700 pages contiendra le texte intégral de ces communications. Il sera publié vers avril 1974. On peut déjà y souscrire en s'adressant au Laboratoire d'ethnobotanique et d'ethnozoologie du Museum national d'Histoire naturelle, 57, rue Cuvier - 75005 Paris.

■ Nous avons apprécié la présentation agréable et claire du premier numéro à fort tirage (n° 6, novembre 1973) de **Génération, le journal des étudiants** (mensuel - abonnement : 30 F - le n° : 3,50 F - 43, bd Saint-Martin, 75003 Paris). En plus de renseignements pratiques sérieux, la rubrique « Génération service » comporte une étude aussi originale qu'intéressante sur le premier emploi à travers les petites annonces. La partie « Pédagogie » avec un article sur les études en alternance dans les divers pays et avec une présentation du livre de Bertrand Schwartz, **L'éducation demain**, nous a paru digne d'intérêt.

Mais ce périodique s'adresse à l'étudiant moyen, celui qui, comme l'a confirmé le récent sondage de la SOFRES, est avant tout préoccupé par son insertion professionnelle dans une société qui n'est pas contestable : la satisfaction du responsable du personnel de la société BSN, interviewé dans l'article de tête, confirme que tout va pour le mieux dans ce monde heureux ; et on regrette que la parole n'ait pas été donnée aux minorités moins conformistes, celles qui, ayant des préoccupations idéologiques, politiques, ou même écologiques, ne se sentent pas tellement à l'aise dans notre société.

Pierre Ferran et Geneviève Lefort

Les jouets rendent-ils agressifs ?

« Pas du tout », a répondu à notre question Hélène Brulé, inspectrice générale et présidente de la Commission ministérielle du jouet éducatif. Telles sont du moins les conclusions qui se dégagent d'une réflexion menée récemment par cette commission sur le thème « Jeu, jouets et agressivité ». Car, s'il faut tout d'abord savoir bien définir celle-ci, il faut également découvrir quelles sont ses vraies causes. Et agir en conséquence pour combattre, s'il existe, le mal.

● Vous avez eu l'occasion déjà (l'éducation du 17-12-70) de nous parler du « jouet éducatif » et de la Commission que vous présidez. Pouvez-vous aujourd'hui faire le point sur ses travaux ?

Je vous avais dit alors que, et ceci depuis 1965, nous nous occupions essentiellement d'examiner les jouets qui nous étaient proposés par les fabricants et que nous donnions ou non un agrément, non dans un but commercial et publicitaire, mais pour inciter ces fabricants à mettre en vente ce que nous pourrions appeler non pas des jouets « éducatifs », mais simplement de bons jouets. Nous avons aujourd'hui dépassé ce stade de l'appréciation au coup par coup et jugé nécessaire d'exprimer les considérations psychologiques et éducatives capables de guider un choix. A cet effet nous avons déjà, dans deux publications — *Le Jouet* et *Pour le coffre à jouets* (1) —, rassemblé des observations et des conseils aux acheteurs et vendeurs et des listes de jouets classés selon les goûts et les âges des enfants.

Nous avons voulu plus encore : approfondir notre réflexion sur les jouets guerriers et sadiques, et en particulier sur le thème « Jeu, jouets et agressivité ». Des éducateurs, des sociologues, des psychologues, des animateurs et des représentants

des professions intéressées par la production et la vente des jouets ont confronté leurs expériences et leurs observations sur cette question.

● Peut-être faut-il d'abord commencer par définir l'agressivité ?

En effet. Il faut d'abord noter, dans les comportements, ce qu'on pourrait appeler le « mode négatif », dit « destructeur », qui oppose le moi à l'autre et vise à la disparition de celui-ci, et le « mode positif », dit « de survie », qui, selon Konrad Lorenz et A. Storr, permet la construction du moi « dans un système ouvert de rencontres avec autrui selon un processus intra-spécifique ».

Selon Cousinet les manifestations de l'agressivité peuvent présenter quatre formes : l'agressivité manuelle, l'agressivité verbale, l'exhibitionnisme et la taquinerie, gestuelle ou orale. On pourrait ajouter à ces manifestations la passivité qui conduit à des inhibitions marquées et est une agression du sujet contre lui-même (2).

On peut dire, en fait, que l'agressivité n'est pas une impulsion regrettable à éliminer, mais une pulsion qui peut être éduquée, une potentialité innée qui doit être canalisée.

● Dans cette perspective certains

L'agressivité, une pulsion qui peut être éduquée.

jouets peuvent-ils être considérés comme créateurs, stimulants ou révélateurs d'agressivité ?

Certainement pas. Il n'existe pas de jouets « agressifs » en tant que tels même si certains, en raison de leur forme, peuvent être des inducteurs privilégiés aptes à favoriser l'agressivité.

● Si donc, ce n'est pas du jouet, d'où vient l'agressivité des enfants ?

Sans doute le contexte dans lequel ils vivent actuellement est souvent générateur d'agressivité, et en particulier les spectacles de la télévision quand ils apportent des modèles de comportement où la violence est mise en vedette et exercent fascination et suggestion sur des esprits sans défense.

Mais il faut tenir aussi compte de l'influence de l'environnement quand il se caractérise par le surpeuplement : classes à effectifs trop nombreux, cours de récréation trop exiguës, entassement dans les HLM ou les grands ensembles. Ces mêmes causes jouent — Lorenz nous l'a appris — pour les animaux. Ce qui peut être particulier à l'espèce humaine ce sont aussi certaines activités des adultes, ne serait-ce que la pratique de l'automobile qui à la fois confère un certain prestige et favorise l'émulation — prestige et émulation qui ne sont pas toujours d'une excellente qualité !

Cependant il existe aussi des activités agressives chez l'enfant qui dérivent d'une sorte de curiosité, ainsi quand il détruit un jouet pour savoir ce qu'il contient. C'est alors, en effet, une façon pour lui d'exprimer les objets et son corps, et peut-être éprouve-t-il ainsi, inconsciemment, un désir de relation avec l'esprit inventif qui a conçu ces objets.

J'ajoute que la simple découverte d'autrui et le désir d'entrer en communication avec lui peuvent déclencher en lui une conduite agressive. Il veut s'approprier, par exemple, les objets qui appartiennent à l'autre (3). C'est ce que Cousinet appelle la « coopération maladroite », et il en donne l'exemple suivant : « Un petit enfant de trois-quatre ans joue avec un seau, une



Léon-Claude Vénézià

pelle, un ballon... Un autre, du même âge, arrive à ses côtés et essaie de s'emparer de la pelle, du ballon ou du seau. La mère intervient, fait cesser le conflit et procure immédiatement à son enfant un objet en tous points pareil à celui dont il a essayé de s'emparer. Et il lui arrive alors, à son grand étonnement, de voir son enfant délaisser le jouet qu'elle vient de lui acheter et essayer, de nouveau, de s'emparer de celui qui appartient à l'autre et qui a causé la dispute. A ce comportement singulier on ne voit pas d'autre explication que celle-ci : à savoir que ce que l'enfant désirait ce n'était pas l'objet lui-même qu'il a semblé vouloir s'approprier. Ce qu'apparemment il veut posséder, c'est cet ensemble que constitue l'autre enfant en train de jouer avec sa pelle, c'est cette activité étrangère représentée par les gestes effectués par l'autre enfant, le maniement de sa pelle, etc, dont il veut faire son activité. » (4).

Plus généralement encore, on constate que, selon son niveau d'agitation interne, l'enfant utilise des dérivatifs appropriés, supports expressifs de l'agressivité, qui lui permettent d'éviter frustration et angoisse. Ce sont par exemple une empreinte sur la matière dans le modelage, la figuration d'une arme avec la main, le simple fait de froisser ou de déchirer du papier...

● *Pour en revenir aux jouets proprement dits, leurs fonctions dépendent donc étroitement du comportement des enfants ?*

Ils servent en effet de supports de fixation ou de déclencheurs à des schémas moteurs déjà montés ou à des activités en voie d'organisation. Ce sont plutôt d'ailleurs les jeux, construits autour de certains jouets, qui, sans doute, orientent l'agressivité vers son mode positif, en s'inspirant des conduites sociales qui tendent à l'information et à la communication. Il en est ainsi par exemple des panoplies qui favorisent une identification fictive et permettent des conduites symboliques.

De même aussi certains jeux visent à

une imitation de l'adulte, par la reprise en compte d'un rôle. L'enfant a ainsi l'impression d'égaliser l'adulte et éprouve un sentiment moins rigide de cette dépendance que créent en lui ses nombreux besoins et ses impossibilités de les satisfaire sans intermédiaire.

On peut encore citer les jeux qui entraînent des rites — répétitions de gestes, de mots, d'attitudes, de mots précis à des moments précis — et qui, selon Lorenz, rendent sans doute le service « à un être vivant, qui ne comprend pas les relations causales, de pouvoir s'accrocher à un comportement qui s'est montré plusieurs fois capable de le mener à un but désiré ou d'être inoffensif ». (5) On peut se demander alors, avec Lorenz, si ces jeux n'agissent pas, en partie, comme des « pulsions autonomes et actives » du comportement social : plaisir de rites accomplis en commun, canalisation de l'agression vers des issues rendues inoffensives par la création de liens entre deux ou plusieurs individus, diminution du risque d'ambiguïté dans la communication par l'instauration de comportements non variables.

Mais il faut ajouter que ces jeux de règles traditionnels — qui impliquent des relations conventionnelles et parfaitement définies — seraient limités s'ils n'étaient pas progressivement complétés par d'autres jeux qui permettent des performances, des compétitions, de la collaboration et des échanges.

● *Vous avez parlé tout à l'heure du surpeuplement. Comment peut-on en combattre les effets dangereux ?*

Si nous nous référons à une étude du Docteur Sylvia Bayr Klimpfinger, « L'espace vital de nos enfants dans notre civili-

sation industrielle moderne » (6), il est clair que donner à l'enfant des possibilités accrues de mouvement c'est en même temps lui permettre d'extérioriser son agressivité d'une façon bénéfique. Il ne lui est d'ailleurs pas moins nécessaire d'apprendre à organiser et à structurer de façon personnelle son espace-temps.

C'est pourquoi il serait très utile de lui donner la possibilité d'organiser lui-même ses jeux, et de faire l'expérience d'espaces très variés. C'est à cette nécessité que répondent en particulier les « terrains d'aventure », où trop de gens ne voient encore que risques d'accidents ou occasions de se salir, mais qui sont au contraire des lieux privilégiés, précisément par la liberté qu'ils laissent aux enfants de développer une libre activité de jeu.

Une autre institution n'est pas moins intéressante, celle des ludothèques — qu'il conviendrait d'associer aux terrains de jeux, comme cela commence à se faire — car elles permettent à l'enfant de choisir ses jouets, de les emprunter pour un certain temps et de les rendre ensuite.

Selon H. Laborit (7), c'est en effet dans la mesure où un individu est conscient de ses déterminismes, de ses pulsions fondamentales, qu'il peut trouver des solutions différentes de celles qui lui sont dictées spontanément par ces pulsions, c'est-à-dire, en fin de compte, ce que Lorenz appelle les « issues légitimes et positives » de son comportement agressif.

● *En somme, ce qu'un bon jouet ou un bon jeu doit développer, chez l'enfant, c'est sa créativité ?*

Exactement, car tout ce qui favorisera en lui le fonctionnement de l'imagination créatrice l'aidera du même coup à mieux prendre conscience de lui-même. C'est le cas, en particulier, des jeux qui incitent aux projets et aux débats, car ils lui permettent d'organiser ses pulsions par rapport aux différentes organisations de l'environnement qui se posent à lui.

C'est en jouant ainsi qu'il deviendra de plus en plus capable d'imaginer, de créer des structures nouvelles qui lui permettront, par leur efficacité, de mieux comprendre et de mieux organiser son milieu, et en même temps de mieux se comprendre et s'organiser lui-même.

(1) Brochures et fiches en vente à la *Revue du jouet*, 46, rue Ampère, Paris-17e.

(2) Cf. l'article du Dr. S. Lawrence Kubie « Faut-il réprimer l'agressivité chez l'enfant », *L'Ecole des parents*, n° 2, février 1972.

(3) Cf. F. Miquet, *La vie relationnelle de l'enfant de deux à quatre ans*. Nathan, 1971.

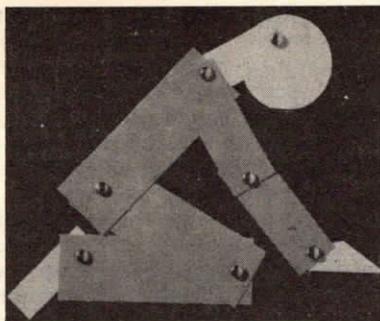
(4) Roger Cousinet, *La Vie sociale des enfants*. Editions du Scarabée.

(5) Konrad Lorenz, *L'Aggressivité, une histoire naturelle du mal*. Union générale d'édition.

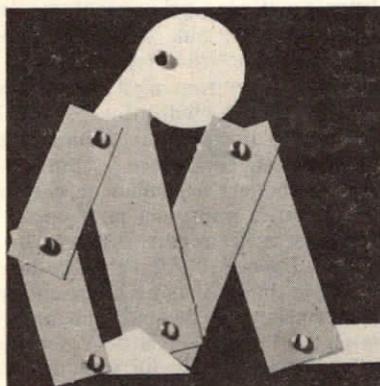
(6) Rapport du congrès de l'IPA, 1972.

(7) Henri Laborit, *L'agressivité détournée*. Union générale d'édition.

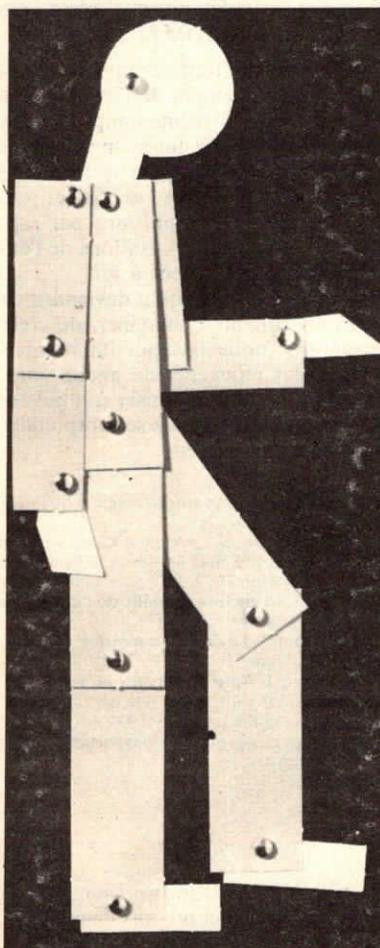
Une petite erreur typographique a quelque peu dénaturé le sens du texte de présentation de l'article « Demain... les régions » (*l'éducation* du 6-12-73). Il faut lire aux deux premières lignes : « Demain, la France des départements va devenir aussi la France des régions ». Car si naissent les régions, les départements n'en meurent pas pour autant.



cuisse = jambe



cuisse = torse



le coude à la taille
les doigts à mi-cuisse

L'homme est un « mètre pliant »

Une création du monde

*Si vous savez observer, vous saurez dessiner, construire, créer.
Pour apprendre à l'enfant, dès son plus jeune âge,
cet art de la création vivante, deux professeurs,
un d'éducation artistique, Yveline Grenthe,
un de mathématique, Bernard Parzysz,*

*ont inventé une petite « boîte magique », vraie boîte de Pandore,
et l'ont proposée — matériel pédagogique ou jouet éducatif? —
à des enfants de maternelle et de cours préparatoire.*

*Ils en expliquent les règles du jeu, fort simples, on le verra,
et nous présentent les résultats, fort concluants, on en jugera.
Mais le jeu va plus loin que le jeu. L'histoire est à suivre...*

Le matériel pédagogique que nous présentons ici résulte de l'analyse des problèmes que pose l'enseignement du dessin : le dessin est un langage de base irremplaçable, mais il présente des difficultés qui tiennent à la nécessité d'une double formation, visuelle et gestuelle. Les plus graves de ces difficultés sont celles qui concernent la formation visuelle, c'est-à-dire la compréhension de la chose vue, qui passe par une *analyse des volumes* et de leurs emboîtements, ainsi que des *proportions* et des *directions*.

Le matériel se compose de formes *simples* prédécoupées, en carton léger, de quatre couleurs (+ blanc au verso), que l'on peut assembler les unes aux autres grâce à des attaches parisiennes, après les avoir percées, de façon à créer des pantins, des animaux, des décors *mobiles*. Ces formes dérivent de deux types de base :

- le triangle (→ trapèze, ovale pointu)
- le rectangle (→ carré, ellipse, rond).

L'important est de faire comprendre aux enfants que les proportions sont essentielles, et en particulier pour le corps humain ; on leur fera vérifier par eux-mêmes que, grosso modo :

- la cuisse et la jambe ont même longueur (position : assis sur les talons)
- la longueur de la cuisse est égale à celle

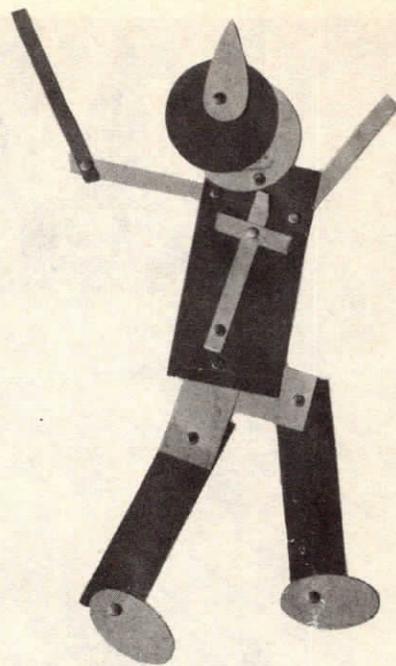
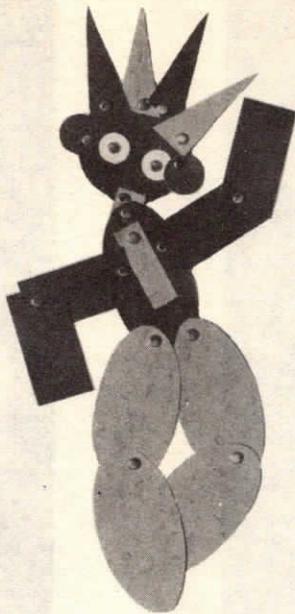
du torse jusqu'à l'épaule (position : assis, les genoux sous le menton).

Ceci les conduira, dans un premier temps, au « mètre pliant ». Quant aux bras :

- ils sont plus courts que les jambes
- le bras étant le long du corps, le coude vient au niveau de la taille et l'extrémité des doigts à mi-cuisse
- les enfants plus âgés pourront comparer les deux parties du bras (main à l'épaule, poing fermé).

Partant de ce principe, on pourra transformer le « mètre pliant », en en changeant les différentes formes : la seule contrainte étant de n'utiliser que des formes ayant même hauteur, les enfants ont le choix entre six formes, ce qui leur donne $6 \times 6 \times 6 = 216$ possibilités (sans tenir compte des innombrables recouvrements et adjonctions de formes qui sont possibles) ; ils pourront aussi passer du simple au complexe, en remplaçant une forme par un assemblage ayant même hauteur totale.

Comme on le voit, ceci permet donc une approche par l'enfant du schéma corporel, laquelle peut encore être enrichie par la décomposition du mouvement des épaules et des hanches. Elle sera, bien sûr, très progressive et variable suivant l'âge des enfants.



A titre indicatif, voici un exemple de progression réalisé dans un cours préparatoire.

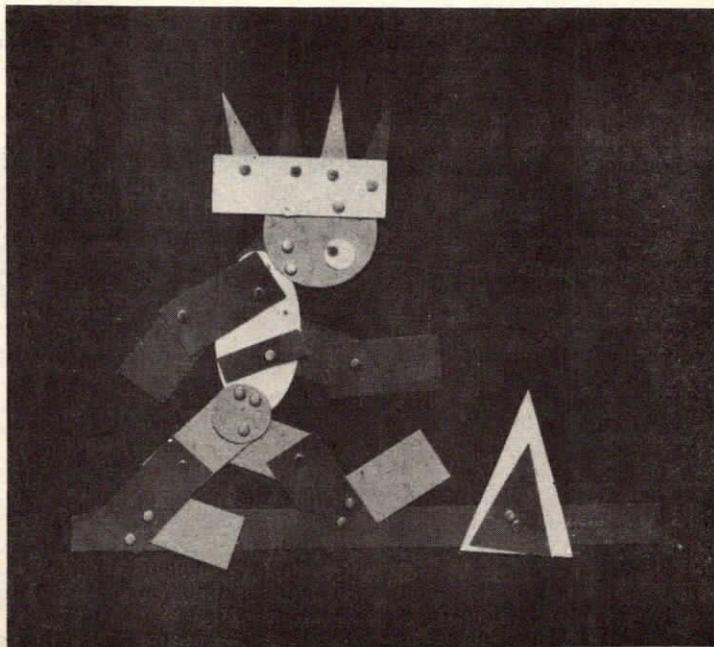
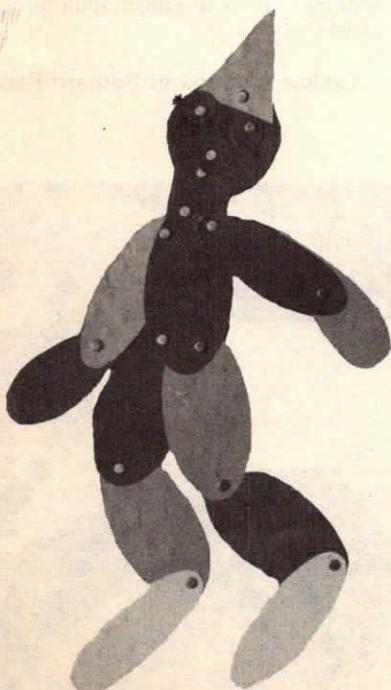
Au cours de la première séance, on a laissé les enfants jouer librement avec des formes, ce qui leur a permis de se familiariser avec le matériel ; puis, dans les séances suivantes, on a réduit le stock de formes mis à leur disposition (rectangles + ronds) et on leur a proposé des thèmes qui les ont forcés à réfléchir sur les problèmes des proportions et des articulations du corps humain. Par exemple : un bonhomme assis (genoux) ; le bonhomme fait quelque chose avec ses bras (coudes)... Progressivement, le stock de formes dont disposaient les enfants s'est agrandi (sur

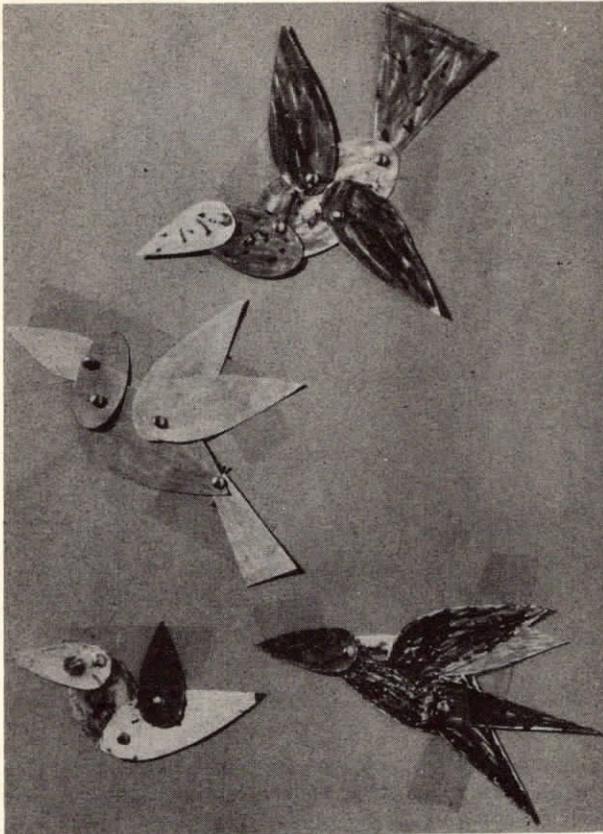
leur demande même), ce qui a conduit à faire apparaître de nouvelles articulations (poignets, chevilles, etc.). Enfin nous sommes revenus à des créations totalement libres, qui ont permis de contrôler l'acquis des semaines précédentes.

Il est à remarquer que, au début, le bonhomme a presque toujours été représenté de face ; par contre, au cours des séances suivantes, sont apparus le profil et même le « trois-quarts » ; ceci a pu servir de point de départ à une réflexion sur le rôle des attaches des épaules et des cuisses, et le passage de trois à deux dimensions.

En ce qui concerne le schéma corporel de l'animal (quadrupède), le principe de la

progression a été analogue ; pour les oiseaux, les enfants du cours préparatoire, mis en présence des diverses formes ovales (pointues ou non), les ont spontanément classées, puis sont passés à des réalisations libres, où l'on a surtout obtenu des fleurs, mais aussi une abeille et des oiseaux, à partir desquels nous avons pu amorcer la réflexion en partant d'une description anatomique succincte de l'oiseau (corps, tête, ailes...) et en demandant à chacun de choisir des formes correspondant à ces parties et permettant de construire un oiseau qui les satisfasse ; nous avons alors obtenu un grand nombre de résultats très intéressants, voire étonnants.

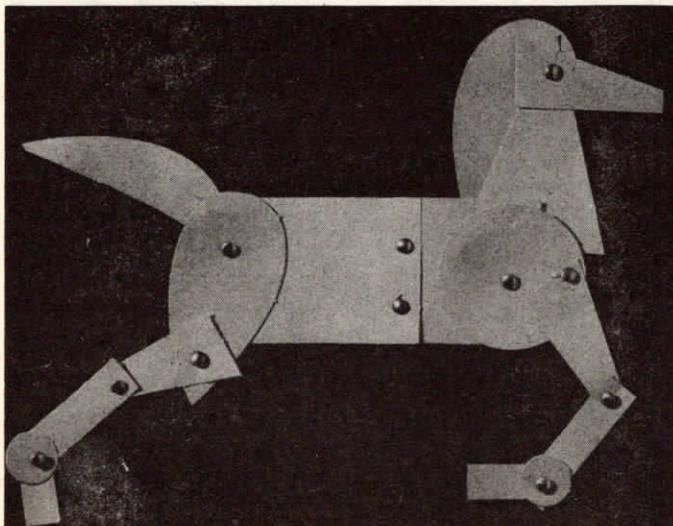




*Laissez s'envoler les oiseaux...
(d'une classe maternelle)*

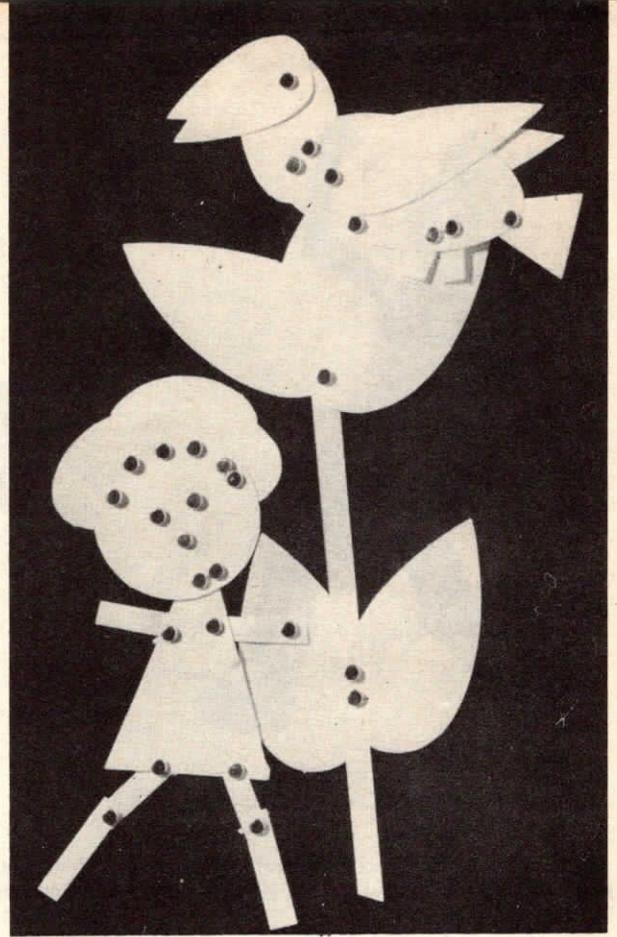
Nous avons également expérimenté ce matériel en grande section de maternelle, en laissant les enfants créer librement : les résultats ont été d'une grande variété (maisons, bateaux, moulins, chevaux, dromadaires, girafe, basset...), mais une des constantes était le trop grand nombre d'attaches utilisé pour l'assemblage des formes (pour chaque forme ajoutée les enfants posent une nouvelle attache), ce qui avait pour conséquence l'impossibilité de faire se mouvoir les pantins et les animaux. Un des enfants, ayant découvert qu'on pouvait fixer plus de formes à la même attache, a fait profiter les autres de sa trouvaille ; on a alors obtenu des

*Le cheval est la plus noble conquête de l'enfant
(de maternelle)*



réalisations qui n'étaient plus figées.

Mais l'acquisition du schéma corporel n'est qu'un des aspects de l'utilisation de ces formes ; par la manipulation des pantins, les enfants entreprendront une approche concrète de l'espace (en liaison avec l'éducation physique), mais de plus ils apprendront à s'exprimer, en organisant des petits spectacles où chacun animera et fera parler un personnage (contes, fables...); les classements de formes qu'ils seront amenés tout naturellement à faire pour pouvoir utiliser au mieux le matériel seront motivés par le but à atteindre : le pantin à construire ; plus encore, les transformations de costumes, les schéma-



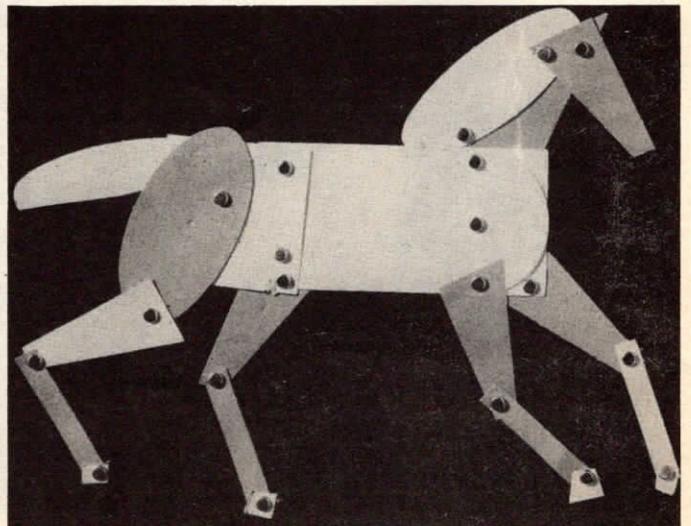
*La petite fille-(du cours préparatoire)
parle à l'oiseau perché sur la fleur.*

tisations ou complexifications de personnages pourront être vues de pair avec la notion de relation binaire (d'où les divers types d'applications d'un ensemble dans un ensemble).

En bref, il s'agit là d'un outil que nous avons voulu essentiellement pluridisciplinaire, et pour lequel toutes les branches de l'éducation (dessin, mathématique, sciences naturelles, langues, histoire, travail manuel...) doivent pouvoir trouver des applications. Mais ceci est une autre histoire... et fera l'objet d'un prochain article.

Yveline Grenthe et Bernard Parzys

(du cours préparatoire).



FLUTES DOLMETSCH Plastique

Soprano 16,80 F (prix conseillé T.T.C.)
Alto 57,60 F (prix conseillé T.T.C.)
Ténor 114,00 F (prix conseillé T.T.C.)

FLUTES AULOS Plastique

Soprano 103 14,60 F (prix conseillé T.T.C.)
d° 205 15,87 F (prix conseillé T.T.C.)
d° 105 17,57 F (prix conseillé T.T.C.)

Alto LA NOUVELLE 309 51,72 F (prix conseillé T.T.C.)

Ténor 111 107,40 F (prix conseillé T.T.C.)

... Et tout un choix d'ouvrages pour flûtes à bec.

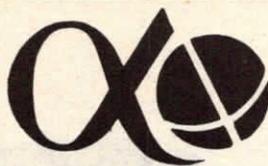
EDITIONS AUG. ZURFLUH S.A.R.L.

73, boulevard Raspail, 75006 PARIS

Tél. : (1) 548.68.60

C.C.P. 331-53 PARIS

Demandez-nous catalogues, prix et renseignements.
Nous vous répondrons par retour du courrier.



PALAIS de la DECOUVERTE

Pour mieux connaître notre terre

LA TÉLÉ DÉTECTION

Une exposition organisée par le Palais de la Découverte avec le concours de l'IGN, du CNES, de l'IFP et du BDPA

du 15 décembre 1973 au 20 janvier 1974

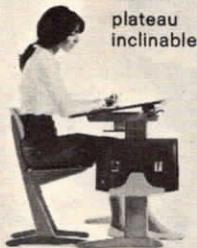
Palais de la Découverte, av. F.-D.-Roosevelt, 75008 Paris

mobilier

VS



accès facile
par le côté



plateau
inclinable



cartable à
portée de
la main



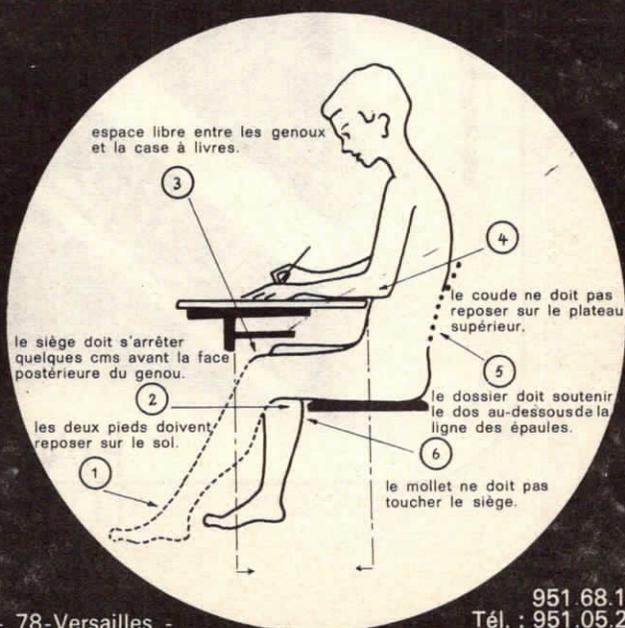
VS-strip
pour le
nettoyage

le mobilier scolaire le plus vendu en Europe, conçu à partir d'études anthropométriques et morphologiques très approfondies...

catalogue et devis sur demande.

mobilier VS s.a.r.l. - 28, Boulevard de Lesseps - 78-Versailles -

951 68.15
Tél. : 951.05.21



La Déresse

NOUVEAU

James G. Clarke
Assistant-associé d'anglais Paris XIII.

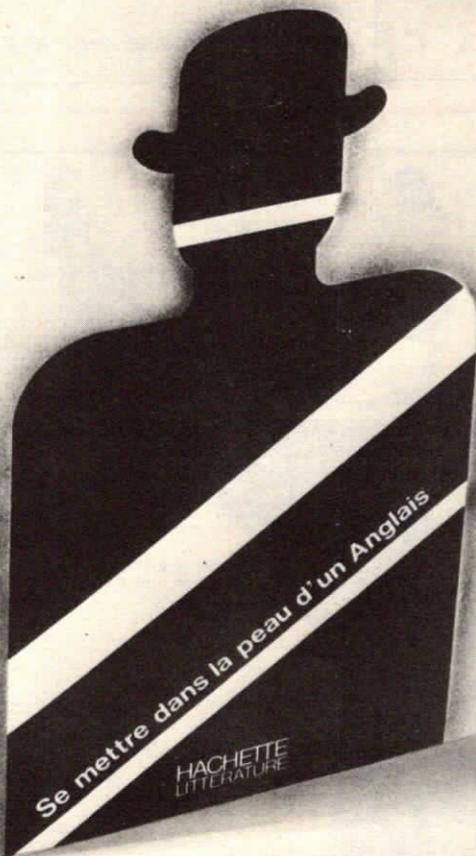
ENGLISH

on the rocks

ou le nouvel apprentissage de l'anglais

English on the rocks James G. Clarke
ou le nouvel apprentissage de l'anglais

English on the rocks
ou le nouvel apprentissage de l'anglais
James G. Clarke



The finishing school

Un complément indispensable à toutes les méthodes existantes traditionnelles ou modernes. Un livre utile aux professeurs ou à leurs élèves pour devenir rapidement bilingues.

256 pages **24F**

OFFRE RÉSERVÉE AUX ENSEIGNANTS

Si vous êtes intéressé par ce livre vous pouvez l'obtenir en adressant ce bon de commande accompagné du règlement à LH BP 1506 Paris CC

M _____
demeurant à _____

désire recevoir English on the rocks
Ci-joint un règlement de 24 F
 par chèque bancaire par mandat

HACHETTE
LITTÉRATURE

Les informations
du ministère
de l'Éducation
nationale



Au Sénat

Le ministre présente le budget de l'Éducation nationale

EN 1958, la part du budget de l'Éducation nationale dans l'ensemble des dépenses de l'État était de 9,4 % ; en 1974 elle doit passer à 18,5 %, doublant ainsi en seize ans. Avec 40 milliards et demi de francs, soit une progression de 12,7 % par rapport à l'an dernier, et 22 506 créations d'emplois, soit les 2/3 des emplois créés pour 1974, ce budget affirme la priorité reconnue à l'Éducation nationale par l'État.

Pour présenter de manière plus claire et plus rationnelle l'emploi des ressources ainsi mises à sa disposition, le ministère de l'Éducation nationale a décidé d'adopter cette année une formule nouvelle, celle du budget de programmes, où les crédits apparaissent répartis par grands secteurs de réalisation, correspondant aux principales catégories d'actions.

Parmi les priorités retenues cette année, l'accueil des nouveaux effectifs continue naturellement de tenir une place essentielle, mais à cet objectif d'ordre quantitatif s'ajoute la poursuite des efforts entrepris pour assurer une

démocratisation effective de l'éducation et son adaptation aux réalités du monde extérieur. Ces efforts trouveront cette année leur application dans trois domaines particuliers : la rénovation de la pédagogie et de l'orientation des élèves et des étudiants, l'action en faveur du corps enseignant, et, conformément aux engagements de Provins, la redistribution des charges entre l'État, les familles et les collectivités locales.

Assurer l'accueil

Assurer l'accueil des élèves et des étudiants, telle est la première mission du ministère. Bien que la poussée démographique de l'après-guerre se soit désormais estompée, les effectifs à accueillir par l'Éducation nationale vont encore s'accroître d'environ 188 000 unités à la rentrée 1974. La plus grande partie de cette augmentation intéresse la période préscolaire, comme le lais-

sait prévoir le plan de développement présenté par le Premier ministre à Provins. Les écoles maternelles recevront à la rentrée prochaine 89 000 enfants de plus qu'en 1973.

Parallèlement, se confirme, au-delà de la scolarité obligatoire, une nette tendance à la poursuite des études dans le second degré et le supérieur.

Pour encadrer ces effectifs supplémentaires, 14 253 nouveaux postes ont été prévus, dont 12 150 correspondent à des emplois d'enseignants et se répartissent comme suit : 2 338 dans le préscolaire, 8 127 dans le second degré, 1 000 dans le supérieur, et 2 200 postes pour l'enseignement spécial aux enfants handicapés ou inadaptés ne relevant pas du ministère de la Santé. Ces 14 253 emplois prévus comprennent, reconduits en année pleine, 1 800 emplois supplémentaires inscrits dans le collectif de 1973 pour permettre la rentrée qui vient de s'effectuer.

Bien qu'il représente les deux tiers des emplois créés au budget pour l'ensemble des services de l'État, le nombre des postes attribués à l'Éducation

nationale ne sera pas suffisant pour assurer l'encadrement complet des effectifs attendus à la rentrée 1974. Ce contingent d'emplois nouveaux doit donc s'apprécier en fonction du complément qui sera attribué par voie de collectif, en 1974, selon la pratique courante.

Comme je l'ai dit devant l'Assemblée nationale en rencontrant l'adhésion des commissions, il semblerait cependant opportun d'élaborer un système plus rationnel de création et d'attribution des emplois, fondé sur une appréciation plus complète des besoins dans la loi de finances elle-même et ensuite sur l'intervention de deux réajustements successifs, permettant de réaliser l'adéquation nécessaire entre les besoins d'accueil et les postes créés. Une première estimation du montant du collectif nécessaire pourrait être faite beaucoup plus tôt qu'actuellement, par exemple au mois de mars au lieu du mois de juillet, tandis que le second réajustement devrait avoir lieu au moment même de la rentrée, compte tenu des besoins de dernière heure qui ne se révèlent exactement qu'à ce moment-là. Le vote du collectif n'intervenant en tout hypothèse qu'à la fin de l'année, il serait en effet, encore temps de procéder à cet ajustement.

Une telle procédure permettrait de nommer des professeurs titulaires sur certains des postes créés par voie de collectif et lorsque des auxiliaires auraient encore à occuper de tels postes, de les prévenir beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui, alors que dans le système actuel tous les emplois du collectif sont tardivement pourvus par des maîtres auxiliaires, trop longtemps incertains de leur sort. Cette procédure nouvelle m'apparaît ainsi comme un des moyens devant contribuer à résoudre le grave problème de l'auxiliarat. Elle permettrait aussi une meilleure mise en place des enseignants dans les établissements, suffisamment à temps avant la rentrée.

Une pédagogie plus active

Plusieurs mesures nouvelles du budget 1974 tendent à favoriser le développement d'une pédagogie plus active, développant chez les élèves le goût de l'effort personnel et le sens du travail d'équipe, permettant aussi aux maîtres certaines activités échappant au cadre unique de la classe et de leurs disciplines et ouvrant l'enseignement sur l'extérieur. C'est ainsi qu'après la libération de 10% du temps scolaire le ministère a prévu, conformément aux recommandations du rapport Joxe,

l'institution de **services de documentation et d'information** dans tous les établissements qui en sont encore dépourvus. 440 emplois sont prévus à cet effet dans le budget de 1974 pour permettre une première tranche de réalisation. Le renforcement du rôle du responsable d'établissement étant la condition d'une plus grande capacité d'initiative de cette cellule éducative de base, le budget prévoit l'amélioration du statut matériel des chefs d'établissement tandis que leurs pouvoirs ont été renforcés et que la création de 300 emplois de secrétaires et de commis les soulagera d'une grande partie des travaux administratifs qui leur incombent.

L'adaptation des filières d'enseignement

Parallèlement à la rénovation pédagogique, l'Education nationale doit améliorer ses filières d'enseignement, de façon à mieux les adapter aux besoins des élèves et aux exigences de l'environnement économique et social.

Je me suis longuement étendu devant vous, le 14 novembre dernier, sur la mise en place des **classes pré-professionnelles de niveau** et des **classes préparatoires à l'apprentissage** qui doivent remplacer progressivement les anciennes 4e et 3e pratiques des CES et CEG, dont la pédagogie s'est révélée inadaptée au but poursuivi : permettre aux élèves de choisir avant le terme de la scolarité obligatoire une formation professionnelle adaptée à leurs goûts comme à l'offre du marché de l'emploi.

Dans le budget de 1974, un effort particulier est fait pour faciliter la mise en route de ces classes ; 2 000 emplois leur sont attribués, ainsi que 1,2 millions de francs de matériel pour équiper les CES qui les hébergeront. Une indemnité sera attribuée aux professeurs coordonnateurs des classes préprofessionnelles de niveau. Mais en tout état de cause, l'enseignement technologique donné à temps plein par l'Education nationale ne souffrira pas de ces mesures, puisqu'au contraire des crédits et équipements accrus sont réservés, pour 1974, à la construction de nouveaux CET.

Un autre exemple d'adaptation des filières d'enseignement est donné au niveau de l'**enseignement supérieur**, par la réforme du premier cycle, désormais sanctionné par le **diplôme d'études universitaires générales**. Bien loin d'enfermer les étudiants, comme certains l'ont affirmé tout à fait à tort, dans une spécialisation prématurée, ce nouveau régime d'études leur

assure une formation mieux équilibrée, mettant l'accent sur l'acquisition des connaissances et techniques fondamentales. Au lieu de constituer une étroite voie de passage obligé vers le deuxième cycle, son enseignement est conçu pour conduire à un palier **d'orientation** à partir duquel l'étudiant peut, soit poursuivre ses études dans le deuxième cycle, soit s'orienter vers la vie active, désormais muni d'un diplôme dont il pourra se prévaloir sur le marché du travail. Dans cette seconde hypothèse, la formation générale assurée par le DEUG pourra facilement être complétée par des formations techniques courtes de passage à la vie active, qui seront développées par les universités au cours des prochaines années.

Une meilleure information

En même temps que cette adaptation des filières de formation, l'amélioration de l'orientation dès les premières années d'école et jusqu'à l'université s'impose comme un des impératifs majeurs de l'Education nationale.

Trop de retards scolaires, trop de redoublements entraînent pour les jeunes de graves perturbations psychologiques et pour la société un alourdissement inutile des effectifs et des charges afférentes.

Pour permettre aux élèves de bien exploiter la plus grande diversification des filières en fonction des débouchés et la multiplication des passerelles entre ces options, une meilleure **information** est nécessaire, ainsi que la mise en œuvre aussi rapide que possible des nouvelles procédures d'orientation qui ont été déterminées. C'est pourquoi le budget de 1974 crée 250 emplois nouveaux, permettant notamment d'ouvrir 40 centres d'information et d'orientation supplémentaires et d'en nationaliser 18 autres. L'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP) et le Centre d'études et de recherche sur les qualifications (CEREQ) recevront 43 emplois supplémentaires. L'amélioration du système d'orientation se manifeste enfin par l'extension, à 40 nouveaux départements, des procédures d'orientation définies pour le premier cycle du second degré, et appliquées dès cette rentrée dans 20 départements.

Enfin, dans 25 établissements d'enseignement supérieur sont installées, dès cette année scolaire, des cellules d'information et d'orientation des étudiants, première tranche d'un plan qui devrait couvrir en 1975 l'ensemble de nos universités.

L'action en faveur du corps enseignant

Souligner la nécessité de développer l'esprit d'initiative des élèves, ce n'est pas méconnaître le rôle des enseignants, c'est bien au contraire marquer les conditions nouvelles d'exercice de la fonction des maîtres, dont je me félicite d'avoir à souligner la compétence et le dévouement. C'est pourquoi les problèmes les concernant ont leur place dans le budget.

Parmi les **mesures catégorielles** qui vous sont proposées, outre les avantages accordés aux chefs d'établissement et aux professeurs « coordonnateurs » des classes préprofessionnelles de niveau, que nous avons déjà cités, nous mentionnerons les indemnités d'un montant total de trois millions accordées aux professeurs « correspondants » des conseils d'orientation scolaire, et les mesures intéressant les enseignants du supérieur : relèvement du taux de rémunération des cours complémentaires (7,3 millions) et transformation de 400 postes d'assistants en postes de maîtres assistants.

Dans le cadre de la revalorisation générale de l'enseignement technologique dont le principe a été décidé en 1971, il a été accordé aux maîtres des CET une importante majoration d'indice, se situant, en fin de carrière, entre 50 et 65 points selon les catégories. Cette revalorisation a été liée, pour ces maîtres, à une amélioration de la formation qui passe notamment par la création, dans les écoles normales nationales d'apprentissage, de 50 emplois destinés à renforcer l'encadrement et le soutien pédagogique des élèves-professeurs.

La **formation des maîtres** est une exigence prioritaire de l'Education nationale en vue de soutenir l'action de rénovation de la pédagogie. Au niveau du premier degré, elle se marque par l'ouverture de la formation continue à tous les instituteurs. Chaque instituteur titulaire dispose à ce titre, depuis 1972, d'un crédit de 36 semaines de formation continue, à répartir sur l'ensemble de sa carrière. En vue de pourvoir de manière plus rationnelle au remplacement de ces stagiaires, le ministère a entrepris de constituer un corps de titulaires remplaçants, qui compte déjà 3 000 membres. Le budget de 1974 permettra de porter ces effectifs à 3 700.

Outre l'action mentionnée auparavant pour l'enseignement technique, d'autres mesures de formation continue pour certains enseignants du second degré, ou pour des agents administratifs de l'Education nationale, ont

été développées. D'une manière générale, je voudrais souligner la part considérable que prennent d'ores et déjà dans notre budget les crédits consacrés à la formation des personnels. Ils s'élèveront en 1974 à plus d'un milliard 700 millions de francs.

Formation permanente

Cet effort pour la formation initiale et continue des enseignants trouve son prolongement naturel dans l'**accroissement de la participation de l'Education nationale à la formation permanente**. Cette contribution se traduit en particulier par la création de 313 emplois budgétaires destinés à développer les centres intégrés de formation de formateurs d'adultes (CIFFA). Les animateurs de ces centres devront à la fois diffuser auprès des enseignants la pédagogie propre aux adultes et organiser avec les entreprises des cycles de formation destinés à leurs personnels. En outre, les universités se verront reconduire cette année l'aide qu'elles avaient reçue l'an dernier sous la forme de contrats d'assistance initiale.

Lecture publique

Enfin une mention spéciale doit être faite de l'**effort particulier** accompli dans le budget 1974 en faveur des **bibliothèques** : 120 postes sont créés au titre de la lecture publique, 100 au titre des bibliothèques universitaires et les crédits de fonctionnement de l'ensemble des bibliothèques progressent de près de 30 %. Je dois aussi souligner l'effort de construction qui a été réalisé : de 1967 à 1971, on a construit deux fois et demie plus de mètres carrés de plancher que cinq ans plus tôt, sept fois plus que dix ans plus tôt, et nous avons aujourd'hui 46 bibliothèques d'université ou interuniversitaires logées dans 146 bâtiments indépendants. Cet encouragement de l'Etat à la lecture publique intéressera aussi bien les maîtres que les élèves, leurs familles et les collectivités locales.

Aide accrue...

En faveur des familles et des collectivités locales, le budget 1974 prévoit, conformément aux promesses faites à

Provins par le Premier ministre, un net accroissement de la contribution de l'Etat aux frais liés de près ou de loin à l'enseignement.

... aux familles

En ce qui concerne **les familles**, tout d'abord, l'objectif est de réaliser progressivement la gratuité des dépenses annexes de l'enseignement dans le premier cycle du second degré. Dans ce cycle la scolarité est encore obligatoire, mais contrairement au cas de l'enseignement élémentaire, les manuels et fournitures y sont rarement pris en charge par les municipalités. D'autre part les frais de transport scolaire y sont importants, surtout dans les zones d'habitat dispersé.

Pour **les manuels scolaires**, la gratuité sera réalisée en quatre étapes annuelles, en partant de la classe de 6e pour arriver à la classe de 3e. Un crédit de 70 millions sera affecté au financement de la première étape, c'est-à-dire la réalisation de la gratuité pour la classe de 6e, qui interviendra dès la rentrée 1974.

En outre, l'**allocation de rentrée** d'un montant de 100 F par enfant promise par le ministère de la Santé publique et de la Sécurité sociale en faveur des familles aux revenus non imposables contribuera à compenser pour elles les autres dépenses entraînées par la scolarité au titre, notamment, des fournitures.

Pour **les transports scolaires**, le projet de budget pour 1974 a prévu, outre un crédit de 50,2 millions destiné à faire face à la hausse des coûts et à l'accroissement des effectifs concernés, un crédit supplémentaire de 18 millions permettant, dès la rentrée 1974, de relever le taux de participation de l'Etat aux dépenses de transports supportées par les familles et de réaliser ainsi une première étape vers une gratuité totale. Des conversations vont s'engager entre le ministère et les présidents de conseils généraux, afin de déterminer comment les budgets départementaux assurant normalement leur participation au taux moyen actuellement constaté, l'accroissement de l'aide de l'Etat pourra aboutir, en quelques étapes, à dégrever totalement les familles. Si ce problème, comme je l'espère, peut être ainsi réglé avec les départements, l'intervention des communes pourra naturellement cesser dès que la subvention de l'Etat aura cru suffisamment.

Il est important de souligner que cette réalisation progressive de la gratuité s'effectuera sans remise en cause du

système des bourses qui permet une aide sélective accrue en faveur des familles les moins aisées. Un crédit est d'ailleurs inscrit au projet de budget 1974 pour le relèvement de 129 F à 135 F du montant de la part de bourse dans le second degré, comme pour le relèvement du taux moyen des bourses de l'enseignement supérieur qui sera porté à 3 980 F (soit + 200 F). Des crédits sont également prévus pour étendre les avantages réservés aux boursiers de l'enseignement technique, améliorer l'aide aux familles de trois enfants, jusque là défavorisées, et réserver 6 % des crédits de bourses nouvelles pour l'attribution de bourses hors barèmes. Cette mesure permet de tenir compte de situations particulières que l'application automatique et rigide des critères réglementaires actuels empêchait de prendre en considération jusqu'ici.

D'autre part, l'extension des bourses du second degré aux enfants de nationalité étrangère résidant en France a été réalisée dès la rentrée 1973, dans les mêmes conditions que pour les enfants français. Cette mesure s'ajoute à celles qui ont été prises pour encourager l'étude des langues nationales et assurer aux travailleurs immigrés une meilleure insertion dans leur métier.

... aux collectivités locales

Parallèlement à cette aide accrue aux familles, le projet de budget pour 1974 marque la volonté de l'Etat de normaliser les structures des CES et CEG, comme le Sénat l'avait depuis longtemps demandé. A cet effet le collectif prévoit la création de 300 emplois permettant la nationalisation de 30 établissements du second degré dès la rentrée 1973 ; et le projet de budget pour 1974 prévoit la création de 5 200 emplois supplémentaires destinés à permettre au total la nationalisation de 550 établissements. Ce contingent a été calculé pour permettre, en suivant la progression normale du budget, la nationalisation en cinq ans de tous les CES et CEG. Il convient de souligner que cette opération, lorsqu'elle sera achevée, représentera un transfert de crédits des collectivités locales à l'Etat de presque un milliard de francs actuels.

J'ai mis à l'étude une procédure devant permettre, à partir de l'an prochain, la consultation des instances locales élues sur le programme de nationalisations des établissements de leur secteur, ce qui devient possible désormais, dès lors que le contingent annuel atteint un volume suffisant et s'inscrit dans un plan pluriannuel.

Cet effort sans précédent, très supérieur à celui, pourtant fort important,

réalisé en 1973, inscrit dans la ligne du programme de Provins, dont les différents points concernant l'Education nationale se retrouvent donc bien dans le budget de 1974, comme le Premier ministre l'avait promis dès le 10 avril 1973 devant le Parlement.

Une enquête de l'OCDE datée du 23 février établit une comparaison entre les dépenses d'enseignement dans les principaux pays industrialisés. On y lit que le taux annuel d'accroissement des dépenses d'enseignement pour la période 1960-1970 a été en France de 15,7 %, alors que la croissance moyenne des pays industrialisés n'était à la même époque que de 14,8 %.

L'importance des ressources ainsi mises à la disposition de notre ministère m'a conduit à mettre au point une meilleure prévision de leur utilisation et de leur répartition. Des programmes généraux d'action élaborés par nos services devront permettre une meilleure rationalisation à moyen terme de la gestion des ressources, en établissant un lien entre les directives générales du plan, voté pour cinq ans, et le budget annuel. Pour vous permettre de suivre de manière plus nette la gestion des moyens que le Parlement met à notre disposition, j'ai l'intention, dans le cadre de la préparation du VIIe Plan, de publier ces prochains programmes généraux d'action.

Mais au-delà de la gestion, qu'il s'agisse de la réforme du premier cycle universitaire, du remplacement des classes pratiques, ou du projet de rénovation du second degré qui sera soumis au Parlement au printemps, l'objectif essentiel reste toujours d'adapter l'enseignement aux aspirations des élèves et aux besoins de la société.

De ce point de vue, la distinction, commode pour la présentation budgétaire, entre les mesures quantitatives et les mesures qualitatives s'efface. En effet, les mesures quantitatives sont indispensables pour permettre la qualité de l'accueil ; et l'effort général de tous les enseignants et agents de l'Education nationale pour améliorer le service éducatif contribue tout autant à l'élévation de la qualité de la formation que les mesures spécifiques elles-mêmes.

D'avance, je vous remercie de nous permettre, en approuvant tout à l'heure ce budget, de poursuivre notre action pour répondre aux exigences de l'éducation de notre jeunesse, ce beau mot signifiant à la fois que nous avons à conduire ses premiers pas et à l'aider à s'élever au-dessus d'elle-même.

Un exemple d'information régionale sur la formation continue

INTER Formation continue est né d'une initiative conjointe de l'Union des groupements d'ingénieurs de la région toulousaine — UGIRT — et de l'ONISEP (1).

Ce Centre fonctionne depuis février 1973. Il met gratuitement à la disposition des personnes, des entreprises et organismes les informations qu'il centralise et met à jour sur :

- la législation en matière de formation continue,
- les stages de tout niveau et toute durée qui existent dans la région et accessoirement ailleurs.

L'équipe d'Inter Formation continue composée actuellement de trois personnes doit s'accroître pour pouvoir répondre aux demandes de jour en jour plus nombreuses (+ de 15 personnes par jour).

Inter Formation continue dépend financièrement et administrativement de l'Institut national polytechnique — Toulouse I — par lequel transite la subvention que lui accorde l'Education nationale (DIFCO).

Il est contrôlé par un comité directeur élu dont font partie le délégué académique à la Formation continue et un représentant de l'ONISEP.

Ce centre travaille en étroite liaison avec le CIFFA, l'ONISEP, l'ANPE et le Centre de recherche et d'information sur le droit à la formation créé depuis peu auprès de Toulouse I.

Quelques chiffres

Depuis le 22 janvier, le Centre a reçu 1 100 demandes, nombre établi au 1er octobre 1973.

1 - Les demandes se répartissent ainsi :

- demandes individuelles 79 %
- demandes de directions d'entreprise 12 %
- demandes de comités d'entreprise 4,5 %
- demandes de centres d'information et de formation . 4,5 %

2 - Objet de la demande :

- Les demandes individuelles ont porté :
- sur la législation 7 %
 - sur les stages 74 %
 - sur les stages et la législation 4 %
 - divers 15 %
- Les demandes des entreprises ont porté :
- sur la législation 28 %
 - sur les stages de perfectionnement 72 %

3 - But de la demande individuelle :

- perfectionnement 40 %
- conversion 53 %
- promotion 7 %

(1) Adresse : Place des Hauts-Murats, 31-Toulouse.

La sélection des étudiants en médecine

DEPUIS l'ordonnance du 30 décembre 1958 (n° 58 13 73) sur la réforme de l'enseignement médical, « les facultés ou écoles de médecine et les centres hospitaliers organisent conjointement l'ensemble de leurs services en centres de soins, d'enseignement et de recherches. Ces centres prennent le nom de *centres hospitaliers et universitaires* ».

Organisation des études

Dans cette nouvelle perspective, la formation des étudiants relève à la fois de la compétence du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Santé ; elle est intimement liée à la vie hospitalière. Elle avait été prévue à l'origine pour s'organiser de la manière suivante :

- les deux années préparatoires du *premier cycle* des études médicales (PCEM 1 et 2) devaient donner, immédiatement après le baccalauréat, les connaissances fondamentales nécessaires à la formation scientifique et humaine des médecins et à l'entendement des matières professionnelles médicales ;

- le *deuxième cycle* d'études médicales (DCEM), d'une durée de quatre ans, devait assurer aux étudiants une formation médicale de base, à la fois théorique et pratique. Toutefois, depuis 1968 et 1969, la formation pratique ou *externat*, autrefois réservée à une minorité, a été dispensée à tous les étudiants à partir de la seconde année du DCEM et pour une durée de trois années consécutives. Les deux dernières années de fonctions hospitalières (DCEM 3 et 4) font l'objet d'une rémunération ;

- le *troisième cycle*, enfin, permet l'initiation concrète aux divers aspects de la responsabilité médicale, en assurant la formation complémentaire du généraliste et du spécialiste.

La formation du *généraliste* repose sur un enseignement théorique et sur une expérience clinique, le « stage interne », dont la durée obligatoire est actuellement limitée à un an.

Quant à la formation du *spécialiste*, d'une durée variant de un à cinq ans selon les spécialités, elle comporte aussi deux aspects distincts : des activités hospita-

lières, à temps plein ou à temps partiel ; et un enseignement théorique spécialisé.

A ces deux aspects de la formation du spécialiste s'ajoute pour certains la participation à des activités de recherche dont les résultats se traduisent par la rédaction d'un mémoire.

A l'issue du troisième cycle, et après la soutenance d'une thèse, le généraliste et le spécialiste obtiennent le diplôme national de docteur en médecine.

On peut souligner, pour conclure, la longueur de ces études, dont la durée peut varier entre sept ans au minimum, pour les généralistes, et plus de dix ans pour certains spécialistes, sans compter le service national.

En dix ans, trois fois plus d'étudiants

Le nombre des étudiants inscrits en première année de médecine a plus que triplé en dix ans, passant de moins de 10 000 en 1963-64 à 34 500 en 1973. Simultanément, le *taux d'entrée* en médecine, c'est-à-dire la proportion de bacheliers optant pour les études médicales était passé de 10 % en 1969 à 20 % en 1973, doublant ainsi en quatre ans.

Jusqu'en 1969-1970, la formation hospitalière de ces étudiants a pu être assurée. Après la réforme de 68, instituant « l'externat pour tous », les hôpitaux ont augmenté de 50 % le nombre des anciens postes d'externes rémunérés, et on a créé un nombre important de postes non rémunérés. L'effectif des postes et celui des étudiants étaient à peu près équilibrés. Mais à partir de 1970-71, il y a eu plus d'étudiants que de postes.

Les mesures ponctuelles prises ici et là — réduction à deux ans de la durée des fonctions hospitalières, création de nouveaux postes sans valeur formatrice ou trop éloignés du centre universitaire, recherche de terrains de stage dans des établissements d'hospitalisation privés à but non lucratif — ne pouvaient apporter de solution satisfaisante à ce problème. On courait même le risque grave de ne pouvoir assurer une formation hospitalière effective aux stagiaires internés.

C'est pourquoi la loi du 12 juillet 1971 a prévu que l'effectif des étudiants admis à

poursuivre des études médicales ou odontologiques au-delà de la première année serait fixé annuellement par arrêté conjoint du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Santé publique, chaque UER devant déterminer son contingent propre en fonction du nombre d'étudiants susceptibles d'être accueillis pour leur formation clinique et pratique dans ses services hospitaliers.

En vue de l'application de cette loi, un arrêté du 8 octobre 1971 a précisé que pour être admis en deuxième année, les candidats devaient non seulement avoir satisfait au contrôle des aptitudes et des connaissances sanctionnant la première année du PCEM mais encore figurer en rang utile sur la liste de classement établie par chaque unité d'enseignement et de recherche. Il s'agit donc bien d'un véritable concours ainsi que vient de le confirmer un nouvel arrêté en date du 22 octobre 1973.

Certains reprochent à ce système les inégalités de chances qu'il entraînerait pour les étudiants, d'une région à l'autre. En réalité, il n'y a pas de grands écarts, comme on peut le constater en rapprochant dans chaque CHU les effectifs d'étudiants inscrits en première année et l'importance du contingent de places attribué pour les trois années comportant une pratique hospitalière.

Par ailleurs, la liberté de choix, par les étudiants, du CHU où ils veulent s'inscrire est totale en province, ce qui contribue à réduire les inégalités qui peuvent exister du fait de l'équipement hospitalier. A Paris l'inégalité des chances entre CHU est corrigée puisqu'une répartition centralisée des étudiants assure un rapport constant entre le nombre des inscrits en première année et le nombre de places à pourvoir en deuxième année.

L'hypothèse d'un concours national, ouvert simultanément à 30 000 étudiants, n'étant pas réaliste, car elle poserait des problèmes de correction et de classement insolubles, la solution actuelle semble devoir être préférée.

Enfin, on a critiqué le principe qui fonde la limitation du nombre d'étudiants à admettre en deuxième année sur les possibilités de formation pratique existant dans les centres hospitaliers universitaires.

On a prétendu que l'on faisait dépendre les effectifs des futurs médecins de capacités hospitalières insuffisantes et inégalement réparties. Or, si en prenant cette décision, le législateur a voulu retenir un critère permettant d'assurer la qualité de la formation médicale, il savait aussi que les *possibilités* de formation correspondantes étaient largement suffisantes pour couvrir les *besoins* de la nation tels qu'ils avaient été évalués par la *Commission de la Santé pour le VIe Plan*.

La notion de densité médicale

La Commission s'était en particulier référée à un *rapport au Premier ministre sur la démographie médicale* publié en mai 1970 sous la direction de M. Pressat, chef du département de conjoncture à l'Institut national d'études démographiques. Ce rapport présentait une estimation comparée des besoins et des disponibilités de la France en médecins pour 1970 et une prévision de leur évolution dans les vingt années à venir.

Le principal instrument de mesure retenu pour cette évaluation était le concept de « *densité médicale* », c'est-à-dire le rapport de l'effectif du corps médical à l'effectif de la population exprimé en nombre de médecins pour 100 000 habitants.

L'évolution des besoins en médecins

Certains seront sans doute tentés de se demander quels sont les critères qui permettent de juger « raisonnable » ou « excessive » une densité médicale donnée. Il convient avant tout d'insister sur la difficulté d'une analyse scientifique des besoins en matière médicale. Une des méthodes les plus simples consiste à établir, comme le fait le rapport Pressat pour la France, des comparaisons entre les résultats obtenus dans ce domaine par un certain nombre de pays de système politique équivalent.

Position moyenne de la France

Au 1er janvier 1966, la France occupait, avec une densité de 121, une position médiane dans le groupe des pays dont le niveau économique ne différait du sien que par plus ou moins 20%. De même, elle se situait en position médiane parmi les pays de la communauté des Six, entre la RFA qui atteignait le chiffre de 157, et le Luxembourg (99).

Parmi les cinq pays de niveau économique supérieur au nôtre, Etats-Unis, Canada, Suède, Suisse, Danemark, aucun n'a possédé, au moment où il avait un développement comparable au nôtre, une densité médicale très supérieure à celle de la France, soit *130 pour 100 000* habitants en 1970.

Une fois la densité 130-150 atteinte par

les pays de haut développement économique, elle ne semble plus *croître que très lentement*. C'est le cas des Etats-Unis dont la densité médicale n'a progressé de 1934 à 1966 que de 128 à 146, soit de 0,5% par an.

Estimations des besoins futurs

Peu de pays semblent avoir avancé des estimations précises sur le niveau souhaitable de leur densité médicale pour les années à venir. Parmi les prévisions dont nous disposons, aucune ne paraît envisager comme recommandable pour les années 1980-1985 une densité médicale supérieure à 200.

Pour la France, une estimation de caractère technique, fondée sur le recensement effectué par les médecins dans chaque discipline, et reprise dans le rapport Pressat, a conduit à situer les besoins pour le milieu de la période 1980-1985 à une densité de *187 pour 100 000* habitants. Une autre estimation, fondée sur l'évolution prévisible de la consommation médicale, aboutit à des densités variant entre 156 et 242.

L'évaluation des disponibilités en médecins

En fonction de sa densité médicale actuelle, soit *134 pour 100 000* habitants en 1973, la France saura-t-elle répondre pour 1980 aux besoins que nous venons de définir ?

Anjourd'hui 69 000 médecins en activité...

La réponse à cette question passe par une étude des *disponibilités* en médecins. Une telle étude, contrairement à celle des besoins, est très simple à réaliser à partir du moment où l'on connaît le nombre d'étudiants inscrits en première année de médecine, le taux de rendement des études médicales et le taux d'utilisation du diplôme. Le ministère de l'Education nationale dispose de statistiques précises sur l'évolution du nombre de diplômés de 1963-1964 à 1972-1973 et les prévisions d'évolution jusqu'en 1980 (Voir le tableau reproduit en page VII).

Le chiffre de 69 000 médecins donné pour 1972-1973 est celui des médecins en activité, et la densité médicale de 134/100 000 correspond à une population de 52 millions d'habitants (estimation de l'INSEE pour 1973).

...et demain près de 120 000

Nous connaissons exactement le nombre des étudiants actuellement en cours de formation et le nombre de ceux qui seront admis en PCEM 2 à la fin de la présente année universitaire. Il nous est donc possible de prévoir très exactement le nombre

des diplômés qui seront délivrés chaque année jusqu'en 1980, compte tenu d'une légère déperdition entre la seconde et la dernière année d'études. A partir de ces éléments, on peut facilement calculer la densité médicale en 1980, si l'on prend encore en considération les facteurs suivants :

- le nombre des médecins qui entreront en activité (*taux d'utilisation du diplôme*) est inférieur de 20% au nombre des diplômés selon une estimation maximale du rapport Pressat ;

- on estime, d'autre part, qu'entre 1972 et 1980, 13 600 médecins cesseront leurs activités, par suite de retraite ou de décès ;

- enfin, la population française est estimée à 55 millions en 1980.

En tenant compte de ces trois facteurs, on aboutit pour 1980 à un effectif de 120 000 médecins, soit une densité médicale de 218 pour 100 000.

Le ministère de la Santé parvient à une évaluation légèrement inférieure, pour la même date (113 000 médecins en activité). La différence tient à la prise en considération d'un facteur supplémentaire : le *début d'exercice effectif de la profession* se situe généralement un ou deux ans après la date d'acquisition du diplôme. Tous les nouveaux diplômés de 1979-1980 ne rejoindront donc pas dès l'année 1980 les rangs des médecins actifs.

Les objectifs du VIe Plan dépassés

Ces chiffres, qui résultent directement des effectifs d'étudiants déjà en cours de formation *après avoir franchi le barrage de la sélection*, dépassent largement les estimations de besoins pour 1980 contenues dans le rapport de la Commission de la Santé pour le VIe Plan. Les auteurs du rapport Pressat avaient donc raison de souligner, dès 1970, qu'il convenait « au-delà de 1980 et dans des proportions évidemment différentes selon le niveau de besoins pris en considération, de *réduire la croissance du nombre des nouveaux médecins, et par conséquent celle des étudiants en médecine dès la rentrée 1971-1972*, à moins bien entendu, d'une régression spontanée du taux d'entrée dans les facultés ». Mais, précisaient les auteurs du rapport, « cette dernière hypothèse est peu probable, et une politique d'expectative risquerait *d'aboutir en 1980 à des densités médicales supérieures à 300 qui paraissent déraisonnables* ».

De fait, dans les dernières années précédant l'instauration de la sélection, le taux de rendement des études médicales était passé de 56,4% à 59%. Sans le barrage instauré en fin de PCEM 1, les 30 701 étudiants inscrits en première année de médecine en 1972-1973 auraient donné en 1980 un effectif de 16 700 nouveaux diplômés. A ce rythme annuel de croissance, le système aurait rapidement abouti à une pléthore de praticiens.

A la suite des décisions prises en 1971, le *numérus clausus* actuel prépare pour les années 80 des promotions annuelles de

9 000 diplômés en moyenne, au lieu de 6 000 prévus dans le rapport de la Commission de la Santé, mentionné ci-dessus. Ainsi donc, non seulement la sélection pratiquée n'est pas malthusienne, mais ce *numerus clausus* ne pourra être indéfiniment maintenu au niveau élevé auquel il est actuellement fixé.

La sélection en médecine existe dans tous les pays

Etant donné le caractère spécifique de la profession médicale, la sélection des étudiants en médecine existe dans tous les pays ; mais ses fondements et ses modalités varient selon le cas. Certains pays, comme les démocraties populaires, appliquent un *numerus clausus* calculé sur les besoins démographiques nationaux ; d'autres font dépendre le nombre des admis des possibilités d'accueil de chaque faculté. Mais, dans tous les cas, le critère essentiel de la sélection demeure la *valeur* des candidats.

Les critères permettant d'apprécier cette valeur sont universellement discutés ; certes un futur médecin ne vaut pas seulement par ses connaissances scientifiques et sa culture générale, mais tous les experts s'accordent pour reconnaître que les qualités professionnelles et humaines du médecin sont aussi difficiles à définir en général qu'à discerner chez un individu et varient considérablement selon les spécialités. C'est dans l'exercice même de sa profession que l'on reconnaît le bon praticien.

Si l'on admet provisoirement le *niveau général* des candidats comme critère essentiel de jugement, on reconnaît que le moment choisi pour la sélection doit se situer au début des études universitaires. Qu'elle s'exerce immédiatement à la fin des études secondaires comme c'est le cas dans la majorité des pays, sur dossier scolaire, ou sur concours spécial ; qu'elle soit repoussée deux ans après la fin du secondaire, comme aux USA ou un an seulement comme c'est le cas en France, ou aux Pays-Bas, les différences sont minimes et la discussion reste ouverte.

Au-delà de ces différences, en définitive secondaires, il est clair que partout l'exigence de *qualité* des futurs médecins impose de soumettre leur recrutement à des contraintes particulières, à travers la délivrance du diplôme correspondant.

Dans les pays qui, pour l'intérêt des malades, ont voulu maintenir une médecine libre, tout en développant largement des systèmes collectifs de Sécurité sociale, l'exigence de qualité technique du corps médical se double d'une exigence de respect scrupuleux de la déontologie. Or, ce respect serait gravement menacé par la prolifération anarchique des effectifs médicaux et par les tentations auxquelles seraient dès lors exposés les praticiens, trop nombreux par rapport à la population à soigner. Une politique clairvoyante de régulation des flux d'étudiants en médecine est donc indispensable pour sauvegarder l'intérêt des malades, l'avenir de la profession médicale, et la croissance équilibrée des régimes de protection sociale qui sont devenus des composantes majeures de l'économie nationale.

EFFECTIFS DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE : FRANCE

Statistiques du ministère de l'Éducation nationale

I - Jusqu'à l'instauration de la sélection : de 1963 à 1971

Années universitaires		63-64	64-65	65-66	66-67	67-68	68-69	69-70	70-71
1er cycle	1re année	9 990	11 750	12 920	14 600	21 060	25 690	25 530	25 360
	2e année	3 460	6 220	7 540	8 870	10 100	14 730	15 730	12 500
2e cycle	1re année	6 710	3 480	4 920	5 880	7 050	8 200	12 240	11 500
	2e année	4 130	5 450	3 400	4 520	5 350	6 000	8 220	11 500
	3e année	3 490	3 920	5 110	3 860	4 740	6 240	6 750	8 000
	4e année	2 870	3 370	3 590	4 610	3 550	4 880	4 880	6 500
	Total	17 200	16 220	17 020	18 870	20 690	25 320	32 090	37 500
3e cycle (Diplômés)	2 930	2 800	3 370	3 480	4 600	3 420	4 190	4 500	
Total général	33 590	36 990	40 860	45 820	56 440	69 160	77 540	82 500	

II - Après l'instauration de la sélection : de 1971 à 1980 (date du diplôme pour les étudiants inscrits en PCEM, en 1973-1974 (1))

Années universitaires		71-72	72-73	73-74	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80
1er cycle	1re année	29 000	30 700	34 500						
	2e année	13 500	10 500	10 000	9 500					
2e cycle	1re année	11 000	11 000	9 500	9 500	9 500				
	2e année	11 500	11 000	11 000	9 500	9 200	9 200			
	3e année	11 500	11 500	11 000	11 000	9 500	9 000	9 000		
	4e année	8 000	11 500	11 500	11 000	11 000	9 500	9 000	9 000	
	Total	42 000	45 000	43 000	41 000	39 200				
3e cycle (Diplômés)	6 500	8 000	11 500	11 500	11 000	11 000	9 500	9 000	9 000	
Total général	91 000	94 200	99 000							

Evolution prévisible de la densité médicale de 1973 à 1980

Nombre de médecins en activité	69 000								120 600
Densité médicale (Méd./Hab.)	134								218

(1) Chiffres provisoires.

N.B. - Dans chacun des deux tableaux, l'évolution numérique d'une génération a été marquée en italique.

Recherche pédagogique et définition de la politique éducative

Nous reproduisons ci-après l'allocution prononcée par M. Lucien Gémard, représentant permanent de l'Inspection générale de l'Instruction publique, devant le colloque des directeurs d'instituts de recherche en matière d'éducation (cf. l'éducation du 15-11-73), lors de la séance d'ouverture.

J'AI le grand honneur et le plaisir, en vous saluant et en vous souhaitant un heureux et fructueux séjour à Paris au nom de Monsieur le ministre de l'Éducation nationale et de Monsieur le secrétaire d'État, de vous dire toute l'importance et tout l'intérêt que les plus hautes autorités de l'Éducation nationale françaises attachent à vos travaux.

Le thème que vous avez choisi de traiter et qui concerne les relations entre la recherche en matière d'éducation et les choix à opérer pour définir une politique éducative qui puisse se développer effectivement dans les relations entre les enseignants, les élèves et le savoir, est certainement un thème majeur pour les années à venir.

Il est banal de dire qu'une société a le système d'enseignement qu'elle mérite. Quand règne un large consensus social sur les « Valeurs » qui donnent une signification aux activités individuelles et aux activités des diverses classes, il paraît évident que le corps social se donne un système éducatif ayant implicitement une fonction de reproduction de ce corps, tout en assurant l'enseignement des enfants, le développement des compétences et le développement des connaissances.

Dans une telle situation historique, les institutions mises en place recueillent l'adhésion générale, par suite la recherche pédagogique vise à l'amélioration des processus éducatifs à l'intérieur du système dont les objectifs ne sont pas mis en cause. La recherche tend alors à s'organiser en fonction des contraintes méthodologiques propres aux travaux visant l'approfondissement de connaissances spécialisées en vue de la découverte de lois ou d'invariants. Il est normal, dans ces conditions, que les recherches pédagogiques s'identifient avec les travaux relatifs aux divers domaines de la psychologie ; plus rarement de la sociologie et de l'économie. Simultanément des recherches concernent la didactique des diverses disciplines.

Mais dans les époques de transition, et

plus encore de mutation, le consensus général sur les « Valeurs » est ébranlé, si bien que l'on a parfois l'impression que la société se défait en forces sociales opposées ou rivales, tandis que des impératifs économiques s'affirment sans voile et sont souvent contradictoires. Simultanément les prévisions sur les emplois ne peuvent plus être qu'à court terme alors que toute prévision éducative est nécessairement à moyen et long termes. Enfin la transformation des modes de vie et l'évolution des compétences exigées par les professions contribuent à troubler une évolution qui paraît, au niveau même de l'enseignement, se caractériser par une grande hétérogénéité tant au point de vue des besoins sociaux, que des aspirations des familles et des mentalités des divers partenaires.

C'est alors que le problème des finalités de l'enseignement s'impose aux autorités responsables. Ces finalités ont toujours le caractère d'une orientation politique, humaine et éthique. Elles concernent le choix d'un « avenir souhaitable parmi les avens possibles », elles forment donc au premier chef des objectifs de politique éducative et par suite proposent implicitement une certaine prospective de l'éthique. Cette implication peut être refusée par tous ceux qui affirment aujourd'hui que les valeurs ne naissent que dans l'action et là seulement. Mais contre cette sorte de philosophie de « l'immédiateté », les responsables sociaux et politiques doivent nécessairement affirmer les impératifs de la vie en société, qui ressemblent à certains égards au caractère fondamental de la perpétuation de la vie, laquelle est toujours la négation de la loi d'entropie croissante. Pour les responsables politiques, il n'y a pas identité, il n'y a pas non plus de relation obligatoire entre mutation et destruction.

La recherche peut-elle aider les autorités ? Si oui comment et en quoi ? Mais de quelle recherche s'agit-il alors ?

Si les objectifs de politique éducative sont déterminés, ils ne peuvent être atteints

qu'à travers une suite d'objectifs opérationnels qui sont à définir. Les expériences des quelque vingt ans écoulés tendent à montrer que le changement de finalités (objectifs généraux de politique éducative) ne semble pouvoir être obtenu qu'en agissant à la fois au niveau des structures des systèmes éducatifs, au niveau des processus d'enseignement (programmes, méthodes, moyens) à l'intérieur de ces structures, au niveau des compétences professionnelles et des attitudes des maîtres.

Dans ces conditions la détermination des objectifs opérationnels et des projets relatifs aux moyens de les atteindre (stratégie) relève d'études systématiques, qui ont le caractère de recherches appliquées en vue de la compréhension des phénomènes complexes qui jouent au cours d'une évolution, et en vue de la conduite de l'action.

Le problème de la recherche appliquée au choix des innovations, à leur niveau de mise en œuvre, à leur conduite, et à l'évaluation des résultats obtenus est dès lors posé. Sa solution est nécessaire pour la détermination et la poursuite des objectifs opérationnels. Ce problème a de nombreuses dimensions, parmi lesquelles il faut sans doute relever comme particulièrement importantes :

- les relations entre le sous-système éducatif et les diverses tendances et forces du système social ;

- la communication, et plus généralement l'information à établir entre cette recherche appliquée et les autorités centrales et régionales ;

- l'information et les relations de travail et de recherche entre les enseignants et les instituts de recherche ;

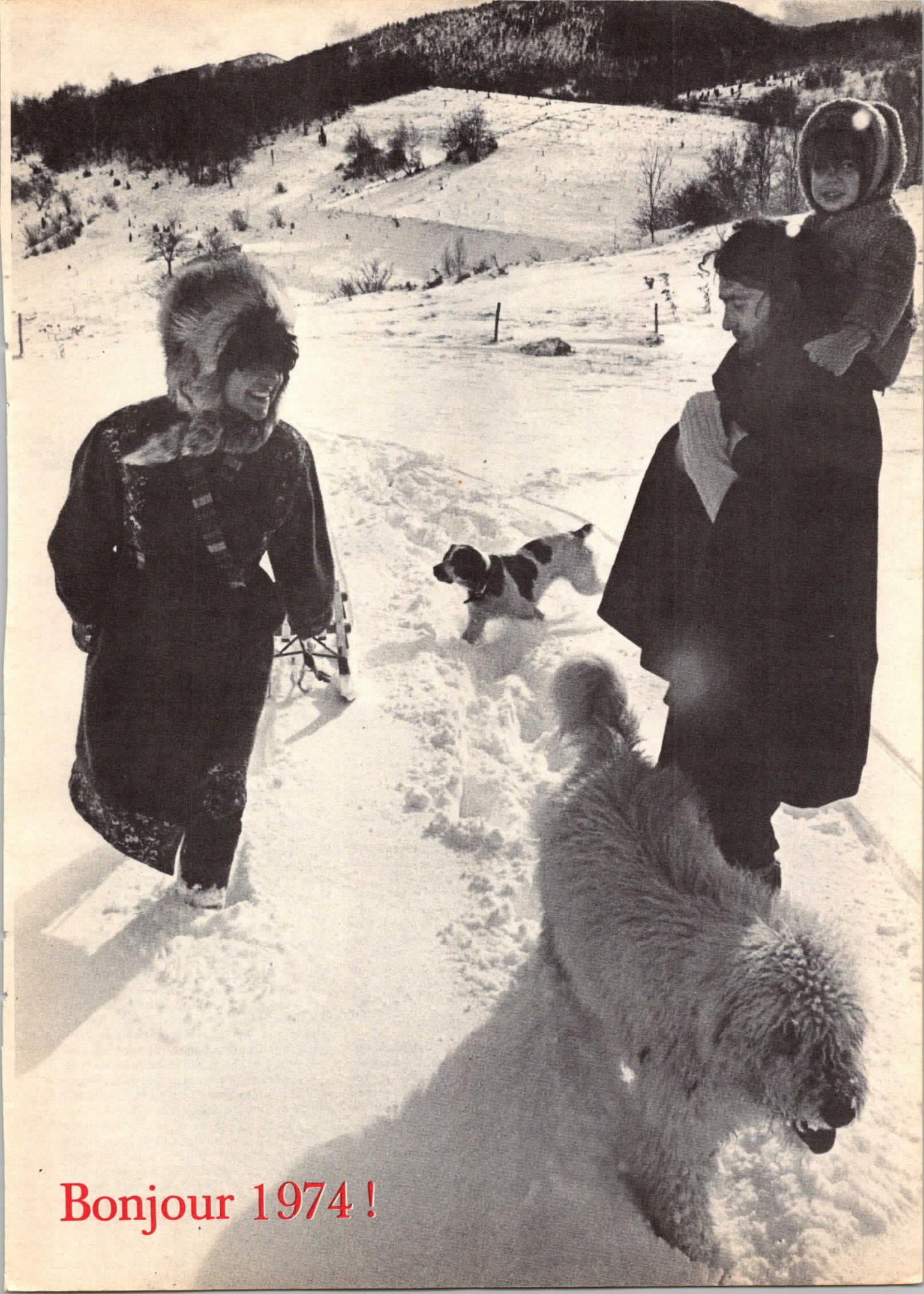
- le problème de temps, c'est-à-dire de la durée d'une expérience par rapport aux intervalles des prises de décision ;

- enfin pour la recherche elle-même, l'effort de prise en compte, sans renoncer aux méthodes scientifiques, d'un phénomène global qui fait intervenir un très grand nombre de variables de natures différentes.

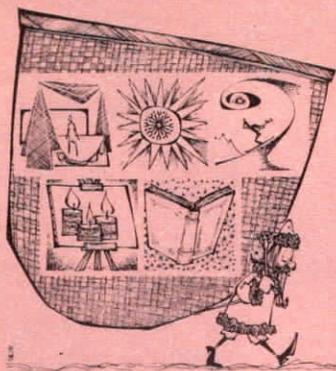
Toutes ces difficiles questions nous sont posées à l'heure actuelle. Les réponses qui leur seront apportées auront certainement une grande influence sur l'évolution et les moyens de sa maîtrise.

Dans un domaine aussi délicat, où les idéologies sont toujours présentes, où les affectivités sont très concernées, où parfois, au niveau de l'enseignant, tel ou tel changement prend la signification d'une remise en cause totale de sa personne même, il faut sans doute beaucoup de lucidité. Il faut aussi cette aptitude à l'accueil des idées nouvelles, cette disponibilité de l'esprit sans lesquelles la recherche peut s'étier. Mais il faut encore, avec la fermeté et la constance nécessaires, cette générosité du cœur et de l'esprit qui permet de mieux comprendre les réactions des maîtres et des enfants engagés dans cette aventure encore mal déchiffrée qu'est la formation physique, intellectuelle, morale et affective, de l'homme.

Qui mieux que vous, pouvez réunir avec vos collaborateurs ces qualités et les unir par delà les différences de langue et d'organisation.



Bonjour 1974 !



Plus que douze jours
et tout le monde sera beau,
tout le monde sera gentil :
il y aura même des cadeaux
dans la cheminée.
Une semaine plus tard,
tout le monde sera plus vieux,
et pauvre
comme deux ronds de flan...
Qu'importe,
l'année 1974 sera la bonne
(c'est là tout notre souhait :
à vos souhaits, amis lecteurs !)
La preuve, le vin nouveau
est déjà tiré, et tout le monde,
c'est bon signe, veut le boire.
D'ailleurs le père Noël
est avec nous. Ici même :
turbulent, fou joyeux,
il nous a réduits à sa hotte !
C'est un vieux malin
qui connaît la musique,
se goinfre de livres,
reçoit des coups de « fil »
des funambules
Avron et Evrard
lit ses journaux au théâtre,
se fait tout un cinéma des films
que lui propose Fuzellier,
quémande enfin
pour que Lartigue
lui tire son portrait :
comme on tire la langue
aux cafards de l'avenir.
Au fait, ces deux-là
nous semblent faits
pour s'entendre : celui-ci
est à l'enfance de l'art
ce que l'autre
est à l'art de l'enfance.
Oui, en ce seuil
de l'année nouvelle,
il nous plaît de vous laisser
(pour un temps)
en la compagnie de ces deux
vieux messieurs indignes
qui ont toujours su
rester blancs comme neige...



Bibi :
« Mon œil
est amoureux d'elles... »

Le temps de

IL était une fois un quidam nommé Jacques Henri Lartigue. Qui écrivait, dessinait, peignait. Et n'arrêtait pas, en outre, de faire à longueur de temps des photos de famille : au fait, qui, un jour ou l'autre, n'en a pas commis ?

L'histoire aurait très bien pu s'arrêter là : « Pendant plus de vingt ans, j'ai montré à des gens mes albums de photos et ils les ont feuilletés comme le font les gens du monde, en disant : Ah mais, c'est charmant ! Et puis c'est tout. »

Non, ce ne fut pas tout : « Un beau jour, j'ai emporté quelques photos à New York. Je faisais le voyage avec ma femme et nous nous amusions beaucoup à coller ces photos dans un petit album pour passer le temps. Arrivé là-bas, je l'ai montré à un ami, Charles Rado de l'agence Rapho. Sur le moment, il s'est dit que j'allais lui montrer un album assommant. Il a quand même regardé par politesse. »

Deux heures plus tard, Lartigue, le quidam, déjeunait avec le directeur de *Time-Life* et le musée d'Art moderne de New York voulait organiser une exposition : « Tout ça en deux heures ! Alors que je n'étais pas arrivé à en faire le centième en vingt ans à Paris. »

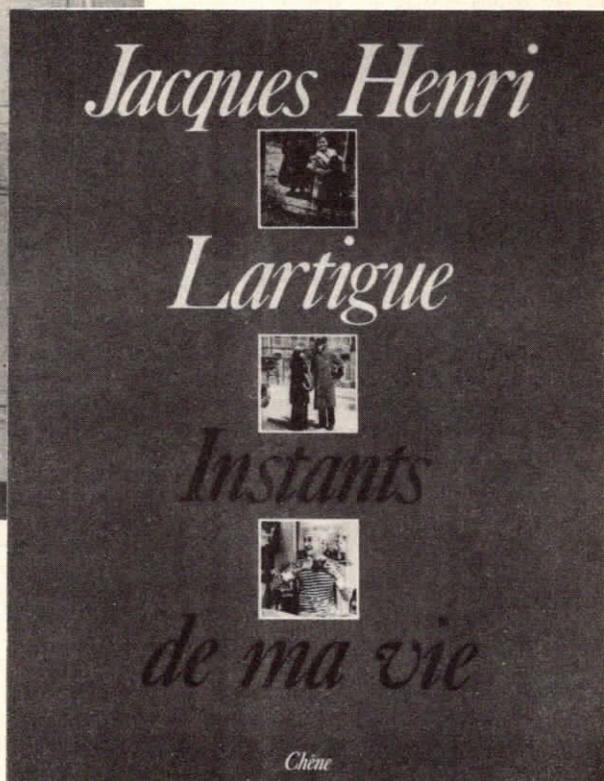
C'était en 1962. L'inconnu avait soixante-six ans. *Life* lui consacre un article de douzes pages. Puis, c'est l'exposition au musée d'Art moderne : prévue pour six semaines, elle dure plus de sept mois. Dix

ans plus tard, un musée Lartigue s'ouvre, vient de s'ouvrir à Hambourg.

Il y a mieux : Richard Avedon, en personne, la superstar, le grand des grands photographes américains, oublie sa gloire et consacre près d'une année de son temps à assurer celle de son nouveau collègue. Il sélectionne à cet effet quelque deux cent mille négatifs, met en page et publie son « choix ». Le résultat est un luxueux volume, un chant d'amitié : « Le Journal » de Lartigue — 235 photos légendées par ce dernier. On s'arrache le volume à l'étranger, l'Angleterre le publie à son tour...

Il faut remercier le Père Noël 74 et les éditions du Chêne d'avoir enfin pensé à nous : ces dernières nous offrent en effet aujourd'hui, trois ans après sa sortie en v.o., « Le Lartigue » en version française (1), et c'est en quelque sorte la fin d'une injustice qui, depuis tant d'années, lui était faite par les siens. Cette publication et d'autres très prochaines (2) vont lui faire nos excuses. En échange, nous allons pouvoir dorénavant, au sens fort et littéral du terme, nous « rincer l'œil » à la plus fraîche et à la plus lumineuse des sources.

Depuis qu'on nous le promettait ce fameux oiseau, cet oiseau rare emprisonné dans la chambre noire ! Eh bien, le voici enfin sorti au grand jour, à la grande joie de ces images. René Barjavel, dans la revue *Zoom* : « Jacques Henri Lartigue est un oiseau du matin. Sa vie est un matin. Il



retrouvé Jacques Henri Lartigue

ne descendra jamais au crépuscule. Emerveillé dès l'aube, il commençait déjà à photographier les miracles à l'âge où les garçons ne savent pas encore jouer aux billes. » Plus loin : « Lartigue n'a pas vieilli d'une heure depuis sa première photo. » C'est vrai, il ne recherche pas le temps perdu : il l'a toujours photographié en plein vol, suspendu à son objectif comme Schéhérazade le sultan à ses lèvres. Les Mille et Un clichés de Lartigue ont l'éclat perlé du pur instant.

Tout a commencé en 1901. Lartigue est alors un enfant de cinq ans, déjà passionnément aux aguets du monde. Il s'est inventé un « piège d'œil » (« J'ouvre les yeux, puis je les referme, puis je les rouvre, je les écarquille et hop ! L'image est attrapée ! ») pour tenter de retenir « tout ce qui existe, toute la vie qui passe, le temps, les odeurs, tout ». Mais c'est fatigant, c'est dur d'emmagasiner tout en soi. Heureusement : « Papa ressemble au Bon Dieu (C'est peut-être Lui déguisé ?). Il vient de me dire : « Je vais te donner un vrai appareil de photographie ! »...

Son premier appareil est en bois ciré, « avec un soufflet de toile verte, bordée de rouge, plié en accordéon ». Le pied est plus haut que lui qui ne mesure qu'1 mètre 20. Mais qu'importe, la fête commence (et aux dernières nouvelles, soixante-dix ans plus tard, l'intéressé n'a toujours pas l'intention d'y mettre fin) : « Je vais pouvoir tout pho-

tographier, tout, tout ! » s'exclame le mioche.

Il a tenu parole : *Instants de ma vie* rassemble des photos qui s'échelonnent de 1903 à 1973. C'est le tour du monde, de son monde, en soixante-dix printemps. Le tour de la vie : prise sur le vif, en flagrant délice.

La famille d'abord ! Voici Papa, Maman, la Nounou, Dudu, les cousines Bouboutte et Bichonnade, oncle Raymond ou encore « mon gros cousin Jean Haguet » ; voici surtout le frère aîné Maurice, tant admiré, et baptisé « Zissou » par son cadet.

Et voici, au fil des images, les facéties, les expériences, les passions de cette famille de bonne famille et de grande fortune : mais cette dernière semble surtout être employée à payer comptant le prix de la liberté et du caprice.

Bagarres de polochons en équilibre sur un tronc d'arbre au-dessus de la rivière, bicyclettes à pneus incroyables (« marque Ducable »), « toboggans » à quatre roues sans pédales, bains de mer à Ambleteuse, Villerville, Etretat, Hendaye, Biarritz, bobs à voile, fracas des « Brazier » bleues qui vous passent sous le nez « à 90 à l'heure ! » : on invente, on assiste, on touche à tout dans la famille !

On tâte du cerf-volant, de l'aéroplane, du dirigeable (« les plus lourds que l'air », comme on disait alors) — Zissou joue

même à être le grand « frère-oiseau », l'icône de la famille. On se fait battre le cœur à tout rompre (la monotonie). On apprend le jiu-jitsu, on joue aux barres, on danse le cake-walk, on joue au tennis (avec Suzanne Lenglen, pas moins), on fait les acrobates sur les beaux gazons, on monte au bois, on y salue au passage les grandes cocottes qui crinolinent, les beaux barbus qui travaillent du huit-reflets, on fait de la Panhard-Levassor 24 chevaux (« cabriolet rouge, carrosserie Million-Guillet ») : c'est le bel aujourd'hui et c'est la Belle Epoque. On est « copur-chic », la raie bien droite et le cheveu coiffé d'un melon de chez Gelot, on va à Longchamp, à Auteuil, à Buffalo, à Saint-Moritz : au loin, bientôt, c'est la guerre. Puis, tout rentre dans l'ordre : on danse le tango argentin tandis que Victor Marguerite écrit *La Garçonne*. Vivent les années folles, vivent les femmes (« Mon œil est amoureux d'elles. J'ai toujours éprouvé le besoin de capter, de garder ce qui est beau. »), vivent Maman, Bibi, Renée Perle, vive Florette la dernière épousée il y a trente ans et qu'il n'a plus jamais quittée. Jamais.

Dans la vie de Lartigue, il y eut deux fois la guerre, la mort, les morts impar-donnables de ceux qu'il n'avait cessé de mitrailler tendrement tout au long de leur vie : sa dignité fut, en ces moments-là, de ne jamais baisser la tête, les bras, ni l'objectif. « Je crois que j'aime tant la vie que

j'arriverai presque un jour à aimer la mort », s'étonne-t-il dans son journal. Il le tint dès sont plus jeune âge. En haut de chaque page, il commençait par inscrire les initiales T.B., B., T.T.B., c'est-à-dire *Très Beau, Beau, Très Très Beau*. Il s'agissait du temps. « Il faisait toujours beau. Jamais il ne pleuvait. Ou presque jamais... », note Avedon dans la très belle postface offerte aux *Instants* de son ami.

Et de le situer à sa vraie place dans l'histoire de la photographie : « Dans la courte et embarrassante histoire de cet art, Jacques Henri Lartigue apparaît à mon avis comme le photographe le plus pénétrant et celui dont l'apparente simplicité est la plus trompeuse. Alors que ses prédécesseurs créèrent des traditions que suivirent ses contemporains, il fit ce qu'aucun photographe n'avait fait auparavant et qu'aucun ne fit depuis : photographier sa propre vie. C'est comme s'il avait su instinctivement depuis le début que c'est dans la quotidienneté qu'est le secret de la vie. »

« Peindre est ma plus grande passion » dit une légende de l'album à un autportrait qui le montre à pied d'œuvre, face à une immense toile de facture impressionniste. Lartigue, il y a une dizaine d'années encore, ne se considérait pas comme un photographe. « C'était seulement quelque chose qu'il faisait chaque jour... » écrit Avedon.

« Mais ce serait une grave erreur, continue-t-il, que d'attribuer son talent au simple fait qu'il ne fut pas corrompu par le professionnalisme. Ou de dire que son œuvre est le fruit du hasard... que ses photographies sont extraordinaires à cause des gens qui l'entouraient ou de l'époque à laquelle il vivait. Des centaines d'enfants provenant d'un milieu social équivalent au sien reçurent des appareils de photographie mais ils ne devinrent jamais des Lartigue. Et de plus, le hasard est capricieux. Ce n'est pas si souvent qu'il se manifeste. Et jamais il ne pourrait produire une œuvre si constamment brillante. »

La preuve : craignant de ne jamais voir les photos qu'il avait prises, Jacques Henri Lartigue dessinait de mémoire dans son journal ce qu'il avait photographié : « Ce qu'il y a de miraculeux dans ces petits dessins, note encore Avedon, c'est que tout y figure, jusqu'au mouvement exact d'un foulard agité par le vent au moment où il avait appuyé sur le déclic... »

C'est d'ailleurs *la morale* de cet album. Lartigue n'a pas subi la réalité de son temps. Il l'a provoquée, il l'a conquise, image par image, de haute lutte et de haut amour. Elle l'a aimé en retour : ils vivront désormais ensemble jusqu'au bout du rouleau.

Et le passé ressemble déjà à la prunelle de leurs yeux.

Jean-Paul Gibiat



Richard Frieman

Images de tous

Pourquoi ne pas avouer que nous restons des enfants et que comme eux, toujours, nous aimons regarder de belles images ?

Mais non. Il paraît que, devenus adultes, nous ne puissions rêver que sur des mots...

Heureusement, les fêtes de Noël et du Jour de l'An nous permettent, avec bonne conscience, de retrouver la joie de ces verts paradis perdus, en lisant, ou encore en offrant à ceux qui nous sont chers, de merveilleux « livres d'images ».

VOICI d'abord, venu d'un Orient lointain et toujours pour nous mystérieux, sous la forme la plus somptueuse, *Le Livre secret des jardins japonais*, édité par Skira. En sous-titre, on peut lire : « Commentaires et illustrations d'un manuscrit inédit du XIIe siècle par Pierre et Susanne Rambach ».

Le manuscrit dont il est question est connu au Japon sous le nom de *Sakutei-Ki* (notes sur la fabrication des jardins) ou encore *Zen Sai Hisho* (résumé des secrets sur la construction des jardins) ; il a été rédigé par un maître éminent qui craignait que son art ne se perdît après lui. Là ont été rassemblés les « Secrets » d'une technique déjà riche d'une très longue expérience, et les « Secrets » philosophiques d'une très longue tradition. Car, si beaux que nous paraissent d'emblée ces jardins savants, lorsque nous feuilletons ce livre majestueux, cette beauté n'est pas leur seul message ni même leur raison d'être. Notre regard occidental ferait une grave erreur en croyant reconnaître là une recherche uniquement orientée vers la décoration. L'environnement des résidences que constituent ces beaux jardins tend à recréer un monde, à suggérer une nature plus ordonnée, plus harmonieuse, plus chargée de sens que la vraie, et pourtant régie par les mêmes lois. L'art du jardin japonais est celui de suggérer des sites naturels au moyen d'une science qui est un exploit de culture. Il ne s'agit pas de bousculer et violer les lois naturelles, mais de les connaître profondément et de les utiliser. « Si vous façonnez l'île dès le début, l'action de l'eau plus tard la modifiera. Vous devez donc l'arranger dans ses grandes lignes et, avec le temps, elle pren-

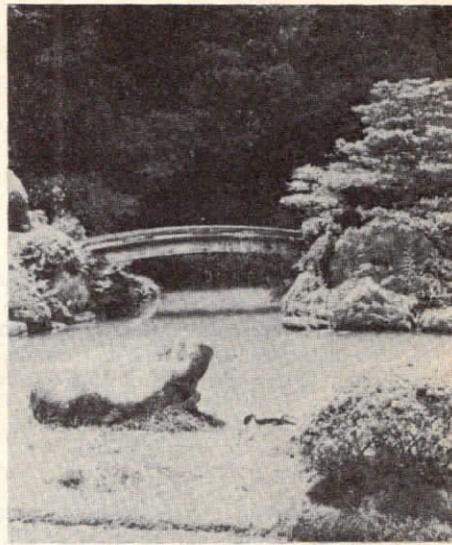
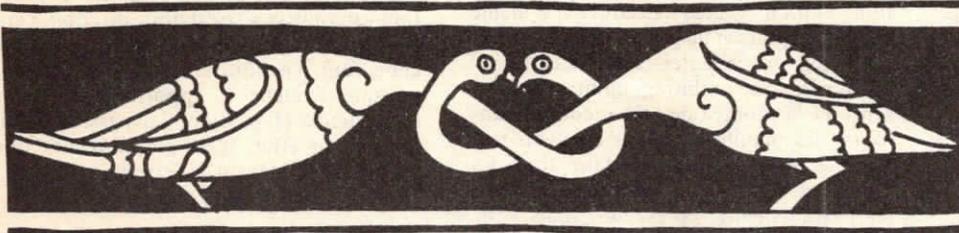
dra une parure naturelle. Ne soyez pas trop précis. » Le maître de jardins, on le voit, ne se borne donc pas à disposer des matériaux dans un certain espace : il utilise aussi l'action du temps, il tient compte de l'usure et de la vie, combine les futures érosions et les futures floraisons, laissant une marge d'incertitude à la liberté propre du jardin. Il résulte de ce libéralisme concerté une extrême suavité, une grâce, dirait-on, spontanée dans les enlacements mouvants des matières : l'eau, la terre, l'arbre composent avec la pierre une très lente danse, un accord d'une heureuse intimité. Les positions des pierres obéissent à des nécessités : telles pierres ont la vocation d'être dressées, d'autres de dormir à plat. Certaines ont besoin de se voiler de mousses, d'autres trouvent leur gloire dans la parfaite nudité. Les cours d'eau, qui semblent circuler librement à travers le jardin japonais, ne sont pas des rivières sauvages, ni des canaux banalisés, brutalisés par la main de l'homme. Leur liberté a été longtemps préméditée, voulue, organisée, comme la vraie liberté de l'esprit est méritée par l'éducation, la bonne volonté et l'effort intelligent.

« Le cours d'eau symbolise les relations entre l'empereur et son peuple. La terre, c'est l'empereur. Le cours d'eau, le peuple. L'eau suit les directives de la terre. Si la terre stoppe l'eau, l'eau obéit. L'eau est toute-puissante, la montagne est faible, l'eau peut détruire la montagne ! »

Ce symbolisme est si poussé dans l'art des jardins japonais que ceux-ci exigent du promeneur une véritable activité de lecture. Certes, on peut se contenter de recevoir avec ravissement le sourire du jardin comme un sourire d'enfant. Mais ce sou-

(1) *Instants de ma vie*, texte et photographies de J. H. Lartigue, 256 p., 130 F. Ed. du Chêne.

(2) A paraître, toujours aux éditions du Chêne : courant décembre, J. H. Lartigue et les femmes (92 photos noir et blanc, 35 photos couleur, 80 F) ; en 1974, J. H. Lartigue et les paysages, J. H. Lartigue et les autos, J. H. Lartigue-Facéties, etc.



De gauche à droite et de haut en bas, illustrations extraites de « Sources et clefs de l'art roman », « Le Livre secret des jardins japonais », « Georges de La Tour, vie et œuvre » et « Journal de l'art moderne, 1884-1914 »

rire plein de sagesse est aussi profond, dans sa sérénité, que le sourire même de Bouddha : et au secret de ce sourire, les Barbares que nous sommes n'accèdent pas directement. Aussi est-ce un maître-livre que celui-ci, où Pierre et Susanne Rambach se font nos initiateurs.

Skira-Weber, 274 p., 220 F.

RÉGINE et Madeleine Pernoud, Marie-Magdeleine Davy proposent une analogie initiation avec *Sources et clefs de l'art roman*, très beau livre richement illustré (Berg International éditeurs). L'ouvrage est divisé en trois parties : « Sources de l'art roman », par Régine Pernoud ; « Lexique thématique » par Madeleine Pernoud et « Lexique symbolique » par Régine Pernoud ; « Clefs de l'art roman — La Symbolique romane », par Marie-Magdeleine Davy. En dépit de la noblesse et de la beauté de la présentation, il s'agit ici, on l'aura compris, de tout autre chose que d'un simple « livre d'art », encore qu'il soit absolument indispensable à qui veut avoir de l'art roman une connaissance approfondie. Aussi reviendrons-nous sur

cet ouvrage capital, tant sur le plan historique que sur le plan spirituel.

Berg International, 418 p., 135 F.

CE livre pourrait apparaître, par exemple, comme le complément de (ou l'introduction à ?) la collection « La nuit des temps », éditée par Zodiaque. En cette fin d'année paraît *Galice romane*, huitième volume d'une étude consacrée à l'Espagne romane. Il n'aura pas fallu moins de seize années pour mener à bien cette considérable entreprise, qui rassemble 3 110 pages, 1 127 photos noir et blanc, 87 planches couleurs. Mais, outre cette plongée au Moyen Age espagnol, la collection a recensé les monuments de l'art roman (souvent très peu connus) à travers les provinces françaises (Bourgogne romane, Auvergne romane, Poitou roman, etc., en tout une trentaine de titres).

Zodiaque, 478 p., 55 F.

Arapprocher (au moins pour son sujet) de cette collection, un livre tout récent, des mêmes éditions Zodiaque mais

dans la série « Points cardinaux » : *Le Monde des cryptes*.

Dom Claude Jean-Nesmy, responsable de la préface, écrit : « L'homme se retrouve d'abord lui-même, dans la grotte. Au creux de la terre, dont il vient, où il retournera. » Les photographies très pures, très dépouillées, de ce livre imposent en effet au lecteur le sentiment, chaque fois, d'un retour. Retour peut-être à un sein vraiment maternel ; retour au silence, à la solitude, à la forteresse intérieure dont nous perdons parfois la clef dans l'agitation et les soucis du monde. Retour à soi, retour à cet asile, ce refuge, cette patrie où le temps n'a pas droit d'entrée. Admirablement inspirés, les éditeurs de cet ouvrage n'ont pas cru devoir « broder » sur les images, dont le commentaire se trouve être ici une suite de textes de Pascal. L'amour-propre, le divertissement sont thèmes de méditation qui conviennent à la crypte. Et toutes ces cryptes en images apparaissent comme les approximations d'une seule, qui ne se laisse pas photographier. Initiation au « monde des cryptes », ce livre est aussi une remarquable introduction au monde de Pascal, la présence de l'image produi-

sant une impression sensible à quoi tout lecteur aura de la peine à se dérober.

Zodiaque, 200 p., 50 F.

DOMENIKOS THEOTOKOPOULOS publie chez Weber *Le Greco*, avec une biographie et un catalogue de José Gudiol, le tout traduit de l'espagnol par Robert Mairast. Huit chapitres, se succédant selon la chronologie de la vie du Greco, recensent l'ensemble de ses œuvres, tout à loisir, avec de nombreuses vues de détails et une analyse attentive de l'évolution picturale. Il s'agit ici d'une somme, où la qualité des reproductions force l'admiration.

Weber, 374 p., 255 F.

MEME remarquable qualité technique au monumental ouvrage de Pierre Rosenberg et François Macé de l'Épinay : *Georges de La Tour, vie et œuvre*, publié par l'Office du livre. Une récente exposition à Paris a suffisamment attiré l'attention du public sur ce peintre pour qu'on puisse prévoir le succès de cet ouvrage : plus de 350 000 personnes ont en effet salué l'art de La Tour à l'Orangerie l'an dernier. Il y a soixante ans, le nom même de La Tour était inconnu et sa récente découverte suscite un grand mouvement de curiosité. Mais cet aspect anecdotique reste mineur. « N'y aurait-il pas plutôt une affinité profonde entre le goût de notre époque, — pourtant généralement peu sensible, aussi bien au « classicisme » du XVII^e siècle français qu'au « baroque » italien — et l'esthétique de La Tour, dont l'art semble plonger ses racines dans la tradition romane et annoncer, par le dépouillement des formes, le cubisme ? » Si l'art de La Tour est un raccourci prophétique de la peinture française, le public contemporain est touché aussi par les sujets des grandes œuvres du peintre, où se devine l'amorce d'une âpre critique sociale. Ce « modernisme » est une surprise permanente. Pour un jeune peintre, quelle leçon !

Office du livre-Weber, 216 p., 145 F.

Aceux que passionne la peinture non seulement pour les impressions plus ou moins indicibles qu'elle impose mais aussi pour ses secrets techniques, il faut recommander une collection : « Les chefs-d'œuvre absolus de la peinture » (Office du livre de Fribourg) où nous voyons paraître presque simultanément *Les Ménines* de Velasquez, et *La Ronde de nuit*, de Rembrandt. A paraître prochainement : *La Joconde* de Léonard de Vinci, *La Chute d'Icare*, de Bruegel, *Le Printemps* de Botticelli. Les auteurs se sont donné pour tâche de situer chaque chef-d'œuvre dans son époque et dans l'évolution de l'œuvre du peintre ; ils interrogent la composition, la technique picturale, la signification de chaque « chef-d'œuvre », mais aussi les influences qu'il a provoquées, les travaux qu'il a suscités, et les jugements les plus intéressants portés sur lui. Le « chef-d'œuvre », ainsi, n'apparaît plus comme un

phénomène isolé, mais comme une source comme un relais, et comme un être vivant doté d'un destin, et relié à l'avenir comme au passé.

Office du livre-Weber, chaque vol. 35 F.

C'EST cette relation des œuvres les unes aux autres, cette évolution, cette continuité de l'art qui apparaît en clair avec l'ouvrage colossal de Jean-Luc Daval, chez Skira : *Journal de l'art moderne, 1884-1914*. La qualité des éditions Skira n'est plus à découvrir, si même elle est toujours et de plus en plus à vanter.

Il faut ici féliciter Jean-Luc Daval d'avoir su, avec ambition, montrer la naissance et la montée de l'art moderne dans toutes ses manifestations, d'en avoir traqué les premiers signes dans tous les domaines. Les maîtres sont très largement (et parfaitement) représentés, mais il ne manque pas non plus d'œuvres mineures, qui brossent le paysage d'un temps de civilisation. Ainsi largement éclairées, les influences se laissent mieux saisir, les courants se révèlent et l'on comprend comment les individualités infléchissent l'histoire de l'art, tandis qu'elles sont elles-mêmes guidées par le mouvement général comme par une invisible et ferme main. Tout prend sa place et tout s'ordonne,

dans un dynamisme que le texte et l'image dévoilent à l'évidence.

Skira-Weber, 312 p., 220 F.

BEAUCOUP plus spécialisé, l'ouvrage que Riva Castleman, conservateur du Cabinet des gravures au musée d'Art moderne de New York, consacre à *La Gravure contemporaine depuis 1942* est édité par l'Office du livre. L'auteur, dès l'introduction, précise qu'il est encore trop tôt pour donner de son sujet une exposition « définitive » : c'est donc un choix personnel qui nous est proposé, — mais un choix qui n'a pourtant rien d'arbitraire, puisque l'auteur y apporte expérience, compétence et passion. La passion pour un art, en effet, n'est pas de celles qui aveuglent et mènent à l'erreur.

Office du livre-Weber, 172 p., 165 F.

RAPPELONS que *La Grande Histoire de la peinture*, éditée par Skira et dont nous avions salué le premier volume, en est aujourd'hui à son huitième tome : il n'est pas trop tard pour trouver les sept premiers — ce serait un cadeau vraiment royal (chaque vol. 95 F.).

Josane Duranteau

Des enfants

... et des bêtes ». Ce choix de livres pour « petits » que nous avons proposé dans notre précédent numéro, n'épuise pas heureusement, les titres. En voici d'autres donc, et cette fois, nous l'appellerons « des enfants et des contes ».

Ménie Grégoire raconte

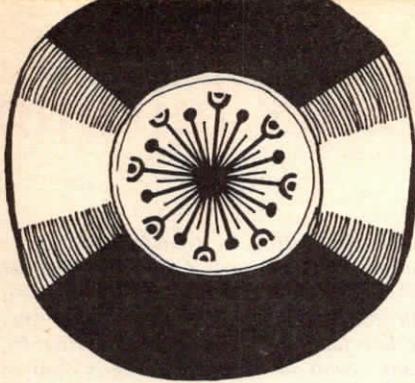
Hachette, 1973, chaque album 46 p., 6 F

Sous ce titre général, Ménie Grégoire nous propose pour l'instant une série de quatre contes populaires que Charles Perrault omit ou négligea de répertorier : *Le Petit Chaudronnier*, *Compère le Jo*, *Persillon-Persillette* et *Les Quatre Rois*.

Ce n'est pas sans appréhension que nous avons ouvert ces petits volumes brochés dont la couverture manifeste de façon évidente le soutien attendu de la renommée de Ménie Grégoire. Force est de dire que ces contes sont excellents, non seulement parce qu'ils appartiennent réellement à une tradition orale séculaire, parce qu'ils font revivre un passé de légendes et sont emplis de ces anciennes croyances où le féérique se mariait étroitement avec les relations de la vie quotidienne, mais encore parce que la plume de Ménie Grégoire est habile et prestée, qu'elle connaît et qu'elle aime les vieux terroirs gardant encore, rien qu'à l'évocation des noms magnifiques de leurs « lieux dits », ce pouvoir évocateur et enchanteur propice à l'éclosion et à la sublimation des contes.

Celui des *Quatre Rois* plaira, outre aux enfants, aux parents qui goûteront — à travers les péripéties de cette légende vendéenne qui voit le jeune roi Sabrefranc, parti à la recherche de la princesse Brizehelle, triompher de tous les périls accumulés sur sa route — la délicieuse irruption du merveilleux et de l'irréel dans un monde de plus en plus banalisé, standardisé et prévisionnel. Dans sa conclusion dédiée aux adultes, Ménie Grégoire souligne justement le fait que ces contes, s'ils survivent, sont capables d'apporter implicitement des informations essentielles et difficilement transmissibles autrement. Ils contiennent, en effet, une symbolique dont chantres et troubadours connaissaient les clefs et la combinatoire et que nos modernes lurons entendent encore à demi-mots : ils ne demandent pas pourquoi Bredzi grandissait avec le feu et, sans lui, retournait à sa passive chétivité ; ils ne demandent pas comment la natte frêle de Persillon-Persillette put résister à la solide traction du Prince qui, à l'invite de la jeune fille, grimpa grâce à ce lien ténu le long des parois de la tour murée. S'ils ne comprennent pas encore, ils sentent, ils devinent, tout comme, il y a des siècles, les enfants du pays des loups.

Pierre Ferran



Musique pour temps froid

*Souscrivons, souscrivons...
puisque, tel est le rite,
sous ce nom de souscriptions
les fêtes de fin d'année
offrent à l'amateur
de musique enregistrée
un choix beaucoup plus large
en quelques jours
qu'en de longs mois ensuite :
600 disques en 115 coffrets...
Et, à l'inverse des soldes
qui proposent à des prix
avantageux des produits
ayant déjà passé leur temps,
économisons... 28 %
sur le prix normal des disques
— et ceci, pour des primeurs,
pour des avant-premières.
Nous ne retiendrons en effet
que ces « nouveautés ».
Sans doute, cette année,
ces souscriptions manquent
un peu de cette belle audace
qui, ces dernières années,
les faisaient s'aventurer
sur les terres vierges
des œuvres mal connues
et qu'on hésite
en d'autres temps à affronter.
Mais si la moisson 1973
peut sembler un peu sage,
elle n'en reste pas moins
de très grande valeur.
Voici ma gerbe...*

Dans la musique ancienne

De Couperin, *L'œuvre pour clavecin*, 3e volume de l'Intégrale de K. Gilbert (Harmonia Mundi — 4 disques HM 359/62). « J'espère que les amateurs de mes ouvrages s'apercevront dans ce troisième livre que je redouble d'ardeur pour continuer à leur plaire », avait annoncé Couperin. L'interprétation de K. Gilbert, où pudeur et ferveur sont au service des moindres détails du texte, est digne de l'espoir du musicien.

Dans la musique classique

De Bach, parmi sept réalisations importantes qui lui sont consacrées, trois très grands disques :

- *La Passion selon saint Mathieu* dirigée par Karajan (D.G. 2720.070 — 4 disques). Conception post-romantique, sans doute très éloignée de l'interprétation contemporaine de Bach mais passionnante et d'un dramatisme bouleversant.

- *L'Oratorio de Noël* dirigé par E. Jochum (Philips 6703.037 — 3 disques). Une œuvre essentielle de Bach, dans une interprétation vivante, contrastée et aussi une technique très brillante.

- Mais surtout peut-être, les *Messes brèves* par M. Corboz (Erato STU 70.805/7). Elles comptent parmi les plus hauts chefs-d'œuvre de Bach et sont interprétées avec cette fidélité au texte, à l'esprit original caractéristique de Corboz.

De Haendel

- Une œuvre illustrissime : *Le Messie*, direction Richter, en anglais (D.G. 2720.069- 3 disques), « énième » version sans doute, mais celle-ci d'un niveau très élevé et d'une technique remarquable.

- Une œuvre plus rare quoique capitale, *Saül*, dont on nous propose en même temps (!) deux versions : l'une genevoise (Mondiodis VDE 13 100 — 3 disques), l'autre anglaise (Archiv 2722.008 — 3 disques) dirigée par Mackerras.

A Haydn, cette année huit coffrets sont consacrés, belle « ressortie » du très grand musicien mal connu en France.

- Nous choisirons, dans une magnifique réalisation de Karajan, le testament sublime du musicien : *Les Saisons* (VSM C.167.02.383/85 — 3 disques),

- *Les 12 Symphonies londonniennes* dirigées par E. Jochum (D.G. 2720.064 — 6 disques). Elles datent d'un des plus grands moments de la création de Haydn. Une grande interprétation. La première Intégrale depuis longtemps en France.

- *Les 8 Nocturnes pour le Roi de Naples* par l'Ensemble J. Haydn de Tokio (B.A.M. LD 5815/16 — 2 disques). Insouciance et tendresse, ces divertissements comptent parmi les beautés les plus sereines du musicien.

De Mozart, l'Intégrale des *Concertos pour instruments à vent* (Philips 6707.020 — 4 disques) dirigés par N. Marriner. Interprétations très variées et souvent éblouis-

santes de ces pages précieuses dont quelques-unes sont très célèbres.

Dans la musique romantique

la plus largement représentée dans les souscriptions, je choisirais :

De Beethoven.

- *Les 5 Concertos pour piano* par Ashkenazy et G. Solti (Decca SXL 6.594/97 — 4 disques). Un merveilleux accord entre un grand chef et son soliste. (A comparer avec la réédition des mêmes concertos par Rubinstein et Leinsdorf que R.C.A. ressort en 4 disques en ce moment : RCA SER. 5 614).

- Le Quator Vegg commence chez Valois une nouvelle Intégrale des *Quators* qui comptera sans doute parmi les plus belles (Valois CMB 32).

De Weber, et c'est sans doute l'enregistrement que je choisirais entre tous pour fêter cette année nouvelle, voici le *Freischütz* sous la direction de Carlos Kleiber, avec G. Janowitz... Une œuvre essentielle du romantisme allemand, assez négligée du disque, dans une dramatique et lyrique incarnation. La mise en scène stéréophonique est très efficace (D.G. 2720.071 - 3 disques). J'aurai l'occasion d'en reparler...

De Rossini, j'écouterai avec passion ce *Guillaume Tell* en français, par des interprètes prestigieux dont M. Caballé, N. Gedda et M. Mespilé, grande première mondiale en disque de l'ultime chef-d'œuvre de Rossini (VSM C.165.02.403/7 — 5 disques).

De Mendelssohn.

- De l'une de ses partition majeures, le seul enregistrement existant (une des bonnes idées de ces souscriptions !) : *Les Psaumes 42, 95 et 115* par des Genevois sous la direction de Chen Ling Sheng (Mondiodis VDE 12.101 — 2 disques).

- De ses 5 *Symphonies*, deux éditions parallèles sortent à la même date (une erreur de programmation ?), toutes deux fort belles d'ailleurs : celle dirigée par Karajan (D.G. 2720.068) et celle dirigée par K. Masur (Eurodisc 85 757- 4 disques).

De Schumann, cette année trois intégrales du piano dont nous reparlerons : K. Engel chez Valois (CMB 24.25), P. Frankl chez Vox (BOX 41.160) et R. Gianoli — en février — chez Adès (7.051-67)... Etrange coïncidence et bonheur plein d'alternative pour ceux qui attendaient avec impatience une Intégrale de cette œuvre.

De Liszt, un chef-d'œuvre inconnu et bienvenu, *La Légende de sainte Elisabeth* dirigé par J. Ferencsik. (Hungaroton SLPX 11.650/53 — 4 disques).

De Wagner, bien sûr le monument de ces souscriptions : *La Tétralogie* sous la direction de K. Böhm, que nous avons déjà cité et dont nous aurons encore l'occasion de parler (Philips 6 747.037 — 16 disques). C'est une des grandes choses de toute la production phonographique.

Pour découvrir cette œuvre dans cette Intégrale, ou dans l'une des trois autres qui l'ont précédée, participez, guidés par Guy Lafarge, à : « La première rencontre avec la Tétralogie » (Decca 125.001/03 — 3 disques), document essentiel et très original.

De Verdi, un opéra de jeunesse pratiquement inconnu, *Jeanne d'Arc*, dirigé par J. Lévine, avec M. Caballe et P. Domingo (VSM C.165.0.2378/80 — 3 disques).

De Brahms, les 3 *Sonates pour violon et piano* et le *Trio avec cor* (Harmonia Mundi 115.16) avec la grande violoniste bulgare Stoïka Milanova. Un des grands chants de la maturité, dans un admirable dialogue du piano et du violon.

De la musique de notre siècle j'écouterai :

De Ravel, la reprise de l'interprétation de son *Œuvre pour piano* des Casadesus (Robert et Gaby) (C.B.S. 77 346) qui nous avait laissé un grand souvenir.

D'Albeniz, l'Intégrale d'*Ibéria* par un pianiste espagnol, E. Sanchez (Ensayo ENY 15/16).

Mais surtout, la musique de chambre de **Poulenc** par J. Février, Y. Menuhin, etc. (VSM C.165.12 519/22 — 4 disques) et... de **Stockhausen**, un gros album : « Venu des 7 jours » (D.G. 2720.073 — 7 disques). Deux œuvres considérables, — l'une par le charme qui n'appartient qu'au musicien des **Biches**, l'autre par la force et la nouveauté absolues du langage — qui font comme notre siècle, en quelques années, le grand écart.

Décidément, beaucoup de très beaux disques pour cette fin 73. Au moment où l'histoire nous annonce de grands froids, grâce à eux la musique sera pour beaucoup foyer de lumière et de chaleur.

Georges Rouveyre



*Feux de la rampe,
feux des projecteurs,
les salles plus ou moins
obscurées s'ouvrent aussi
pour nos longues soirées...
Prestige des images
vivantes ou animées :
ce que, faute de mieux,
on appelle « variétés »
et qui peut parfois devenir
un « neuvième art »,
recherche théâtrale
à l'écoute du monde présent,
films d'hier toujours vivants
et films d'aujourd'hui
qui vivront encore demain,
voici un choix rapide,
pour les plus jeunes...
et pour ceux qui le restent,
pour embellir vos loisirs
entre deux livres,
entre deux disques,
entre deux réveillons,
entre deux repos...*

Deux funambu

Philippe Avron et Claude Evrard, ce pourrait être aussi Claude Avron et Philippe Evrard, le bon gros et le petit farceur, le gros espiègle et le naïf filiforme, le lourdaud farfelu et le lunaire attendri, sans jamais savoir entre les deux d'où va jaillir le trait. Constattement en équilibre sur un éclat de rire, émergeant en poètes d'une cascade de gags ou plongeant tête première dans l'absurde, ils nous emportent dans un tourbillon, celui de la vie, minable ou imbécile, cocasse ou poétique. Cette image qu'ils nous renvoient, c'est la nôtre et elle est si fidèle qu'il ne nous reste plus qu'à en rire et Dieu sait s'ils nous y aident, les bougres !

Mais il y a plus, leurs expériences au festival d'Avignon, notamment, les ont amenés à se faire les apôtres de la communication, une communication basée sur leur spectacle qui se veut constamment sur le fil entre théâtre, cabaret et music-hall. Ils ont bien voulu s'en expliquer.

Evrard — Comédiens, nous jouons des situations de comédiens, mais nous sommes près du music-hall par la forme, c'est-à-dire par le face-à-face avec le public, comme un chanteur.

Avron — Il y a actuellement une forme qui est peut-être un peu moins théâtrale et un peu plus music-hall dans le théâtre lui-même. Par exemple, le café-théâtre actuel a amené une forme music-hall-théâtre ; il y a maintenant une interprétation qui porte à la forme directe, parce que le music-hall est une forme directe.

Evrard — La preuve en est que, depuis trois ans, nous sommes invités en Avignon au festival qui est un festival d'expression théâtrale et que nous nous incluons très, très bien dans cette forme.

● *Justement, Avignon, parlons-en. C'est une expérience qui a été pour vous, je crois, une véritable aventure populaire ?*

Evrard — Oui, elle a été formidable, vraiment extraordinaire. Tout en ayant une ou deux manifestations à l'intérieur d'Avignon, au Clos des Célestins ou au Grand Théâtre, nous avons pu nous aventurer dans les maisons de jeunes autour de la ville et dans les quartiers défavorisés d'Avignon et toucher là une population qui ne va pas dans Avignon pendant le festival. Mais dans ses quartiers, puisqu'elle nous invite, elle vient.

● *Est-ce que ces contacts influent directement par la suite sur l'évolution de votre spectacle ?*

Evrard — En général, nous donnons une heure de spectacle après laquelle nous enchaînons une heure que nous appelons de démonstration, de conversation, où nous parlons un peu des coulisses de notre métier, des phénomènes émotionnels du théâtre. Il arrive que nous essayions de

En attendant que se lève le rideau

■ Pour se préparer au beau **Trouvère** de Verdi présenté au Palais Garnier, parmi les six versions actuellement disponibles, préférer celle produite par RCA et dirigée par Mehta (RCA 645108/10) avec L. Price (Léonora), F. Cossoto (Azucena) et le Maurico applaudi à Paris, Plácido Domingo. C'est, à la fois, celle qui réunit la distribution la plus satisfaisante et surtout, dernière sortie, celle dont la technique d'enregistrement est la plus brillante.

■ Pour mieux entendre **Moïse et Aaron** de Schönberg, se reporter au repiquage de l'enregistrement dirigé par Hans Rosbaud (CBS 78 213). C'est la version de concert fixée en 1954, lors de la création. L'événement est l'un des plus considérables de l'histoire de la musique contemporaine et cette interprétation d'une exceptionnelle qualité. En septembre 1974, Deutsche Grammophon va réaliser un nouvel enregistrement — techniquement très supérieur. Mais cette direction de Rosbaud restera d'une inépuisable beauté.

■ Au moment où l'Opéra de Marseille redonne brillamment les célèbres et cependant mal connus **Contes d'Hoffman** d'Offenbach, découvrir la nouvelle version (intégrale et « reconstituée ») de Richard Bonyngue à la tête de l'orchestre de la Suisse romande avec Plácido Domingo mais surtout Gabriel Bacquier dans les quatre personnages diaboliques et Joan Sutherland, interprète admirable des « quatre femmes » — Ah ! l'air de la poupée ! — (DECCA SET 545/7).

les de la communication

nouveaux sketches, que nous lisions un nouveau texte, pour mieux sentir les réactions, mais en fait je crois que ça s'arrête là.

Avron — Je ne pense pas que cela joue sur le plan de l'invention ou de la création directement. Le public avec lequel on s'est senti le plus en accord a été un public, on peut dire populaire, jeune, « qui en veut ». On a beaucoup plus de rapports avec ce genre de public qu'avec le public de cabaret qui paie quarante francs sa place et vient uniquement pour rire. Par exemple, on a senti que certains sketches qui, au départ, n'étaient pas uniquement comiques, mais poétiques, voire assez durs, accrochaient et que les choses qu'on avait envie de dire passaient très, très bien. Dans ce sens là, oui, ça a pu évoluer. Il se trouve que les sketches que nous allons donner au Théâtre de la Ville sont beaucoup plus durs, beaucoup plus axés sur la difficulté de communiquer l'un avec l'autre, en trouvant un moyen comique de le faire, mais enfin, disons qu'ils sont plus « rentre-dedans » que les autres. Probablement, ce n'est pas le public qui nous a donné les idées, mais il nous a donné l'envie d'avoir ces idées.

● *Le mot tient une grande place dans votre spectacle, mais il y a aussi le masque. Est-ce pour ne pas renvoyer trop brutalement au spectateur le reflet de l'homme d'aujourd'hui que l'on retrouve embusqué à chaque coin de vos sketches ?*

Avron — C'est exact. Nous travaillons en ce moment un sketch dans lequel nous disons des choses très directes puisque le refrain est : « Nous, on s'en fout, on est coupé, on reste chez nous, on est planqué », et nous le disons à travers des masques de chats. Si nous le disions directement, bien que l'on sache qu'en fait c'est ça, il n'y aurait pas d'impact. Ce qui est intéressant c'est qu'il y ait transposition, que ce soit par le rire, par le masque, par le texte ou par le silence, et que les gens redécouvrent tout d'un coup une chose qui est vraie et s'en amusent parce qu'il y a eu la transposition. C'est vrai que le masque intervient dans ce sens-là, tout en apportant une lumière, une couleur, une beauté — car ils sont très beaux ces masques — et un charme qui permettent de faire passer des choses évidentes mais difficiles à dire et à recevoir.

Evrard — Par exemple, j'ai un masque jaune, c'est le dépressif, l'homme qui prend des pilules, tous les hommes en fait. Si je le disais, moi, comédien, il y aurait peut-être un rapport avec moi, alors que le masque universalise ; ce peut être votre oncle, votre copain, votre concierge, c'est tout le monde, ça prend une dimension monstrueuse presque. Il n'y a plus un transfert de spectateurs à un comédien précis, mais le transfert d'un public à un personnage universel.

● *On parle beaucoup de l'équipe que*

Bernard Avron



Théâtre de la Ville, place du Châtelet, Paris — 18 h 30, du 27 décembre 1973 au 12 janvier 1974

vous avez constituée autour de vous et du travail, pourquoi ne pas dire pédagogique, de formation d'animateurs que vous avez entrepris ?

Avron — Oui, nous avons avec nous Danièle Ajoret, qui a une formation de comédienne classique puisqu'elle est restée sept ans à la Comédie-Française, Bernadette Onfroy qui a une formation plus grotesquienne et qui actuellement joue avec *la Mamma* à Paris, et Pierre Trapet qui, lui, a une formation plus directement de comédien, d'animateur, et qui apporte un aspect corporel. Depuis trois ans, cette équipe, par sa variété même, nous a semblé pouvoir faire une démarche d'animation, peut-être pas pédagogique, mais en tout cas de recherche.

● *Sous quelle forme ?*

Avron — De la façon la plus simple, par des stages de six à huit jours avec une quinzaine de personnes qui, en général, sont des éducateurs, des enseignants, des animateurs, des gens préoccupés par les problèmes de relation, à l'intérieur de leurs classes, dans leurs activités, etc. Pour l'instant, à raison de trois ou quatre par an, nous en avons fait à Angers, en Avignon, dans la région parisienne. Pendant ces huit jours, nous cherchons à faire une sorte de voyage ensemble, base d'improvisation mais à travers des thèmes. Nous tentons de trouver une façon différente de se parler, soit avec les mains, soit avec les signes, soit avec la voix, soit avec le silence ou avec les masques, et dans les masques tel ou tel masque, de manière à casser la relation habituelle, celle de se parler sans son corps ou en disant les mots habituels.

● *Avez-vous déjà pu mesurer les retombées de tels stages ?*

Evrard — Ah, oui. Nous venons de faire un nouveau stage à Angers avec des enseignants. Le précédent datait de deux ans.

Nous y avons rencontré les anciens qui, eux, continuent à constituer des équipes, avec leurs élèves notamment, et, avec nos moyens et ce qu'ils ont découvert, cherchent à recréer une atmosphère et un désir de création de groupe.

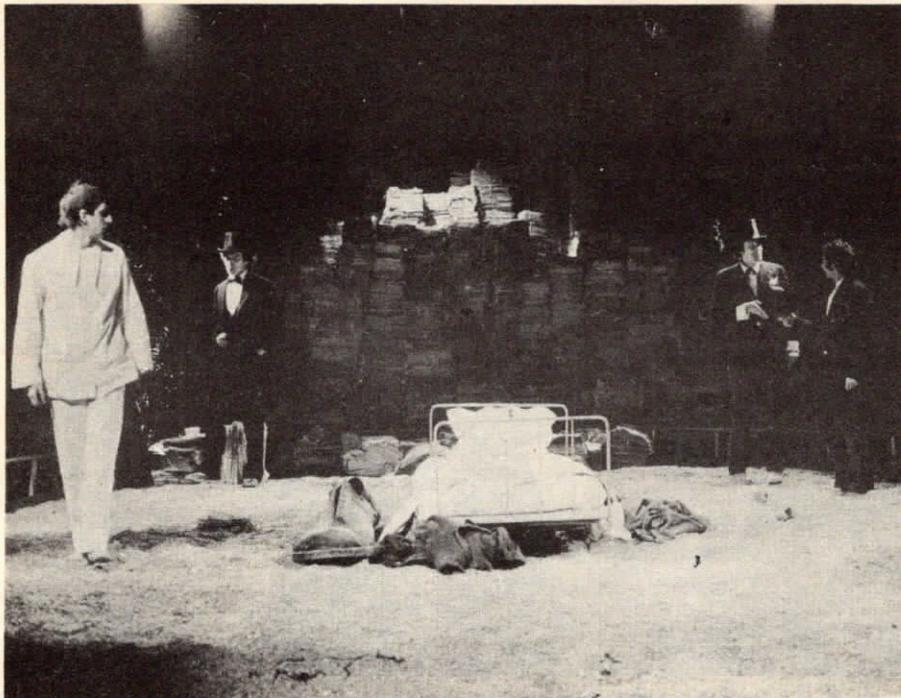
● *Espérez-vous que cette recherche va déboucher sur quelque chose de plus large sur le plan de l'animation ? Entendez-vous être des précurseurs dans cette démarche ?*

Avron — C'est possible. Mais cette démarche-là doit laisser la liberté totale à tous ceux qui veulent la faire. Claude parlait des anciens d'Angers, mais on en rencontre aussi tous les ans à Avignon où ils se retrouvent. Ce sont des instituteurs, ils sont installés dans un endroit où les gens peuvent faire des improvisations avec eux et ils essaient de créer autre chose que le fait d'aller au spectacle, de venir manger et de repartir. Ils ont trouvé cette forme-là, leurs improvisations sont différentes des nôtres. Je suis sûr que les instituteurs d'Angers ont une autre façon que nous de parler à leurs gosses ou de se réunir ensemble. Leurs thèmes sont différents. Ce qui est intéressant c'est qu'on essaie de casser quelque chose qui risque de nous étouffer. Dès le moment où on n'invente plus, dès le moment où l'on tombe dans la relation connue d'avance, c'est la mort. Quand il n'y a plus de recherche, il y a la mort.

● *Votre spectacle au Théâtre de la Ville pourrait être un grand stage alors ?*

Avron — Si on pouvait mettre dans la relation de ce qui va se passer au Théâtre de la Ville tout ce qu'on voudrait y mettre, ce serait un beau spectacle, dans le sens du mot spectacle venant de nous et d'eux, une belle relation.

Propos recueillis par
Maurice Guillot



De gauche à droite : Jean-Louis Benoit, Bernard Faivre, Alain Macé et Henri Gruvman dans « Gob ou le journal d'un homme normal » (ici, Gob et les trois notaires).

Karen Rencurel

que qui, paradoxalement, par la juxtaposition de libres opinions toutes présentées sur le même plan, l'amène à s'en « laver les mains » et à comprendre la politique sans en faire », et « la lecture *justicière* où l'on suit le petit juge, « héros des temps modernes », pour entrer finalement dans un monde des idées et de la justice au-dessus des classes ». Et quand l'affaire se termine et que la presse se tait, Gob n'a plus qu'à se recoucher, et à attendre le prochain fait divers... dont il ne peut pas ne pas se nourrir.

Il ne faudrait surtout pas croire, d'après cette présentation théorique de la démarche, que le spectacle tombe dans un quelconque didactisme. Il est au contraire mené avec un sens du théâtre sans défaut. Et même du cirque. Car tout se passe sur une piste ronde, remplie de sable bleu, au milieu de laquelle se trouve le lit de Gob, devant une montagne de paquets de journaux empilés (il y en a la bagatelle de douze tonnes !), à travers lesquels vont surgir les différents porteurs des voix multiples de la presse, qui seront aussi les visages que les différents journaux ont donnés des différents personnages de l'affaire.

Voici donc les « enquêteurs » de *Détective* à la recherche du témoin-clé qui révélera les « turpitudes » de l'accusé, les « parents en deuil » du *Parisien libéré* ou de *France-Soir*, les « fiancés » malheureux et séparés d'*Ici Paris*, le notaire, persécuté de *L'Aurore*, persécuté de *La Cause du peuple*, ambigu mais banal de *L'Humanité*, le « petit juge », shérif solitaire du *Journal du Dimanche* et Fouquier-Tinville de *Minute*, l'académicien moralisant du *Figaro*, les auteurs de tribunes libres bien balancées du *Monde*... et j'en oublie ! Toute cette caricature de la presse est d'une vérité et d'une drôlerie irrésistibles. Et cependant, au milieu des rires, c'est aussi tout le pathétique de la misère humaine qui parfois affleure, ainsi dans cette ronde où Gob est entraîné, et qui n'est autre que la marche hésitante et cahotante des *Aveugles* de Bruegel.

Les trouvailles de mise en scène fusent sans désemparer (Gob déterre peu à peu du sable toutes les « pièces à conviction »), et les acteurs se multiplient dans cinquante rôles avec une virtuosité sans égale. A ceux déjà cités, il serait donc injuste de ne pas ajouter aussi Didier Bezace, Bernard Faivre, Philippe Marioge, Arlette Vafidès et Geneviève Yeuillaz, de même qu'il ne faut mesurer aucun éloge aux metteurs en scène Didier Bezace et Jacques Nichet et à toute leur vaillante équipe technique et artistique.

Dirai-je également qu'aux vertus de ce spectacle collectif s'en ajoute une supplémentaire, et non négligeable ? C'est qu'aujourd'hui où notre école entend, ou prétend, s'ouvrir sur le monde, en particulier par l'étude de la presse, il me paraît proposer, aux éducateurs soucieux de cette ouverture, l'approche la plus plaisante, la plus efficace et par suite donc, dans le meilleur sens du terme, la plus pédagogique. Il y a là de quoi alimenter de fort utiles « 10 % ». Souhaitons donc, non seulement de longues soirées à l'Aquarium, mais aussi pour que notre souvenir ne s'efface pas trop vite, la rapide publication de son texte. Il le mérite bien !

Pierre-Bernard Marquet

Le quotidien multiple

Cartoucherie de Vincennes, route de la Pyramide, Paris — jusqu'en février 1974

C'E n'est pas d'aujourd'hui que date le procédé — dramatique ou romanesque — qui consiste à faire raconter la même histoire par des observateurs ou des acteurs différents. C'est un procédé un peu analogue, de « lectures » différentes d'un même fait divers, qui a permis au dynamique et généreux Théâtre de l'Aquarium de réaliser un spectacle de tout premier ordre. Disons-le sans nuances. Il ne faut absolument pas hésiter à affronter l'éloignement et le relatif inconfort du lieu pour se précipiter à la Cartoucherie de Vincennes. Là, dans un ancien entrepôt de 50 mètres sur 18, mis à leur disposition par Jean-Louis Barrault et Madeleine Renaud, aménagé et équipé par eux-mêmes, les comédiens de l'Aquarium vous feront passer, avec *Gob ou le journal d'un homme normal*, une des meilleures soirées que l'on puisse rêver.

On se souvient peut-être, qu'en février 1972, ils avaient présenté au T N P, salle Gémier, *Marchands de ville*, « création collective » sur le thème de la « réalité politique que cache la rénovation urbaine à Paris ». J'avais dit alors (*l'éducation* du 9.3.1972) tout le plaisir que j'avais pris à ce spectacle, où l'invention, l'humour, le

rythme... et la solidité ne se démentaient pas.

Cette récidive — car il s'agit encore d'une création collective autour des réalités politiques qui se manifestent à l'occasion d'un fait divers — me semble une réussite encore plus achevée. Monsieur Gob (ou plutôt « messieurs Gob », car le personnage est joué successivement par cinq comédiens, Karen Rencurel, Henri Gruvman, Jean-Louis Benoit, Thierry Bosc et Alain Macé) apprend à son réveil la nouvelle du meurtre, à Bruay-en-Artois, qui va pendant de longs mois défrayer la chronique.

Voilà donc notre lecteur moyen de journal soumis à tous les récits, à toutes les interprétations, à tous les commentaires de l'affaire. Phénomène bien connu et souvent étudié à plaisir par les sociologues, la presse est multiforme, contradictoire, orientée... La démonstration, certes, n'est plus à faire. Mais elle était encore à « théâtraliser ». Voici donc la « lecture *narcissique* du lecteur qui s'approprie la douleur du monde pour la ramener à lui seul », la « lecture *policière* qui le transforme en inspecteur au petit pied », la « lecture *politi-*



« Monsieur Verdoux », « Harold et Maude »
... et toujours les Marx Brothers



Classiques et modernes

COMME il est d'usage, la période des fêtes va amener — ou ramener — sur nos écrans tout un arrivage de films dont certains commencent à peine leur carrière, tandis que d'autres sont annoncés. Pourquoi ne pas en profiter pour un petit tour d'horizon, puisque ce temps de loisirs va inciter bon nombre d'entre nous à passer quelques soirées au cinéma ? Peut-être, d'ailleurs, certains lecteurs de *l'éducation* vont-ils venir pour quelques jours à Paris, où ils profiteront de la programmation plus variée de la capitale : je ne m'interdis pas, par conséquent, de signaler des films qu'on a peu de chances de voir en dehors du circuit parisien.

Et d'abord, les reprises. En dehors même des cinémathèques, elles sont nombreuses. On pourra revoir un montage de dessins animés : *Si Disney m'était conté*, composé de douze courts métrages des débuts de la célèbre firme, et aussi l'inévitable *Blanche-Neige*. Au risque de m'attirer à nouveau les foudres des amateurs du genre, je rappelle que cette sucrerie moralisante a abimé le charmant conte dont elle s'inspire et que l'animation — remarquable en ce qui concerne les animaux et les sept nains — est tout à fait plate lorsqu'elle représente Blanche-Neige elle-même et constitue un style graphique aujourd'hui très dépassé.

Toujours pour les enfants, mais pour les adultes aussi, les Britanniques nous ont envoyé une *Alice au pays des merveilles* entièrement tournée avec des acteurs. Malgré les truquages cinématographiques dont on n'a pas abusé, ce pays

des merveilles demeure étrange tout en gardant une certaine réalité. Quelques scènes, telle celle du thé, sont remarquables d'humour et de cocasserie ; il faut dire qu'avec un Peter Sellers en Lapin de mars, on ne pourrait être mieux servi. On doit regretter que ce film soit assez inégal et surtout que les chansons aient été aussi lamentablement doublées en français.

On peut aussi retrouver sur l'écran d'autres films célèbres, et notamment le fameux *Monsieur Verdoux*, de Chaplin, dont on mesure mieux aujourd'hui la tranquille audace, et l'importance dans la carrière de son auteur. Moins de gags que dans les « Charlot » qui le précédaient, mais un humour plus corrosif : ce Landru qui règle son compte à la société du matriarcat et qui défie la « règle du jeu » social, dure au crime individuel, indulgente aux massacres officiels, a fait scandale aux Etats-Unis en 1947. Le miracle, c'est que le personnage demeure sympathique ; et le film est un chef-d'œuvre.

Autre grand classique : *La Mère* (1926), un des très grands films du cinéma muet, et du cinéma soviétique. Du roman de Gorki, Poudovkine a tiré une narration à la fois lyrique et bouleversante, qui s'exprime en des images célèbres, comme le flot du cortège révolutionnaire qui déferle sur le pont, au-dessus de la Néva, tandis que la débâcle entraîne les blocs de glace du fleuve. Contrairement à Eisenstein, qui ne voulait pas de « professionnels », Poudovkine a utilisé des acteurs chevronnés, disciples de Stanislavski, dont l'extraordi-

naire Baranovskaia. A ne pas manquer.

On ressort aussi une série des films les plus célèbres des Marx Brothers (dont *Une nuit à l'opéra*, *Un jour aux courses*, *Un jour au cirque*, etc.). Bien sûr les avis sont très partagés sur ce comique excessif, délirant, agressif, fondé sur des personnages de cirque ou de comédie italienne, et sur l'emploi délibéré de l'absurde. Personnellement, j'avoue que je m'y amuse beaucoup ; mais ce n'est pas à recommander aux esprits cartésiens, ni aux amateurs d'un comique de finesse psychologique. On en dira autant d'un classique du burlesque, le fameux *Hellzapoppin* (1941), qui accumule les gags les plus énormes sans autre unité que celle d'un lieu : un studio de cinéma où se prépare, puis se tourne un film. Mais tous les artifices sont employés sur un rythme échevelé (y compris les erreurs de cadrage à la projection !). Les effets sont gros (le cow-boy qui s'est trompé de film) mais le résultat, si l'on veut bien se laisser entraîner, est irrésistible. Ici encore, cartésiens s'abstenir. On pourrait presque ranger dans la même catégorie la course au trésor de S. Kramer : *Un monde fou, fou, fou* (1963), qui conserve tout de même un peu plus de logique dans la construction. Mais de toute façon, ce sont là des films qui ne nous invitent pas à penser, ni à nous émouvoir.

La mode étant, aujourd'hui, aux reprises et aux « festivals », il est certain que les semaines de fêtes nous proposeront, isolément ou en séries, bien d'autres œuvres des années passées, qu'il est impos-

sible de prévoir. Mais dans les films récemment sortis, ou qui vont sortir, qu'y a-t-il à signaler ?

Bornons-nous aux films dits « de détente ». Il y a, évidemment le très grand succès de de Funès : *Les Aventures de Rabbi Jacob*. Ici encore, on aime ou on n'aime pas. Mais ceux qui aiment sont assurés de trouver un film extrêmement bien fait, bourré de gags, et fort efficace dans son genre. Après tout, pourquoi boudier son plaisir par snobisme ? Dans un ton plus modéré, plus intimiste, *Charlie et ses deux nénettes* (qui vaut mieux que son titre) est une comédie qui traite avec humour et discrétion de situations un peu scabreuses, dans le milieu peu connu des forains et des marchands de plein air, avec un sens étonnant des petits détails justes.

Pleure pas la bouche pleine, par Pascal Thomas, l'auteur des *Zozos*, reprend ses personnages d'adolescents, un peu grands, dans le même décor de campagne poitevine ; ici encore, le cadre, sa couleur, ses détails savoureux, comptent autant que les héros de l'histoire, et que l'histoire elle-même, qui n'est au fond que le vieux « roman d'apprentissage », les premières expériences qui font entrer dans la vie adulte. *Lo País*, d'inspiration régionaliste, raconte les malheurs d'un jeune Aveyronnais « monté » à Paris, devenu colleur d'affiches, et qui finit pas revenir au pays natal : c'est un film sympathique, qui pose avec lucidité le problème de la centralisation, de ses excès et de ses mirages, sans tomber dans la prédication, et en multipliant les observations bien venues. Malheureusement, l'accent parisien de son interprète lui ôte la moitié de sa vraisemblance. Et puisque nous en sommes à un registre plus sérieux, signalons aussi le ravissant *Harold et Maude*, remis à l'honneur par la récente version théâtrale de l'histoire, et qui conserve le charme insolite de cette situation étrange, de cette tendre amitié qui s'établit entre un adolescent et une femme de quatre-vingts ans. Signalons aussi, d'après le roman de Simenon librement adapté, *Le Train*. C'est un film qui reconstitue avec une ingénieuse fidélité l'atmosphère de l'exode en 1940, et de l'occupation : qu'il éveille des souvenirs, ou suggère aux plus jeunes un temps qu'ils n'ont pas connu, je crois qu'il ne peut guère laisser indifférent. Et Trintignant y est, à son habitude, excellent.

Enfin, on verra sortir, pour Noël, un film que les amateurs de dessin animé attendent depuis des années : *La Planète sauvage*, d'après le roman de science-fiction de Stephan Wul, réalisé par René Laloux selon les dessins de Topor avec le concours d'une équipe de dessinateurs tchèques, déjà primé trois fois (Cannes, Trieste, Atlanta) mais qui n'a pas encore entamé sa carrière commerciale. Que ce soit par le sujet, par le graphisme, par l'animation, par le climat fantastique, c'est un film qui fera date dans l'histoire du dessin animé. Ne le manquez pas ; mais prenez garde, en raison de son côté parfois effrayant, de ne pas y emmener des enfants trop sensibles. Nous en reparlerons.

Etienne Fuzellier



Rien ne sert de partir...
il faut retenir à temps !
Evidemment, vous n'avez pas pu,
vous vous êtes heurtés
à des panneaux « complet »...
Vous vous désespérez.
Heureusement, nous sommes là,
nous avons battu le rappel
des associations organisatrices
de séjours ou de circuits
qui peuvent encore vous accueillir...

Bons voyages quand même...

■ Pour les tout jeunes d'abord, le **Comité d'accueil** — 7, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 225-93-19 — dispose encore de quelques places pour les séjours de neige qui vont généralement du 21-12-73 au 2-1-74 à Saint-Paul-en-Chablais (Hte-Savoie) pour les 8/10 ans, à Morzine (Hte-Savoie) pour les 8/11 ans, à Abondance (Hte-Savoie) pour les 8/13 ans et à Entremont (Hte-Savoie), Villard-de-Lans (Isère) et Morzine pour les 11/13 ans. Les prix de ces séjours, selon qu'ils s'effectuent avec ou sans le voyage de Paris à Paris, s'échelonnent entre 660 F et 960 F.

■ Le **Centre de coopération culturelle et sociale (CCCS)** — 26, rue N-D des Victoires, 75002 Paris, tél. : 231-70-84 — propose quelques places à La Chapelle d'Abondance pour les 7/12 ans et à Méaudre (Isère) pour les 6/12 ans au prix de 750 F. Quant aux **Maisons européennes de la jeunesse (MEJ)** — 21, rue de Provence, 75009 Paris, tél. : 824-63-01 — elles offrent Vallouise dans les Hautes-Alpes pour les 8/13 ans à 462 F sans le voyage et Matemale dans les Pyrénées-Orientales pour les 14/18 ans à 451 F, toujours sans le voyage.

■ Les adolescents trouveront encore quelques places à Bresse dans les Vosges pour y faire du ski alpin (12/15 ans) ou du ski de fond et une découverte du massif vosgien (15/20 ans) avec le service Vacances de la **Ligue de l'enseignement** — 7, bd St-Denis, 75141 Paris Cédex 03, tél. : 277-11-40. Ces deux séjours aux prix respectifs de 623 F et 668 F. La même organisation propose également un séjour combiné « ski et cours de langue » en Haute-Bavière avec de jeunes Allemands pour les 15/17 ans à 986 F.

■ Les 13/14 ans pourront encore satisfaire leurs envies de neige en Suisse à Wasserwendi (Oberland bernois) et les 15/17 ans à Saas Grund (Valais) : 820 F pour les premiers et 890 pour les seconds, les premiers pouvant rester de ce côté de la frontière à La Giettaz en Savoie, pour 800 F. Ces trois séjours étant proposés par le **CCCS**.

■ Le **Comité d'accueil** peut encore accueillir quelques 14/17 ans en Autriche à St-Johann-Pongau pour 1 000 et 1 126 F. Mais il propose aussi, pour les studieux, Oxford (14/16 ans) et Londres (16/20 ans) pour 875 et 1 050 F. Les 16/25 ans qui préfèrent le soleil de Provence peuvent encore s'inscrire pour les séjours du Mas des Quatre-Vents à Istres (Bouches-du-Rhône) où ils pourront s'adonner à la voile, à l'équitation, au volley-ball ou à la pétanque pour 330 F plus le voyage, en s'adressant aux **MEJ**. La même organisation propose encore des séjours, pour les plus de 18 ans, à Saint-Sorlin (Savoie) pour 451 F, aux Deux-Alpes (Isère) pour 1 090 et 1 160 F, à Seefeld dans le Tyrol autrichien, particulièrement recommandé aux familles, pour 1 065 F, et des séjours culturels à Rome et Florence respectivement pour 758 et 733 F. A signaler que, pour Saint-Sorlin, les Deux-Alpes et Istres, les voyages ne sont pas inclus dans les prix.

■ Les adultes, les familles et les jeunes de plus de 18 ans ont encore un choix intéressant de possibilités avec **Arts et Vie** — 7, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris, tél. : 225-93-19 — qui propose un « Noël-fouchtra » dans son remarquable village de vacances de Confolant, au cœur de l'Auvergne, pour 420 F plus le voyage, un « Noël russe » (Moscou-Léningrad) pour 1 665 F, un « Christmas in London » pour 780 et 1 050 F, un « Noël à Rome » pour 970 F et une « Saint-Sylvestre à Budapest » pour 1 130 F.

■ L'**Union des centres de plein air (UCPA)** — 62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cédex 13, tél. : 336-05-20 — nous signale qu'il y a fort peu de chances de trouver place dans ses séjours qui affichent pratiquement tous « complet », sauf si l'on compte sur quelques désistements de dernière heure et, de ce fait, elle engage déjà les amateurs de neige à prendre leurs précautions pour les vacances de février. Toutefois les habitants de la région parisienne peuvent encore trouver place au stage d'équitation qu'elle organise à Bois-le-Roi, près de Fontainebleau du 24 au 29 décembre. Les prix en sont de 80 F pour les débutants et de 120 F pour les participants du 1er degré. Ces prix ne comportent ni repas, ni hébergement, ce dernier étant possible dans un vieux château (chauffé) pour les adeptes du bivouac.

■ Pour sa part, **Nouvelles Frontières** — 63, av. Denfert-Rochereau, 75014 Paris, tél. : 325-57-51 — dispose encore de quelques places sur charters pour un Noël à New York, aller-retour 850 et 1 000 F et pour un Noël à Mexico, 1 800 F pour les fervents de soleil, la même association propose l'Egypte (Le Caire, Louxor, Assouan) pour 1 450 F et des circuits Hoggar-Tassili combinant raid en land-over et archéologie pour 1 850 F. Le Tassili est également proposé, mais en expédition pédestre avec bivouac du 22-12-73 au 6-1-74 pour 2 250 F par les **MEJ**.

■ Enfin, toujours au soleil, la Tunisie en circuit du sud et des oasis est proposé à 1 138 F par la **Ligue de l'enseignement** d'une part, et également en circuit pour 1 500 F par **Arts et Vie**. Cette dernière association nous offre aussi du soleil, plus près de nous cette fois, en séjours à Menton et à Nice pour 645 F et 710 F.

l'école des parents

Pour vous,
Pour les parents de vos élèves,
INTER-SERVICE-PARENTS
répond, oriente, renseigne, gratuitement,
par téléphone.

Appelez **766-51-52**
Demandez-nous des affiches pour votre établissement
en écrivant à :
I.S.P. 4 rue Brunel - 75017 PARIS

Pour vous,
afin de mieux cerner les problèmes psychologiques de vos élèves à l'école
et dans leur famille

Pour aider
les parents qui vous demandent conseil
lisez

L'ÉCOLE DES PARENTS

revue mensuelle, complémentaire de toute revue pédagogique.

A paraître dans le numéro de décembre

Les motivations de l'enfant pour apprendre en classe.

Les relations sexuelles précoces des adolescents... et de nombreuses rubriques.

Lisez aussi

LE GROUPE FAMILIAL

revue trimestrielle destinée aux éducateurs et à tous ceux qui,
dans leur métier, sont en contact avec les familles.

Numéro spécial du GROUPE FAMILIAL :
SEXUALITÉ ET CIVILISATION

Abonnement pour un an : L'ÉCOLE DES PARENTS : 48 F. LE GROUPE FAMILIAL : 20 F.

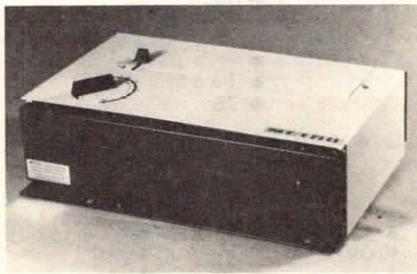
Abonnement couplé aux deux revues : 65 F. Chaque revue, au numéro : 5 F.

Demandez notre documentation gratuite sur nos différents services
et le catalogue de toutes nos publications en écrivant à :
ÉCOLE DES PARENTS - Dif. Educ. - 4 rue Brunel - 75017 PARIS.

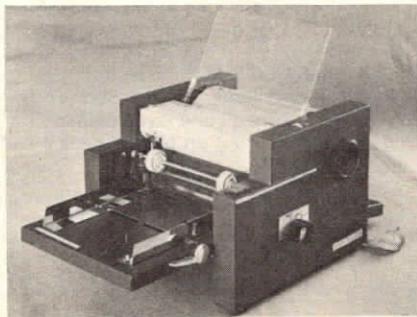
METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX : 2 modèles
Thermocopieurs pour l'établissement
en quelques secondes d'un
cliché hectographique - transparent
si on le désire - pour duplicateur
à alcool, d'un transparent pour la
projection par rétro-projecteur,
d'un thermo-stencil pour duplicateur
à encre. Autres fonctions :
monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles
Duplicateurs à alcool automatiques
et électrique de grand rendement :
80 copies minute, humidification
100 % automatique sans aucun
feutre, tirages multicolores en un
seul passage de la feuille de papier,
prix de revient infime de la copie.
Format 225 x 375 mm.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

13 MODÈLES D'APPAREILS A PARTIR DE 373,90 H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

SEULE LA B.B.C.
(BRITISH BROADCASTING CORPORATION
LONDON)

PEUT VOUS OFFRIRE
UNE AUSSI GRANDE
GAMME DE COURS,
D'UN TEL
NIVEAU PÉDAGOGIQUE,
A DES PRIX
AUSSI RAISONNABLES
POUR AIDER VOS ÉLÈVES
A APPRENDRE
OU A SE
PERFECTIONNER
EN ANGLAIS, CHEZ EUX,
A L'HEURE
QUI LEUR CONVIENT
AVEC LE COURS
DE VOTRE CHOIX,
DANS DES CONDITIONS
DE TRAVAIL AGRÉABLES,
MODERNES, EFFICACES
ET ÉCONOMIQUES.



BBC
London

ÉDITIONS
DISQUES B.B.C.

Anglais : Cours pour débutants adultes
et débutants enfants
Cours de perfectionnement
et de conversation
Cours de prononciation et d'intonation
Cours commerciaux
- scientifique et technique
Cours spécialisés : Aviation, Marine,
Automobile, Hôtellerie.
Cours et livrets pour suivre
les émissions "scolaires"
de la TV française ainsi que les
émissions radio de Londres.

Films pour l'enseignement
de l'Anglais

OMNIVOX
INTERNATIONAL

CHEZ LE MÊME
ÉDITEUR

Allemand : Cours de débutants, de révision,
commercial

Anglais / Américain :

Cours de perfectionnement

Arabe : Cours de conversation élémentaire

Breton : Cours de débutants

Espagnol : Cours de débutants

Italien : Cours de débutants et de conversation

Russe : Cours de débutants et de conversation

Ces cours sont disponibles
soit sur disques, soit en cassettes.

Documentation gratuite, en spécifiant
la discipline, sur simple demande

à : **Editions DISQUES B.B.C.E.**

8, rue de Berri - 75 - PARIS 8^e

Tél. : ELY. 80.05 - BAL. 44.24 et 44.25

NOM _____

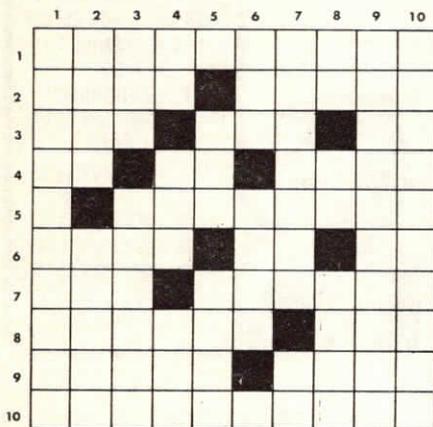
Adresse _____

Désire recevoir la documentation gratuite
sur les cours de _____

Mots croisés

par Pierre Dewever

Problème n° 141



Horizontalement. 1 - Une personne qui ne veut que votre bien et que l'on voit toujours d'un mauvais œil. 2 - A l'extérieur — Un endroit où la Vaire a cité. 3 - Anglaise rafraîchissante — L'aine du cheval — Cité antique. 4 - Pronom personnel — Commence un beau jour — Blanche neige. 5 - Etat sans contrôle. 6 - Epoque — Négation — Son contre n'est pas facile à donner au grand air. 7 - Possessif — Coup de pinceau du Créateur. 8 - Cuisine à huis clos — Tel un sujet qui ne saurait être tiré par les cheveux. 9 - Non reconnues — Ils sont voués au crottin avant de « monter ». 10 - Comme une ci-devante regardée par des sans-culottes.

Verticalement. 1 - En tout bien tout honneur. 2 - Le grand a besoin d'une doublure — Dorée sur tranche. 3 - Même le primaire est historique — Supprimer le nécessaire. 4 - Cœur solitaire — On ne peut compter sur eux qu'après les avoir roulés — Un mordu de la pêche. 5 - Planche tombée en désuétude — Son argent. 6 - Un géant de la route — Généralement placée plus haut que le bât. 7 - Maritime, pour un gars de la côte — Traite en Chine. 8 - Préposition — Une couverture solide — Baragouineurs bigarrés. 9 - Ton de gorge de pigeon. 10 - Insuffisance d'esprit.

Solution du problème n° 140

Horizontalement. 1 - Pyroscaphe. 2 - Apostiller. 3 - Tobie - Ré. 4 - Anée - Unies. 5 - Gorres. 6 - Om - Ne - Top. 7 - Néant - Cède. 8 - Nubie Orel. 9 - Etel - Etête. 10 - Sel - Etat.

Verticalement. 1 - Patagones. 2 - Yponomeute. 3 - Rober — Abel. 4 - Osier — Nil. 5 - Ste — Ente. 6 - Ci — Use — Et. 7 - Alun - Cota. 8 - PI — Intérêt. 9 - Hère — Odet. 10 - Éresipèles.

Bridge par Pierre Tessereau

Des jolies fins de coup

Les fins de coup présentées ci-dessous ne sont pas difficiles à traiter sur les diagrammes donnés, étant donné leur petit nombre de cartes et les combinaisons de jeu limitées qui en résultent.

En revanche, la difficulté de les prévoir dès le départ est certaine, d'autant plus que celle des deux mains qui doit jouer, au moment donné, n'est souvent pas indifférente.

Pour que le lecteur puisse les apprécier encore mieux en cherchant lui-même les clefs, les solutions sont reportées in fine.

I - Sud, en main à S.A., ne perd qu'une levée.

	N	♠ 75		
		♥ R5		
		♦ —		♠ DV
♠ 64		♣ —		♥ —
♥ DV		♠ —		♦ 10
♦ —	S	♠ A	E	♣ D
♣ —		♥ 4		
		♦ 9		
		♣ V		

II - La couleur complète ci-dessous, à l'atout, a déjà figuré dans une donne étudiée dans ces colonnes, dont on parvenait à diriger le timing pour n'y perdre qu'une levée, au lieu des deux semblant inéluctables.

	103	
R92	—	D8
	AV7654	

Trouver un exemple de fin de coup, à trois cartes en chaque main et les quatre couleurs encore présentes dans l'ensemble pour qu'il soit possible de ne perdre qu'un atout.

III - Parmi tous les squeezez, les squeezez à l'atout sont les plus délicats à prévoir et à préparer. En voici un à cinq cartes finales.

	N	♠ —		
		♥ —		
		♦ AD6		
		♣ D6		
♠ —	S	♠ 75	E	♠ —
♥ V32		♥ —		♥ R54
♦ V2		♦ 10		♣ 104
		♣ 75		

Atout ♠. Sud joue et fait toutes les levées.

	N	♠ RVx		
		♥ Rxx		
		♦ —		♠ D10x
♠ —	S	♠ —		♥ xxx
♥ DV10		♥ A9		♦ —
♦ —		♥ Axx		♣ —
♣ DVx		♦ —		
		♣ x		

Atout ♠, main en Sud.

Quel est le meilleur jeu de Sud pour essayer de ne perdre qu'une levée et la meilleure défense pour qu'il en perde deux ?

Coupe, mais qui ?

		♠ AV		
		♥ Rxx		
		♦ xxxxx		♠ x
♠ R9xx		♣ xxx		♥ DVxxx
♥ x		♠ D10xxxx		♦ ADx
♦ xx		♥ A10xx		♣ DVxx
♣ AR10xxx		♦ RV10		
		♣ —		

Sud joue 4 ♠ et reçoit l'entame ♣, qu'il coupe pour faire l'impasse au Roi d'atout.

Elle réussit, tout va bien. L'impasse à la ♦ D réussit aussi, c'est de mieux en mieux. Atout. Ah ! Est ne fournit pas. Qu'à cela ne tienne, Sud poursuit à ♦ et pense donner ensuite son ♦ R à couper pour ne donner que deux atouts et le ♦ A et réussir son contrat.

A vrai dire, si Est ne réfléchit pas, c'est même lui qui va revenir de sa ♦ D pour donner à son partenaire la coupe qu'il connaît. Ce serait tout de même bien maladroit et, après avoir envisagé de revenir ♥ pour « tuer » le mort, il s'aperçoit à temps que ce serait aussi enfantin, car l'As est certainement en Sud, et il conclut qu'il y a une très grande chance de faire chuter le contrat en revenant ♣. Si Ouest a encore ♠R second.

En effet, après avoir coupé ce retour magistral, Sud est obligé de « limiter les dégâts » en montant au mort à ♥ pour défausser un ♥, mais un seul, après avoir tiré le ♦R que Ouest ne coupe pas.

Solutions des fins de coup

I - Sud joue ♥ et, si Est ne peut se défausser ni à ♦ ni à ♣, il semble pouvoir le faire, sans risque, à ♠, puisque le mort n'a plus de rentrée pour faire le ♠7 si Sud le libère en tirant l'As. Le mort rejoue ♥.

Est, dans la même obligation que pour la levée précédente, jette son dernier ♠, mais Sud défausse... son ♠A !

Ouest prend et est obligé de rentrer dans la petite fourchette du mort à ♠. Jolie miniature, n'est-il pas vrai ?

II - Il faut pouvoir parvenir, par un jeu de coupes adéquat, à une position à trois cartes telle que la suivante :

		♠ 10		
		♦ x		
		♣ x		
		♠ R92		♠ D8
Atout ♠. Sud joue		♠ AV		♥ x
♥ et ne perd qu'une		♥ x		
levée, soit en surcou-				
pant le 2, soit parce				
que Ouest coupe du				
Roi.				

III - Sud joue atout et, quoi que Ouest défausse, le mort défausse ♣.

1 - Ouest a défaussé ♣.

a) — Est défausse ♦. Sud joue ♦ A puis coupe le ♦ 6, en libérant la Dame.

b) — Est défausse ♠. Sud joue ♠, libérant son dernier ♣ en main.

2 - Ouest a défaussé ♦.

Sud libère le ♦ 6 au mort en tirant l'As et en coupant le Roi qui a forcé sur la Dame.

IV - Sud coupe son ♣ du Roi d'atout. Si Est se défausse à ♥, Sud ne perd qu'une levée car il tire ♥ As et Roi et fait couper son dernier ♥ par Est qui n'a plus que des atouts en l'obligeant à donner ses deux derniers.

Si, en revanche, Est soucoupe, c'est Ouest qui prend à ♥ et Sud donne un atout.

Mais supposons que nous soyons à la table. Aurions-nous soucoupé, à la place de Est à la 8e levée ? C'est vraiment difficile.

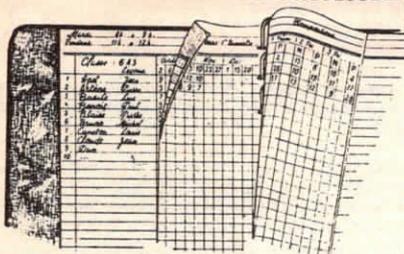
Concours 1974

Notre concours 1974 commencera dans le numéro 196. 9 problèmes seront proposés, comme l'an dernier, avec de longs délais d'expédition des solutions. Notre calendrier de l'an dernier vous a-t-il convenu ? Désirez-vous des problèmes plus faciles ou plus difficiles ? Merci d'avance pour vos suggestions à adresser avant le 18 janvier à :

Pierre Tessereau

6, rue Chevalier de la Barre, Paris 18e

LE CARNET DU PROFESSEUR



- RÉPOND A VOS BESOINS
- VOUS AIDE DANS VOTRE TRAVAIL
- CONTIENT VOTRE DOCUMENTATION D'USAGE

● Un système très simple de feuillets juxtaposables évite la saturation et les surcharges en fin de période scolaire.

● Feuillet et colonnes parfaitement neutres permettant l'adaptation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

● Comporte la fourniture éventuelle d'intercalaires de couleurs ainsi que tous papiers différents (fiches étagées individuelles d'élèves, calque millimétré, pochettes transparentes, notation par niveaux, etc.)

● Toujours propre, facilement tenu à jour, le carnet du professeur est livré dans une reliure à anneaux de format peu encombrant.

● Le carnet est vendu complet ou vous le composez vous-même, selon vos besoins, chaque catégorie de feuillets étant fournie séparément.

● Notice et tarif détaillés sur demande.

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER A

BERTY

49, rue Claude-Bernard 75005 Paris 587.01.13

HOMMES ET MIGRATIONS

ETUDES

REVUE TRIMESTRIELLE

Vient de paraître No 119

MOUVEMENTS MIGRATOIRES INTERNATIONAUX

Déjà parus :

108 : les Turcs ; 109 : les Tunisiens ; 111 Alphabétisation ; 113 : Recensement des étrangers par l'INSEE. Enquête d'économie et Humanisme à Lyon-Saint-Etienne, etc. ; 114 : Alphabétisation fonctionnelle des travailleurs étrangers ; 115 : Texte du débat des dossiers de l'écran - Deux tables rondes : migrations en Europe, migrants en France ; 116 : migration algérienne ; 117 : Les mal-logés ; 118 : Le Vie Plan et les travailleurs étrangers.

Chaque numéro : 10 F franco

No 116 : 20 F ; No 118 : 15 F franco

HOMMES ET MIGRATIONS

DOCUMENTS

BULLETIN BIMENSUEL

Revue de presse, informations, etc. 35 F par an. Abonnement jumelé aux deux revues : 60 F par an.

6, rue Barye - PARIS (17^e)

Tél. : 924-71-94

C.C.P. : ESNA PARIS 55-65-40

CHAISES modernes et rustiques. Envoi franco catalogue B contre quatre timbres.
Ets Jacques MARTIN - 39140 VILLEVIEUX

Connaissez-vous ces deux disques spécialement édités à votre intention ?

JEAN CLAUDE DARNAL CHANTE NOEL

Jean-Claude DARNAL fait ses confidences en musique. Il ne crie pas, ne fait pas appel à une orchestration savante. C'est un bon copain, tendre, à qui Noël apporte du bonheur et qui entend le faire partager dans l'atmosphère douillette et tranquille de l'univers familial.

UNIDISC 11.035 _____ 8,50 F

6 FOIS 7

Quoi de plus rébarbatif que d'apprendre la table de multiplication ? Ce disque, grâce à un système astucieux de répétitions par les enfants et par le côté amusant de l'harmonie, rendra un appréciable service aux enfants et aux éducateurs.

UNIDISC EX 45516 _____ 11,50 F

BON DE COMMANDE à retourner chez votre disquaire ou à défaut à UNIDISC
31, rue de Fleurus - 75006 PARIS

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Je désire recevoir :

_____ disques de JEAN CLAUDE DARNAL

CHANTE NOEL - 11.035 -

à 8,50 F : _____

_____ disques de 6 FOIS 7 - Réf. EX 45.516

à 11,50 F : _____

+ Frais de port _____ 2,00 F

Ci-joint mon règlement de _____ F

en chèque bancaire

en chèque postal 3 volets (sans n° CCP)

en mandat-lettre à l'ordre de UNIDISC

UN MERVEILLEUX
CADEAU POUR NOEL



céradel

vous propose

1 Four 110 x 120 x 66
900 watts - 220 volts

6 Boîtes d'émaux

1 Pot de colle

1 Tamis

1 Pince à acide

1 Pince Brucelle

1 Crochet d'étrépage

1 Spatule d'enfournement

1 Plaque d'amiante

1 Feuille de papier de verre

1 Rouleau de fil à cloisonner

1 Etui boîte allumettes

1 Coupelle martelée

1 Chandelier

1 Bracelet 6 éléments

1 Bague ovale

1 Broche ovale

1 Paire de boucles d'oreille

1 Paire de boutons de manchette

1 Pendentif rond

1 Pendentif trapézoïdal

LA PANOPLIE DU PETIT EMAILLEUR

Cet ensemble complet vous permet de faire à peu de frais tous vos travaux d'émaillage sur cuivre (bijoux - apprêts - formes, etc...).

grâce à la qualité incomparable des émaux SOYER

PRIX DE L'ENSEMBLE 253 F - PRIX PROMOTIONNEL 208 F ttc

Vous trouverez cette panoplie chez tous nos revendeurs spécialisés :

CONFORT - BABY
20, Rue Hôtel-des-Postes
06000 NICE

Louis OLIVIER
6, Avenue Jean-Jaurès
08100 CHARLEVILLE-MEZIERES

GANTOIS - JOUETS
90, Rue de la Liberté
21000 DIJON

MATERNA
4, Rue d'Isly
35000 RENNES

AUX BEAUX JOUETS
Mme Simone BOULOT
10, Place du Marché
36100 ISSOUDUN

COLONNA
1, Rue Tronjolly
35000 RENNES

IEUX et JOUETS
B. ARTHAUD
16, Rue J.-J. Rousseau
38000 GRENOBLE

Librairie RICHER
6 et 8, Rue Chaparonnière
49000 ANGERS

ETS BONINI
19, Rue Sadi-Carnot
62400 BETHUNE

LOISIRS SCIENTIFIC -
Maison MARECHAL
39, Rue Rouget-de-Lisle
71300 MONTCEAU-LES-MINES

Librairie SELTEMANN
67600 SELESTAT

ATELIERS CREATIFS
14, Rue de Pissy
69001 LYON

LE CEP BEAUJOLAIS
30-44, Rue Victor-Hugo
69400 VILLEFRANCHE-S/SAONE

AU NAIN JAUNE
Maison RESSICAUD
53, Rue de Président Ed. Herriot
69002 LYON

REVE D'ENFANT
8, Cours Gambetta
69007 LYON

GALERIE MODERNE
31, Rue Gambetta
72000 LE MANS

Sté P. TALANDIER et Cie
30, Avenue des Gobellins
75013 PARIS

GRANDS MAGASINS JONES
39, Avenue Victor-Hugo
75016 PARIS

LA JEUNESSE
Avenue du Cep
78500 POISSY

AU PETIT POUCKET
Jacques GUILBAULT
35, Rue Jean-Jaurès
75200 PARTHENAY

LE PRINTEMPS
64, Bd Haussmann
75009 PARIS

LE GAI SAVOIR
20, Av. de la Hacquinlière
91440 BURES-SUR-YVETTE

AU PETIT POUCKET
ÉTS GINDREAU et GUILBAULT
33, Rue Saint-Jean
79000 NIORT

MAMY
Madame RAISER
12, Rue du Docteur-Roux
92330 SCEAUX

LA JOIE D'OFFRIR
10, Avenue Jean-Jaurès
92140 CLAMART



LA NATURE PAR LES ABEILLES pour vivre mieux!

**GELÉE ROYALE
POLLEN - HYDROMEL
MIEL DORÉ
DU BERRY**

PRODUITS DE BEAUTÉ NATURELS
DOCUMENTATION ET TARIFS SUR DEMANDE
SOCIÉTÉ APICOLE DE CHEZELLES
36320 VILLEDIEU - S6

MONOCOPIE et MULTICOPIE: vérifiez que vous êtes bien équipé.

Les progrès de la monocopie (1 à 5 ex.) et de la multicopie (6 ex. et plus) s'accroissent. Pour être certain d'en bénéficier complètement, procurez-vous la documentation Gestetner. Vous y trouverez tous les détails sur le nouveau copieur sur papier courant FB 12, et les installations copie-duplication qui permettent des économies considérables en multicopie. Vous découvrirez les matériels de préparation instantanée des stencils ou des plaques offset.

Quelques documentations n° 42 restent disponibles. Demandez votre exemplaire dès aujourd'hui à Gestetner - 71, rue Camille-Groult - 94400 VITRY. Tél. 680.47.85.

COMPACT

la table escamotable la plus vendue
20 000 en service
5 modèles à choisir - Garantie NF



COMPACT

56 Rue de Montreuil - 75011 PARIS
tél. 307.40.91

Catalogue gratuit N° 65
Exposition-vente de 9 h à 18 h
Expéditions dans toute la France

AVIS TRÈS IMPORTANT

UN APICULTEUR SPÉCIALISÉ, nombreuses références, recherche personnes manquant de vitalité, surmenées, très fatiguées, désireuses de faire une cure de

VÉRITABLE GELÉE ROYALE GARANTIE PURE et FRAICHE

Prix très réduits. Ecrire de suite à
H. LAPELLEGERIE, apiculteur à

23000 GUERET

ÉCHANGES ET RECHERCHES * ÉC

14,50 F la ligne (TVA comprise) (45 caractères, signes ou espaces). Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 4 timbres à 0,50 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL sous un numéro : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe timbrée portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 13, rue du Four, 75270-Paris, Cedex 06.

LOCATIONS

Offres de locations

- Vac. famil. d'hiver Noël, fév., Pâques, ds les maisons familiales de vac. « La Porte Ouverte » et « Le Carrefour de l'Amitié » à Sévrier au bord du Lac d'Annecy; sorties de neige organisées, maison très conf., nursery, monitorat enfants, animation adol. et adultes; px adultes et enf. + 13 ans tt comp.: 18 à 35 F selon revenus, px enf.: 6,00 à 30 F selon âge et revenus. Ecr. Foyer communautaire de Vacances, Sévrier, 74410 St-Jorioz, tél.: (50) 45-90-08.
- 30-Grau-du-Roi, appt 5 pers., ch. cent., tt conf., face mer, vac. et villégiature. Ecr. Tourniaire, 3, r. Sadolet, 84200 Carpentras, tél.: 63-19-83.
- 73-Les Ménuires, studio équipé 3-4 pers. pr vac. scol. 2 au 16 fév., 550 F p/semaine. Ecr. Pérot, Chem. de Labis, 38330 St-Ismier.
- 74-près Morzine, pt chalet 4 p., gar., très joli site, hiv., été sf juil. Ecr. Gay, 5, r. F. Buisson, 78800 Houilles, tél.: 968-25-80.
- 05-Orcières, appts 2 ou 3 p., Noël, fév., Pâques, inter-saisons, px raison. Ecr. André, 05170 Orcières.
- Paris 14e M° Pernety, appt 3 p., cuis., WC, dche, bail 6 ans, libre janv. 74. Ecr. Morin, 81, bd Brune, 75014 Paris.
- 38-Huez, ski, appts 4-6 pers., tt conf., ch. élect., sem., quinz., ms, px très inter. Ecr. Bory, 1, r. de la République, 38220 Vizille.
- 63-Mt Dore, appt résid. gd stand., 3-4 pers., vue Sud Sancy, ttes sais., px rais. Ecr. P.A. n° 168.
- VÉRITABLE PARADIS TERRESTRE, vac. Noël, mi-fév., Pâques, été, villas, studios, appts meub. tt conf., px avant. Ecr. Agence de la Gare, 06360 Eze s/Mer.

Demandes de locations

- Ensgt ch. appt. T2, Paris 8e si poss. ou prox., pour le 1-1-74. Ecr. Persin, éc. Rollinat, Montjoyeux, 37200 Tours.
- Instance retraite ch. maison vide ss conf. rég. paris. ou Normandie Ecr. Bergé, 147, av. Gambetta, 75020 Paris.

ÉCHANGES

- Urgent, mutée à Lyon, éch. F4 loc. av. tél. 92-Massy c/villa Lyon ou proche banl. Tél.: 74-41-24 ou 24-56-43. Lyon.

COMME 2 000 COLLEQUES EUROPEENS

échangez votre logement pour les vacances.
INTERVAC, 27, rue James-Cane, 37000 Tours.

HOTELS - PENSIONS

- Vercors, gorges de la Bourne, La Balme de Rencurel, 38680 Pont en Royans, HOTEL COLLAVERET, logis de France, tél.: 4, pens., vac. Noël, fév., Pâques, arr. h. sais., local pr groupe.
- 74-Lullin, alt. 850 m, HOTEL DE LA POSTE, tél.: 10, repos, ski, 39/44 F.

VENTES ET ACHATS

- Vds Hte-Loire alt. 1200 m, mais. avec pré 2000 m, vue, px 55 000 F. Tél.: Paris 958-55-57.
- Vds Marseille bd Burel, ds imm. nf appt F3, conf., asc. Ecr. Ec. S. Kleiber, 14, r. du Hallebardier, 37000 Tours.

AUTOMOBILES-CARAVANING

- Inst. loue sais. hiv. carav. équipée 4 pl., chauffée, à tracter 7 CV ou sur caravaneige St-Maurice, prox. piste du Ballon d'Alsace: 175 F p/sem. Ecr. Rolain, 18, r. Barret, 90800 Bavilliers.

- Vds Fiat 125, 1968, beige int. rouge, b. ét., phares à code, 47 000 km, px 2 900 F à déb. Tél. h. de bur. 345-37-21 poste 33.

- Vds fin déc. 104 bleu océan, 9 ms. Ecr. Molnar, 10 imp. des Glycines, Gd Charmont, 25200 Montbéliard.

- Vds cse dble empl. Escort 1300 sp., 1972, 67 000 km, jantes Capri, 6 800 F. Ecr. Jacquemier, éc., 01800 Loyettes, tél.: 7 Lagnieu.

CORRESPONDANCE SCOLAIRE

- CM2, 22 g., ch. corresp. rég. proche. Ecr. Ec. H. Martin, r. G. Lampin, 62800 Lievin.
- Cl. rur. mixte 7 CE2, 6 CM1, 2 CM2 ch corresp. Ecr. Ec. de Mantes, 26210 St-Sorlin.
- CM2, 25 él., ch. corresp. rég. indiv. Ecr. Ec., r. de Guer, 35330 Maure-de-Bretagne.
- 2 cl. de CE2 mixtes ch. corresp. Ecr. Ec. J. Zay, 71, av. C. Pagé, 86100 Châtellerault.
- Ec. mixte 2 cl. 17 CM, 16 CE pt port pêche méditerran. ch. simil. pt village agric. ou hte mont. Ecr. Ec. Carro par 1350 Martigues.
- CEG Savoie, cl. de 5e III mixte, 15 él., ch. corresp. Ecr. Ec., 73220 Aiguebelle.
- CE1 mixte 28 él. zone indus. et maritime ch. corresp. mont. ou camp. Ecr. Ec. mixte n° 6, r. G. Sand, 59640 Petite-Synthe.
- Mise en relation de classes ttes régions. CONTACTS, 27, rue James-Cane, 37000 Tours.

DIVERS

- Vds œuvres complètes de François Mauriac Ed. Rencontre, 28 vol. nfs 560 F. Ecr. André, dr éc., 2, rue Diderot, 93700 Drancy.
- Vds timb. nfs France 45 % n° 1351 à 1557 p/an ou 30 nos consécutifs, 50 % Monaco nfs 677 à 848, idem Fr. obl. 1325 à 1673. Ecr. Bricout, 11540 Roquefort.
- Dr éc. élément., expce pédago. et adm., rech. empl. ds centre de vac., Noël 73. Ecr. P.A. n° 169.
- Cple retr. Ed. Nle, expér. collect., ch. gest. classe neige 1er trim. 74. Ecr. P.A. n° 170.
- La Savinière centre perm. cl. de mer Savigny-sur-Orge, 85360 La Tranche, ch. cuisinière expérimentée et monit. (rice) voile BEMV. Ecr. au Dr.
- Espagne. Ecole d'espagnol pour étrangers cherche des collaborateurs en France. Ecr. TEE. Calvo Sotelo, 47, Reus. Espagne.
- Mariez-vous bien par L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, rue de Turbigo, Paris 3e. Tél.: 272-35-02.
- Instce départ retr. ch. trav. à dom. p/corresp.: corrections, trav. de rattrap. du CP à la 6e incluse et pour partie littéraire jusqu'à niveau BEPC (assureraient correct. à prison. ou handicapés, forains, marinières, etc.). A défaut enseigt. trav. adm. avec mais. d'éditions ou autre, mi-temps ou temps complet. Ecr. P.A. n° 171.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc., sorties, ttes régions ts âges, milieux div. c/3 timbres. PÉNCLUB-éduc., 4, pl. B.-Carnot, 13-Marseille-2e.

seven

Abonnements

29, rue d'Ulm, Paris (5e)
Tél.: 345-37-21

Publicité - Petites annonces

13, rue du Four, Paris (6e)
Tél.: 326-36-92



La prochaine fois que vous emmènerez vos élèves en forêt, ne confondez pas le chêne Tauzin et le chêne Chevelu.

Quand vous vous retrouvez en pleine forêt avec vos élèves, vous avez la sinistre impression que tous les arbres se ressemblent. Bien sûr, vous savez faire la différence entre un marronnier et un peuplier, mais quand un petit cancre vous apporte deux feuilles de chênes presque identiques, tout se complique.

Si vous aviez la «Flore Pratique» dans votre poche, vous pourriez tout lui expliquer que l'une est la feuille du chêne Tauzin, l'autre celle du chêne Chevelu.

Que le premier forme des taillis roses au printemps alors que le second doit son nom aux dents molles qui hérissent sa cupule.

Avec la «Flore Pratique», vous pourriez tout lui apprendre sur les 9 espèces de chênes qui poussent dans nos forêts. De quoi faire un vrai cours en parlant comme un livre. Ça peut être utile.



La Flore Pratique.

Pour connaître et pour reconnaître 645 plantes de nos régions.

puf

UNE GRANDE ÉCOLE D'ÉLECTRONIQUE ET D'INFORMATIQUE

offre toutes ces garanties d'avenir depuis plus de cinquante ans



● DÉBOUCHÉS

A assuré depuis sa fondation la formation d'opérateurs et de techniciens que l'on retrouve en nombre important et souvent à des postes de direction dans l'Industrie et dans des organismes officiels tels que les ministères de l'Air, du Travail, de la Marine, de l'Intérieur, le Commissariat à l'Energie Atomique ou dans les entreprises nationalisées. Ces anciens élèves sont spécialistes de la construction, de la mise au point, du dépannage, des recherches de laboratoires de la Radio, du Radar, de la Télévision, de l'Energie Nucléaire, et de l'Astronautique.

● FORMATIONS ET DIPLOMES

Enseignement Général de la 6^e à la 1^{re} (Maths et Sciences), Technicien de Dépannage, Electronicien (B.E.P.), Agent Technique Electronicien (Bac-B.T.S.), Cours Supérieur (préparation à la carrière d'Ingénieur), Carrière d'Officier Radio de la Marine Marchande, Cours élémentaire et professionnel de transistors, Baccalauréat et C.A.P. d'INFORMATICIEN, PROGRAMMEUR, Dessinateur Industriel, Télévision en couleurs.

● CONDITIONS D'ADMISSION

Variables suivant les niveaux (de la 6^e au baccalauréat) et les diplômes préparés, elles se déterminent suivant le degré d'instruction générale de l'élève.

● DURÉES DES ÉTUDES

Elles dépendent des connaissances générales et de la carrière envisagée; elles peuvent s'étendre sur 2 à 5 ans suivant le cas.

● RÉGIME DES ÉTUDES

COURS DU JOUR : Externat-Internat.

Sécurité Sociale Etudiante à certaines classes de Technicien Supérieur.

COURS PAR CORRESPONDANCE

● BOURSES

Bourses Nationales - Bourses d'Enseignement Supérieur - Bourses Taxe d'Apprentissage.

● RÉFÉRENCES

Commissariat à l'Energie Atomique
Ministère de l'Intérieur (Télécommunications)
Ministère des Forces Armées (Air-Terre-Mer)
Thomson-CSF, Alcatel,
L.M.T., C.I.L.,

Compagnie Générale de Géophysique
Compagnie Air-France
Les Expéditions Polaires Françaises
Philips, etc. nous confient des élèves et recherchent nos techniciens.

● PLACEMENT

Bureau de placement de l'Amicale des Anciens de l'Ecole, reconnu par le Ministère du Travail.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, DEMANDER LE GUIDE DES CARRIÈRES N° 322 ED

ÉCOLE CENTRALE
des Techniciens
DE L'ÉLECTRONIQUE

Cours du jour reconnus par l'État

12, RUE DE LA LUNE, PARIS 2^e • TÉL : 236.78.87 +
Établissement privé

Cher lecteur

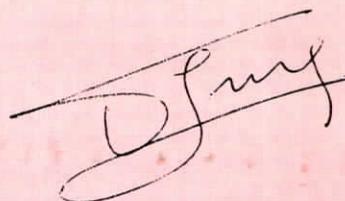
Vous avez remarqué que l'Education faisait actuellement un important effort pour se faire mieux connaître.

Une campagne de presse a eu lieu dans les grands journaux de Paris à diffusion nationale.

Elle se poursuit dans différents grands quotidiens régionaux, avec l'appui des C.R.D.P. locaux.

Cette action, vous pouvez la soutenir : En vous abonnant vous-même si vous ne l'êtes pas encore. En faisant connaître la revue autour de vous, à vos amis, à vos collègues, particulièrement à ceux qui commencent leur carrière et ont besoin de guides et de soutiens.

Avec nos remerciements.



F. Silvain
Chef du service
de la promotion

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

France 40 F Étranger 55 FF

Chèque ou mandat ci-joint à facturer Date _____ Signature _____

N'envoyez pas votre chèque postal à votre C.C.P. - joignez-le à ce bulletin. Merci.

Adresse du destinataire

Nom M. Mme Mlle _____
(en majuscule d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

Case réservée
au service

Date inst.
Payé - A facturer
1 2 3

Numéros servis

Envoi de la facture à

Nom M. Mme Mlle _____
(en majuscule d'imprimerie)

Profession _____

N° _____ Rue _____

à _____

Adresse postale _____

Ce bon - à envoyer 29 rue d'Ulm 75230 PARIS CEDEX 05 - ne doit pas être utilisé pour un réabonnement